

Jean-Charles Geslot

**LA FRANCE
DE 1848 À 1914**
Le temps de la démocratie
et de l'industrie

ARMAND COLIN

Jean-Charles Geslot

**LA FRANCE
DE 1848 À 1914**
Le temps de la démocratie
et de l'industrie



ARMAND COLIN

Jean-Charles Geslot

**LA FRANCE
DE 1848 À 1914**

**Le temps de la démocratie
et de l'industrie**

ARMAND COLIN

© Armand Colin, Paris, 2014
Armand Colin
21, rue du Montparnasse
75006 Paris
www.armand-colin.fr
ISBN : 978-2-200-29511-0

Collection 128 « Histoire contemporaine »

Ouvrage dirigé par Jean-Claude Yon

À paraître :

Éric Bonhomme, *L'Europe de 1919 à 1939*

Patrice Buffotot, *La Seconde Guerre mondiale*

David Delpech, *La France de 1799 à 1848. Entre tentations despotiques et aspirations libérales*

Dominique Mongin, *Crises et conflits au xx^e siècle*

Sommaire

[Couverture](#)

[Page de titre](#)

[Page de Copyright](#)

[Collection 128 « Histoire contemporaine »](#)

[I. Présentation de la période. Au fil des régimes : l'imposition du modèle républicain et démocratique](#)

[1. L'échec de la Deuxième République \(1848-1852\)](#)

[1.1. Une tentative de République démocratique et sociale](#)

[*1.1.1. Le gouvernement provisoire*](#)

[*1.1.2. L'œuvre du gouvernement provisoire*](#)

[1.2. Le retour au pouvoir des conservateurs et la fin de la « République sociale »](#)

[*1.2.1. La fin de l'illusion lyrique*](#)

[*1.2.2. L'Assemblée constituante*](#)

[*1.2.3. Les journées de juin*](#)

[1.3. Une République conflictuelle](#)

[*1.3.1. Des institutions concurrentes*](#)

[*1.3.2. La liquidation de l'héritage de 1848*](#)

[*1.3.3. Le coup de force du président de la République*](#)

2. Le Second Empire, entre autoritarisme et libéralisation (1852-1870)

2.1. L'Empire autoritaire : le fonctionnement d'un régime dictatorial (années 1850)

2.1.1. Une concentration inédite des pouvoirs

2.1.2. Un régime charismatique

2.1.3. La réduction des libertés

2.2. Le lent processus de libéralisation

2.2.1. La montée des oppositions

2.2.2. Premières mesures de libéralisation (1858-1864)

2.2.3. Une seconde vague de mesures libérales (1866-1868)

2.3. Un éphémère Empire libéral et parlementaire

2.3.1. La poussée libérale

2.3.2. L'établissement d'un régime parlementaire

2.3.3. Les faiblesses fatales du nouveau régime

3. L'apprentissage de la démocratie

3.1. Une pratique électorale de plus en plus familière

3.1.1. Une pratique régulière du vote

3.1.2. La diminution de l'abstention

3.2. La difficile maîtrise du suffrage universel

3.2.1. Une pratique encore imparfaite du vote

3.2.2. La persistance de pratiques antidémocratiques

3.3. Une opinion plus éclairée

3.3.1. Le rôle de la presse

3.3.2. Les lieux du débat politique

4. La difficile installation de la Troisième République (1870-1884)

4.1. Une jeune République fragile

4.1.1. La poursuite de la guerre

4.1.2. La guerre civile : la Commune (mars-mai 1871)

4.1.3. La menace à droite : les espoirs de restauration monarchique

4.2. L'installation de la République

4.2.1. Le renforcement institutionnel

4.2.2. La conquête du pouvoir par les républicains

4.3. L'installation de l'État républicain (1879-1884)

4.3.1. Présentation du « parti » républicain

4.3.2. L'établissement d'une démocratie politique

4.3.3. Les réformes sociales

5. Les défis de la République modérée (1884-1899)

5.1. La recomposition des droites

5.1.1. Les monarchistes ralliés

5.1.2. Le refuge du nationalisme

5.1.3. La crise boulangiste (1886-1889)

5.2. La République affaiblie ?

5.2.1. Les scandales

5.2.2. Le fonctionnement empirique des institutions

5.2.3. La question sociale

5.3. Le choc de l'affaire Dreyfus

5.3.1. Une affaire d'espionnage

5.3.2. Une affaire politique

5.3.3. Une affaire d'État

6. La République radicale (1899-1914)

6.1. La question religieuse

6.1.1. Des gouvernements unis par l'anticléricalisme

6.1.2. La montée des tensions religieuses

6.1.3. La loi de Séparation

6.2. La question sociale

6.2.1. La reconstitution du mouvement ouvrier

6.2.2. Violences et répression

6.2.3. Des réformes sociales

6.3. La montée des tensions internationales

6.3.1. De nouvelles alliances

6.3.2. L'esprit de revanche

6.3.3. La marche à la guerre

2. Une France nouvelle : économie, société, culture

1. L'industrialisation : un nouveau modèle économique

1.1. Une conjoncture changeante

1.1.1. L'essor des années 1850-1860

1.1.2. La Grande Dépression de la fin du XIXe siècle (1873-1896)

1.1.3. La prospérité de la Belle Époque

1.2. Des secteurs clés pour l'industrie française

1.2.1. Le triomphe du charbon et de l'acier

1.2.2. Les débuts de l'électricité

1.2.3. De nouvelles industries de pointe

1.3. Les mutations structurelles : un nouveau modèle économique

1.3.1. Les nouveaux chemins de l'argent

1.3.2. La maturation du capitalisme français

1.3.3. Les recompositions de la main-d'œuvre

2. Les groupes sociaux à l'heure de l'industrialisation

2.1. Un déclin du monde rural ?

2.1.1. Une diminution du rôle économique des campagnes

2.1.2. La prégnance du modèle urbain

2.1.3. Un milieu répulsif

2.2. Anciens et nouveaux groupes aisés

2.2.1. La domination de la grande bourgeoisie économique

2.2.2. La fusion des élites

2.2.3. Une nouveauté : les classes moyennes

2.3. Les recompositions des classes populaires

2.3.1. Des limites floues

2.3.2. L'essor du monde ouvrier

2.3.3. De l'inégalité au sentiment d'injustice

3. Les débuts de la culture de masse

3.1. Une nouvelle ère : production et consommation de masse

3.1.1. La croissance de l'offre

3.1.2. L'essor de la demande

3.1.3. La massification en chiffres

3.2. La civilisation de l'imprimé

3.2.1. L'extension de l'alphabétisation

3.2.2. Les effets de la révolution du livre

3.2.3. Le règne de la presse

3.3. Vers une civilisation des loisirs

3.3.1. Des loisirs pour tous ?

3.3.2. Le renouvellement des spectacles

3.3.3. Le développement du sport moderne

4. Des derniers feux du romantisme aux avant-gardes : le monde de la création

4.1. Les nouvelles conditions d'exercice de la création

4.1.1. L'affaiblissement du contrôle étatique

4.1.2. Le poids nouveau du marché

4.1.3. Art, science et industrie

4.2. Un demi-siècle de bouleversements esthétiques

4.2.1. Romantisme et académisme : des genres marginalisés

4.2.2. Reproduire la réalité

4.2.3. Dépasser la réalité

4.3. L'art et le peuple

4.3.1. Un art pour le peuple

4.3.2. Les créateurs au service du peuple

5. Le triomphe de la science

5.1. Une nouvelle religion : le progrès scientifique

5.1.1. Un déclin du religieux

5.1.2. Progressisme, positivisme, scientisme

5.1.3. Une politique scientifique ?

5.2. Une période de progrès scientifiques

5.2.1. L'institutionnalisation de la science

5.2.2. Les avancées de la science

5.2.3. La structuration des sciences humaines

5.3. La diffusion de la culture scientifique

5.3.1. Le rôle des Expositions universelles

5.3.2. La vulgarisation scientifique

6. Une société impériale ?

6.1. La France à la conquête d'un second empire colonial

6.1.1. L'Afrique du Nord

6.1.2. L'Extrême-Orient et le Pacifique

6.1.3. L'Afrique subsaharienne

6.1.4. Autres formes de l'expansionnisme français

6.2. Une colonisation des esprits ? L'empire dans la culture de masse

6.2.1. Dans le débat politique

6.2.2. Un « bain colonial » ?

3. Grandes figures

1. Louis-Napoléon Bonaparte/Napoléon III (1808-1873)

2. Georges Clemenceau (1841-1929)

3. Émile Combes (1835-1921)
4. Marie Curie (1867-1934)
5. Claude Debussy (1862-1918)
6. Émile Durkheim (1858-1917)
7. Victor Duruy (1811-1894)
8. Jules Ferry (1832-1893)
9. Joseph Gallieni (1849-1916)
10. Léon Gambetta (1838-1882)
11. Victor Hugo (1802-1885)
12. Jean Jaurès (1859-1914)
13. Louise Michel (1830-1905)
14. Ernest Renan (1823-1892)
15. Adolphe Thiers (1797-1877)
16. Émile Zola (1840-1902)

4. Grands événements

1. La première Exposition universelle de Paris (1855)
2. La première bachelière (1861)
3. La création du *Petit Journal* (1863)
4. La semaine sanglante (1871)
5. L'Opéra à l'honneur (1875)

6. Le krach de l'Union générale (1882)

7. Le centenaire de la Révolution (1889)

8. La crise de Fachoda (1898)

9. Le premier tour de France (1903)

10. Le 1er mai (1906)

5. Textes commentés

1. Jules Grévy, discours sur l'élection du président de la République (1848)

2. Jules Verne, *Les 500 millions de la Bégum* (1879)

3. Jules Huret, le mythe « Rothschild » (1897)

4. Affiche de la CGT, 3 juin 1908

6. Images commentées

1. Bulletin pour le plébiscite de 1852

2. Notre-Dame de Paris restaurée par Viollet-le-Duc

3. La foule se précipitant sur les résultats des élections de 1869

4. Graphique : la croissance de l'économie française

7. Dissertations corrigées

La conquête des droits et libertés, de 1848 aux années 1900

La fin des notables (1848-1914)

L'école en France (1848-1914)

[Chronologie](#)

[Bibliographie](#)

Présentation de la période. Au fil des régimes : l'imposition du modèle républicain et démocratique

1. L'échec de la Deuxième République (1848-1852)

1.1. Une tentative de République démocratique et sociale

1.1.1. Le gouvernement provisoire

Le 24 février 1848 marque la fin de la monarchie de Juillet. La Deuxième République est proclamée. Le pouvoir appartient désormais à un gouvernement provisoire qui réunit les deux grandes tendances unies pour renverser Louis-Philippe.

D'un côté, **les républicains modérés**, dont le journal est *Le National*, sont les plus nombreux. La plupart d'entre eux sont d'anciens députés d'opposition sous la monarchie. Ils occupent les postes-clés, avec notamment Lamartine, poète et historien républicain très populaire, ministre des Affaires étrangères et véritable chef du gouvernement, et Ledru-Rollin, ministre de l'Intérieur.

De l'autre, **les socialistes**, qui occupent nuit et jour la place de l'Hôtel-de-ville, où siège le gouvernement. Ils n'ont pu obtenir que le drapeau rouge devienne le symbole de la nouvelle République, mais trois des leurs ont intégré le gouvernement, le journaliste et intellectuel socialiste Louis Blanc, un mécanicien, Albert Martin, dit

« l'ouvrier Albert », et Ferdinand Flocon, directeur du journal *La Réforme*.

Si ces deux tendances politiques se sont trouvées unies pour renverser Louis-Philippe, la ligne de fracture idéologique qui les sépare ne va cesser de s'aggraver dans les mois qui suivent.

1.1.2. L'œuvre du gouvernement provisoire

L'équipe ministérielle se doit de répondre aux attentes des révolutionnaires.

Une batterie de mesures aboutit donc tout d'abord à **une réforme en profondeur du système politique**. En quelques semaines seulement, la peine de mort en matière politique est supprimée, les titres nobiliaires annulés, l'esclavage aboli, les libertés de la presse et de réunion rétablies, le suffrage universel masculin instauré.

Sous la pression des trois ministres socialistes, le gouvernement tente aussi d'instaurer une **démocratie sociale**. On réduit la journée légale de travail (10 heures par jour à Paris, 12 heures en province), on proclame le droit au travail et on crée les Ateliers nationaux afin de permettre aux chômeurs de trouver un emploi dans la capitale, puis dans les grandes villes. On met également en place une Commission du gouvernement pour les travailleurs, dite aussi Commission du Luxembourg (c'est dans ce palais, hier encore occupé par la Chambre des Pairs, qu'elle se réunit sous la présidence de Louis Blanc), chargée de réfléchir à une meilleure organisation du travail.

Troisième terrain d'action du gouvernement provisoire : **la lutte contre la crise économique** qui sévit depuis les mauvaises récoltes de 1846 et s'est trouvée aggravée par les troubles de février, lesquels ont ralenti l'activité, et par la fuite des capitaux qui menace le système financier. Le système de crédit est réformé pour limiter les faillites bancaires. Surtout, le gouvernement décide une augmentation de 45 % des impôts directs.

1.2. Le retour au pouvoir des conservateurs et la fin de la « République sociale »

1.2.1. *La fin de l'illusion lyrique*

La chute de la monarchie et l'établissement d'une vraie démocratie ont dans un premier temps suscité l'enthousiasme de la population de Paris et des grandes villes, phénomène appelé « **l'illusion lyrique** » : pendant quelques semaines, l'atmosphère est à la fête, à l'espoir d'un monde plus juste et fraternel, ce qui s'exprime symboliquement dans les plantations d'arbres dits « de la liberté », et dans l'imposition de la devise « Liberté, Égalité, Fraternité ».

Cependant les **mécontentements** grandissent. Les décisions économiques et sociales du gouvernement provisoire notamment inquiètent à la fois les élites et les masses paysannes. L'augmentation des impôts est très impopulaire, et les Ateliers nationaux sont perçus comme un moyen de payer des gens à ne rien faire. Les socialistes eux aussi sont insatisfaits devant le refus de certaines de leurs revendications, en particulier la création d'un ministère du Travail, et entretiennent l'agitation dans la capitale.

1.2.2. *L'Assemblée constituante*

Les élections qui se déroulent les 23 et 24 avril 1848 pour former une Assemblée constituante – chargée de rédiger la constitution du nouveau régime – se font donc dans un contexte défavorable à l'extrême-gauche : les républicains modérés l'emportent avec 230 sièges, contre 60 aux radicaux. Surtout, on assiste à l'élection de 250 républicains « du lendemain », c'est-à-dire convertis à la République au lendemain de la révolution (par opposition aux « républicains de la veille »), dont l'attachement au régime est aussi récent que fragile et peu sincère, et de 300 monarchistes déclarés.

Si, en définitive, ceux qui se proclament républicains représentent à peu près 500 députés sur 800, les vrais républicains sincères ne sont qu'un peu moins de 300. La **Commission exécutive**, qui remplace le 10 mai le gouvernement provisoire, ne compte quasiment plus aucun socialiste.

1.2.3. Les journées de juin

Ces résultats provoquent un regain d'agitation : les participants à la **manifestation du 15 mai** envahissent le Palais-Bourbon, où siège la nouvelle Assemblée, et proclament un gouvernement insurrectionnel à l'Hôtel-de-ville, avant d'être réprimés : une vague d'arrestations permet de décapiter le mouvement révolutionnaire.

Mais c'est à l'occasion des « **journées de juin** » – quatre jours de guerre civile du 23 au 26 juin – que la République conservatrice se débarrasse du péril socialiste : la fermeture des Ateliers nationaux (21 juin) provoque une nouvelle vague d'émeutes : 400 barricades sont érigées à Paris. La répression menée par le général Cavaignac, ministre de la Guerre, est féroce (4 000 déportations en Algérie). Le mouvement révolutionnaire est définitivement stoppé.

Dès lors, les conservateurs au pouvoir entreprennent de liquider la République sociale, sous la direction de **Cavaignac** nommé président du Conseil (28 juin). La liberté des clubs et de la presse est restreinte, la journée de travail est portée à 12 heures.

1.3. Une République conflictuelle

1.3.1. Des institutions concurrentes

Dans les mois qui suivent, l'Assemblée débat de **la nouvelle constitution**, qui entre en vigueur le 21 novembre. Elle met face à face deux pouvoirs élus au suffrage universel, donc de légitimité égale, un président (exécutif) paré d'importants pouvoirs, et une

Assemblée nationale (législatif). Il n'y a pas de contre-pouvoirs : le président n'a pas le pouvoir de dissolution, l'Assemblée, qui est unique, ne peut renverser les ministres.

Le 10 décembre a lieu **l'élection du président de la République**. Six candidats s'affrontent, notamment Cavaignac et Lamartine. Ils sont battus par un nouveau venu en politique, Louis-Napoléon Bonaparte, neveu de Napoléon I^{er}. Grâce au soutien du parti de l'Ordre (conservateurs) et surtout à son nom très populaire, il remporte les trois quarts des suffrages.

En mai 1849 est organisée **l'élection de l'Assemblée nationale**. Les républicains discrédités n'emportent qu'un peu moins de 300 sièges. Les anciens monarchistes obtiennent, eux, la majorité (450 députés). Les deux institutions de la République sont donc tenues par des non-républicains, certes de bords politiques opposés.

1.3.2. La liquidation de l'héritage de 1848

La **manifestation du 13 mai 1849** marque le dernier sursaut de l'agitation révolutionnaire. Les derniers républicains avancés, dont Ledru-Rollin, qui venaient réclamer que la France aille aider les insurgés romains, sont arrêtés ou exilés.

L'Assemblée a les mains libres pour achever la suppression des acquis de 1848 : la grève est interdite ; et surtout, la **loi du 31 mai 1850** restreint le suffrage universel en réservant le droit de vote à ceux qui sont domiciliés dans le même canton depuis trois ans, excluant de fait trois millions de travailleurs, ouvriers, paysans et artisans itinérants.

Tous les droits (vote) et libertés (presse, réunion) obtenus en 1848 ont donc été remis en cause. La République démocratique et sociale est bel et bien morte.

1.3.3. Le coup de force du président de la République

Le président compte de plus en plus de partisans, qui se regroupent dans le **parti de l'Élysée**, dans lequel il choisit désormais exclusivement ses ministres. Sa popularité lui fait espérer une réélection en 1852, mais la constitution lui interdit de se représenter, et l'Assemblée refuse en juillet 1851 de modifier cette disposition.

Le président et son entourage se décident donc à employer la force : préparé dans le plus grand secret, **le coup d'État du 2 décembre 1851** (opération Rubicon) permet au président de dissoudre l'Assemblée et de prendre les pleins pouvoirs, tout en rétablissant le suffrage universel intégral. Les tentatives de résistance sont rapidement balayées, à Paris comme en province, et la répression est impitoyable.

Dans les semaines qui suivent, le président rédige une nouvelle constitution (14 janvier 1852) dont les grands principes ont été approuvés par un plébiscite dès les 20 et 21 décembre. D'essence antiparlementariste, le texte lui accorde les pleins pouvoirs pour dix ans. Ses partisans le poussant à rétablir l'Empire, le prince-président prend le titre de Napoléon III le 2 décembre 1852, suite à un nouveau plébiscite : la Deuxième République laisse la place au Second Empire.

2. Le Second Empire, entre autoritarisme et libéralisation (1852-1870)

On a l'habitude de diviser le Second Empire en trois phases distinctes : celle de l'Empire autoritaire dans les années 1850, celle de la libéralisation du régime dans les années 1860, laquelle aboutit à l'Empire libéral en 1869-1870.

2.1. L'Empire autoritaire : le fonctionnement d'un régime dictatorial (années 1850)

2.1.1. Une concentration inédite des pouvoirs

La constitution du 14 janvier 1852, qui s'applique sous le Second Empire, place entre les mains de l'Empereur, chef de l'État, de l'administration et de l'armée, les trois pouvoirs.

Il possède le **pouvoir exécutif** : il nomme et révoque les ministres, qui ne sont pas solidaires entre eux, et ne sont responsables que devant lui.

Il contrôle le **processus législatif**, en nommant les membres du Conseil d'État, chargé de mettre en forme les projets de loi (que lui seul propose), et du Sénat, chargé d'en vérifier la constitutionnalité. La troisième chambre, le Corps législatif, est élue au suffrage universel mais constituée d'une écrasante majorité de bonapartistes, grâce au système de la candidature officielle, et n'a, à sa création, quasiment aucun pouvoir. Enfin, c'est l'Empereur qui promulgue la loi.

Il a une action directe sur le **pouvoir judiciaire** par le droit de grâce et la nomination des juges.

2.1.2. Un régime charismatique

Pour justifier cette atteinte au principe de la séparation des pouvoirs, la propagande met en avant la position particulière de Napoléon III. Le Second Empire est un régime charismatique, dont tout l'édifice est maintenu grâce à la seule aura de son chef.

D'une part, c'est **un homme providentiel** : c'est lui qui a sauvé la France du péril de la guerre civile redoutée pour 1852. D'autre part, sa légitimité est incontestable puisqu'issue du suffrage universel, et entretenue par les **plébiscites** (de 1851 et 1852), qui montrent le soutien de la population.

Pour ce faire, une **intense propagande** est organisée, ainsi que des voyages réguliers en province. Le discours officiel insiste sur le retour à la prospérité et à la paix sociale, ainsi que sur la **gloire**

militaire, obtenue lors des victorieuses campagnes de Crimée (1854-1856) et d'Italie (1859).

2.1.3. La réduction des libertés

Le Second Empire mobilise toutes les contraintes possibles pour **étouffer la liberté d'expression**, notamment avec le décret sur la presse du 17 février 1852 : autorisation préalable, cautionnement, droit de timbre, censure, avertissements... Les droits de réunion, de grève, de manifestation, sont toujours interdits.

Ce régime antilibéral s'aggrave encore en 1858 avec la **loi de sûreté générale** (19 février) votée par les députés au lendemain de l'attentat d'Orsini contre l'Empereur (14 janvier) : le pouvoir a désormais le droit d'emprisonner qui bon lui semble et d'exiler sans jugement les anciens condamnés politiques.

Dans ces conditions, il n'y a donc qu'**une vie politique extrêmement limitée**. L'opposition est réduite au silence, dans la presse comme au Corps législatif, où les députés républicains sont très peu nombreux (aucun en 1852, cinq en 1857).

2.2. Le lent processus de libéralisation

2.2.1. La montée des oppositions

La fin des années 1850 est marquée, après quelques années de tranquillité relative, par l'émergence de trois forces d'opposition.

Les milieux catholiques sont en désaccord avec la politique italienne de Napoléon III, qui encourage l'unification de la Péninsule et donc menace l'indépendance des États du pape, envahis par le Piémont en 1860, suite à l'intervention française en Italie l'année précédente.

Les **milieux d'affaires** s'inquiètent de la politique commerciale de l'empereur, qui signe des accords de libre-échange avec d'autres

États, notamment l'Angleterre (1860). Les industriels français craignent la concurrence des produits britanniques.

Les **républicains et libéraux** connaissent une progression lors des élections législatives de 1863 : l'opposition remporte 37 % des voix, contre environ 15 % aux précédents scrutins. Le Corps législatif compte désormais 17 républicains et 15 monarchistes, dont de fortes personnalités comme Adolphe Thiers (discours sur les libertés nécessaires, 11 janvier 1864).

2.2.2. Premières mesures de libéralisation (1858-1864)

Dès la fin des années 1850, l'Empereur accepte d'accorder quelques concessions et de réduire l'autoritarisme du régime. Des mesures viennent **réduire l'arbitraire impérial** (suspension de la loi de sûreté générale en mai 1858, amnistie des proscrits du coup d'État en août 1859).

L'Empereur fait des **concessions au parlementarisme** (1860-1861) en accordant le droit d'adresse, en créant des ministres sans portefeuille, qui devront défendre la politique du gouvernement devant les députés, en autorisant la publication du compte rendu des débats du Corps législatif (interdite depuis 1852) et en renforçant les prérogatives budgétaires des députés.

La poussée libérale des élections de 1863 incite Napoléon III à mener, non sans quelques hésitations, une **politique d'ouverture** : il fait entrer des libéraux au gouvernement et, en 1864, c'est à un député républicain, Émile Ollivier, qu'est confié le poste de rapporteur de la loi qui, le 25 mai, accorde aux ouvriers le droit de coalition (grève).

2.2.3. Une seconde vague de mesures libérales (1866-1868)

Le **renforcement des prérogatives du pouvoir législatif** se poursuit en 1866-1867, avec le droit d'amendement qui permet aux

députés de modifier les projets de loi, et surtout le droit d'interpellation (lettre à Rouher du 19 janvier 1867).

La **libéralisation de la vie politique** continue elle aussi, avec un nouveau régime de la presse (loi de mai 1868 qui supprime l'autorisation préalable et les avertissements), tandis que les réunions publiques sont permises sans autorisation préfectorale (juin 1868), sauf les réunions politiques et religieuses.

La **montée en puissance de l'opposition** s'en trouve confirmée avec la constitution d'un tiers parti dirigé par Émile Ollivier, rassemblant des bonapartistes libéraux et d'anciens opposants ralliés à l'Empire, qui soutiennent la libéralisation. Les républicains profitent de ce mouvement : ils lancent des journaux de plus en plus radicaux (*La Lanterne* d'Henri Rochefort) et intensifient leurs attaques contre l'Empire.

2.3. Un éphémère Empire libéral et parlementaire

2.3.1. La poussée libérale

Les **élections législatives des 24 mai et 7 juin 1869** marquent une nouvelle progression de l'opposition qui remporte 74 sièges (49 aux libéraux et 25 aux républicains). Sont élus des républicains plus radicaux, tel Léon Gambetta, élu dans le quartier populaire de Belleville sur un programme très avancé. Ce groupe des radicaux, ou « irréconciliables », n'est prêt à aucune concession avec le pouvoir impérial.

Un nombre important de députés de tous bords soutient cependant la libéralisation et réclame sa poursuite (**interpellation des 116**, 6 juillet). Napoléon III, qui souhaite poursuivre les réformes, les entend : le 12 juillet, le gouvernement dirigé par Eugène Rouher démissionne.

Après six mois d'un ministère de transition, Napoléon III confie à Émile Ollivier le soin de constituer une nouvelle équipe : c'est le

gouvernement du 2 janvier (1870), qui est chargé d'achever le processus de réforme du régime.

2.3.2. L'établissement d'un régime parlementaire

Il se fait en deux étapes. Le **sénatus-consulte du 8 septembre 1869** rend tous ses droits au Corps législatif : vote de son règlement, élection de son président, initiative des lois, vote du budget par chapitres. Les ministres sont désormais responsables devant lui et plus seulement devant l'Empereur.

Un second sénatus-consulte, le 20 avril 1870, fait du Second Empire un véritable régime parlementaire à deux chambres, en proclamant la responsabilité des ministres devant le seul Corps législatif, et en faisant du Sénat une deuxième assemblée législative.

Le régime né du coup d'État est désormais parlementaire, comme l'était avant lui la monarchie de Juillet. Il garde cependant du bonapartisme originel sa nature plébiscitaire. L'Empereur d'ailleurs tient à faire approuver les réformes par le peuple, pour affirmer son pouvoir personnel : le 8 mai 1870, un plébiscite lui accorde 7,3 millions de « oui ». Le régime semble alors solidement refondé.

2.3.3. Les faiblesses fatales du nouveau régime

Les **conflits politiques et sociaux**, calmés depuis les répressions des années 1848-1851, reprennent à la fin des années 1860. Les manifestations et les grèves se multiplient, souvent violentes, notamment après l'assassinat en janvier 1870 du journaliste Victor Noir par le prince Pierre Bonaparte. Le gouvernement Ollivier, politiquement libéral mais socialement conservateur, prend d'énergiques mesures de répression.

La **guerre contre la Prusse**, déclarée le 19 juillet, montre aussi les faiblesses militaires du régime. À l'impréparation logistique s'ajoutent les défauts de commandement d'un Empereur souffrant. Dès le mois d'août, l'Alsace est perdue. Le 2 septembre,

Napoléon III, encerclé à Sedan avec son armée, capitule et est emmené en captivité en Allemagne.

À Paris, c'est la débandade des soutiens du régime. Les républicains réclament la **déchéance de l'Empire**. La foule envahit le Palais-Bourbon le 4 septembre 1870, et la République est proclamée. L'impératrice-régente et les ministres s'enfuient. Les chefs républicains forment un Gouvernement de Défense nationale chargé de poursuivre la guerre.

3. L'apprentissage de la démocratie

En dépit de l'instauration du suffrage universel et de la proclamation des principales libertés en 1848, les deux décennies qui suivent, jusqu'à la fin du Second Empire, ne peuvent être considérées comme une période démocratique. Car mis à part les premiers mois (1848-1849) et les derniers (1869-1870), ces vingt années sont plutôt marquées par la répression des libertés et le contrôle de la vie électorale. Pourtant, elles sont généralement considérées comme constituant un moment fondateur de la culture démocratique en France.

3.1. Une pratique électorale de plus en plus familière

3.1.1. Une pratique régulière du vote

En 22 ans en effet, les électeurs français, qui sont neuf millions en 1848 et dix millions en 1870, sont convoqués dix fois aux urnes, pour six élections législatives (1848, 1849, 1852, 1857, 1863, 1869), une présidentielle (1848) et trois plébiscites (1851, 1852, 1870). Il faut y ajouter quatre élections municipales (1855, 1860, 1865, 1870). Les citoyens prennent donc l'habitude du vote, et la première génération du suffrage universel fait durant ces années l'apprentissage de la pratique électorale.

3.1.2. La diminution de l'abstention

L'abstention, faible lors du premier vote au suffrage universel (23 avril 1848), connaît une progression à chaque scrutin organisé sous la Deuxième République, pour culminer aux élections de 1852. Seuls les deux plébiscites voient une chute de l'abstention au-dessous des 20 %. Ensuite, elle diminue à chaque élection de l'Empire, pour tomber à un électeur sur cinq lors du plébiscite de 1870.

Il est toujours difficile de saisir **les causes de l'abstention**, tant les raisons qui y poussent sont variées, comme d'interpréter son évolution à la hausse ou à la baisse. L'enthousiasme à l'idée d'exercer un nouveau droit explique sûrement en partie le faible taux d'abstention aux élections législatives de 1848. Les tensions politiques des années 1848-1852 et l'élimination progressive du paysage politique d'une bonne partie des courants de gauche ont sûrement concouru à détourner du vote une partie de l'électorat, tout autant que le vote au chef-lieu de canton qui rend l'entreprise difficile pour bien des électeurs ruraux éloignés des villes, surtout lorsque le scrutin a deux tours. On peut invoquer également la complexité du scrutin de liste.

Le Second Empire, en imposant le scrutin uninominal et le vote au chef-lieu de commune, résout en partie le problème. En outre, dans les années 1860, le retour à une vie politique animée, l'importance de l'enjeu électoral, une meilleure organisation aussi des campagnes d'avant-scrutin permettent de mobiliser davantage l'électorat.

3.2. La difficile maîtrise du suffrage universel

3.2.1. Une pratique encore imparfaite du vote

Le vote, ouvert à tous les hommes de plus de 21 ans à partir de 1848, reste longtemps une pratique mal maîtrisée par de nombreux

électeurs qui ont du mal à s'habituer à cette nouvelle culture démocratique dont il leur faut apprendre à maîtriser les codes.

Dans les premiers scrutins, le bulletin imprimé est absent ; ensuite, il est loin d'être systématique. Souvent donc, l'électeur doit écrire lui-même le nom de son candidat sur son bulletin. La mauvaise maîtrise de l'orthographe rend cet exercice difficile. Certains électeurs, au début, écrivent leur bulletin sous la forme d'une lettre, la correspondance étant souvent la seule pratique scripturale qu'ils connaissent. De nombreux bulletins doivent être annulés parce que leurs auteurs, ignorants des règles, y ont indiqué leur nom, ou bien y ont porté des remarques personnelles pour justifier leur vote. Il faut en effet du temps pour que le citoyen comprenne cette apparente contradiction : le bulletin sert à exprimer son opinion, mais on ne doit pas y donner son avis autrement que par le nom du candidat que l'on choisit.

Du reste, il est courant aussi de confondre le vote avec les autres formes de l'expression politique, comme la pétition ou la manifestation. Progressivement cependant, grâce à une pratique régulière, les électeurs intériorisent les règles contraignantes de l'expression démocratique.

3.2.2. La persistance de pratiques antidémocratiques

Le vote reste longtemps **une pratique collective et non individuelle**, où le choix personnel, en toute conscience, souvent rendu impossible par la méconnaissance des enjeux politiques de l'élection, compte peu par rapport à l'influence des notables. Le vote ne se fait pas alors dans un bureau installé dans la commune, mais au chef-lieu du canton. On s'y déplace en délégations communales, souvent dirigées par le maire, le curé ou le noble local – forme de persistance de la société hiérarchique traditionnelle. Le vote se fait commune après commune, par appel nominal, et est souvent influencé par les indications des notables.

Parfois aussi, il y a **des votes contraints**, permis par l'absence d'isoloir. C'est le cas par exemple sous le Second Empire avec le système de la candidature officielle instauré en 1852. Pendant toute la campagne, le candidat bonapartiste, soutenu par le gouvernement, bénéficie de l'aide politique, morale et financière de l'administration, du préfet, des maires, des instituteurs, qui appellent à voter pour lui. Il est le seul à pouvoir utiliser pour ses affiches du papier blanc, couleur des documents administratifs, qui semble donc à beaucoup d'électeurs désigner celui pour qui il faut voter. D'autres formes de pressions existent, plus ou moins subtiles, comme en témoignent par exemple de nombreuses anecdotes sur les électeurs analphabètes que des concitoyens malveillants trompent sur le nom inscrit sur leur bulletin.

3.3. Une opinion plus éclairée

Les moyens de se faire une opinion progressent durant la période, même s'ils ne touchent pas de la même manière l'ensemble des électeurs. Ils permettent à de nombreux citoyens d'acquérir une connaissance des enjeux politiques et de voter en leur âme et conscience.

3.3.1. Le rôle de la presse

En l'absence d'autres moyens d'information, la presse en est le principal vecteur, grâce notamment aux journaux politiques, dont le nombre évolue de façon irrégulière (mais la **statistique de la presse** est une entreprise difficile, faute de sources). Dans l'atmosphère de libération qui suit la révolution de Février, 171 journaux sont fondés à Paris en quatre mois. Ce nombre décroît ensuite avec le rétablissement d'un cadre légal contraignant, si bien qu'on ne compte plus en 1861 que 14 journaux parisiens autorisés à traiter de l'information politique. La libéralisation de l'Empire conduit cependant à une nouvelle flambée : 140 titres sont créés dans l'année qui suit la loi de mai 1868.

Cette presse essentiellement parisienne, au prix d'achat souvent peu élevé, connaît **une importante diffusion**, vers la province et les classes populaires, par le biais des abonnements – pour les plus riches –, des colporteurs, ces marchands ambulants dont le nombre décroît cependant sous le Second Empire, et de la multiplication des points de vente ou de consultation (cabinets de lecture, bibliothèques populaires, librairies de gare...). La lecture du journal n'est pas réservée aux élites éduquées : la pratique des lectures collectives permet aussi aux Français analphabètes d'avoir un accès indirect à la presse.

3.3.2. Les lieux du débat politique

Mais la presse ne fait pas à elle seule l'opinion. Les débats politiques y concourent également, et ils sont de plus en plus nombreux durant la période, notamment à l'occasion des campagnes électorales régulièrement organisées. Ces débats peuvent avoir lieu dans **des lieux très divers**, des salons cossus de la bourgeoisie parisienne aux cabarets et brasseries – dans les limites toujours du cadre légal, d'autant que ces lieux de sociabilité populaires sont étroitement surveillés à partir du coup d'État.

Les clubs, inspirés de leurs prestigieux aînés de la Révolution (Jacobins, Cordeliers...) jouent également un rôle important, même si leur audience est limitée aux principales villes. On en compte 450 au lendemain de la révolution de Février. Ils sont interdits après le coup d'État, et les réunions politiques ne sont à nouveau autorisées qu'avec la loi du 25 mars 1868, et encore uniquement dans le cadre des campagnes électorales.

4. La difficile installation de la Troisième République (1870-1884)

4.1. Une jeune République fragile

4.1.1. La poursuite de la guerre

La Troisième République naît dans **un contexte calamiteux**, alors que le pays est engagé dans une guerre qu'il est en train de perdre, avec un territoire déjà en partie envahi (40 départements occupés en janvier 1871), et une capitale assiégée (depuis le 20 septembre 1870).

Les **efforts des républicains pour renverser la situation** échouent. Les négociations avec la Prusse restent sans résultat, la recherche d'alliés européens aussi et les efforts de mobilisation dirigés par Gambetta sont insuffisants pour libérer Paris ou faire reculer les Prussiens.

L'assemblée élue le 8 février 1871 se réunit à Bordeaux. Elle est dominée par une majorité de monarchistes (400 députés sur 675) qui, contrairement aux républicains, sont hostiles à la poursuite de la guerre. Le 10 mai 1871, le traité de Francfort marque la fin du conflit. La France doit céder l'Alsace et la Moselle à l'Allemagne, et payer une indemnité de guerre de cinq milliards de francs – un montant exceptionnellement haut.

4.1.2. La guerre civile : la Commune (mars-mai 1871)

Depuis le siège de Paris (levé le 28 janvier 1871), les **tensions dans la capitale** s'aggravent. Nombre de Parisiens se sentent trahis par l'Assemblée, qui a accepté les préliminaires de paix et s'est installée à Versailles. Le 18 mars une émeute éclate et les insurgés prennent le pouvoir dans la capitale. Le maire de Paris et les institutions politiques se réfugient à Versailles, laissant la ville aux mains des révolutionnaires.

Ceux-ci organisent l'élection d'un nouveau **conseil municipal**, la Commune de Paris. Elle proclame un certain nombre de principes inspirés de 1848 et du programme socialiste, qui ne peuvent être appliqués, faute de temps. D'autres communes sont créées en

province (notamment à Marseille) mais elles ne durent pas et Paris reste isolé.

Le 21 mai, l'armée des « Versaillais » lance la reconquête de la capitale : c'est la « **Semaine Sanglante** » qui se termine le 28 mai. La Commune clôt l'ère des révolutions sociales et politiques du XIX^e siècle, et crée une rupture majeure entre le mouvement socialiste et les républicains bourgeois.

4.1.3. La menace à droite : les espoirs de restauration monarchique

Pour beaucoup, la République n'est qu'un régime provisoire, une transition vers un rétablissement de la monarchie en France. D'ailleurs, **les monarchistes contrôlent le pouvoir** : ils ont la majorité à l'Assemblée et le premier président de la Troisième République, Adolphe Thiers, est lui-même monarchiste, même s'il penche en faveur d'une République conservatrice.

La restauration toutefois s'avère difficile, en raison des **divisions des monarchistes** entre partisans des Bourbons (légitimistes) et des Orléans (orléanistes), ainsi que sur la nature plus ou moins libérale de la nouvelle monarchie. Le refus du comte de Chambord, prétendant des légitimistes, d'accepter le libéralisme, ce que symbolise son attachement au drapeau blanc, fait échouer l'entreprise.

Thiers s'étant finalement prononcé pour la République, l'Assemblée le remplace en 1873 par **Mac-Mahon**, un maréchal légitimiste. Le nouveau président mène une politique d'ordre moral qui vise à redonner toute sa place à l'Église dans la société.

4.2. L'installation de la République

4.2.1. Le renforcement institutionnel

En 1875, l'Assemblée vote trois **lois constitutionnelles** qui organisent les institutions du nouveau régime. L'esprit des textes est orléaniste, et doit permettre de remplacer facilement la République par une monarchie parlementaire.

L'essentiel du pouvoir est entre les mains du législatif, avec **un parlement bicaméral** composé d'une Chambre des députés élue au suffrage universel direct et d'un Sénat dont une partie des membres sont élus au suffrage indirect, les autres (75) étant désignés par la Chambre et inamovibles.

L'exécutif est contrôlé par **un président de la République** élu pour sept ans par les chambres, donc sans légitimité démocratique, ce qui permet de limiter ses pouvoirs (il possède néanmoins le droit de dissolution et le droit de grâce). Il choisit les ministres dans la majorité de la Chambre des députés, et c'est devant elle que ceux-ci sont responsables : le régime est parlementaire.

4.2.2. La conquête du pouvoir par les républicains

Si l'Assemblée de Bordeaux était monarchiste, le pays semble pourtant majoritairement favorable à la République dans les années 1870, comme en témoignent les **victoires électorales** successives remportées par les républicains dès les élections partielles de 1871. Les élections sénatoriales de 1875-1876 ne donnent qu'une courte majorité aux monarchistes, et les élections législatives de 1876 voient en revanche la victoire des républicains (360 sièges sur 510), de même que les municipales de 1878.

Cette conquête ne se fait pas sans **résistance de la part du président Mac-Mahon**. En 1877, il renvoie le président du Conseil républicain Jules Simon, pour le remplacer par le monarchiste duc de Broglie, et réaffirme sa volonté de ne pas respecter le principe du parlementarisme : c'est la « crise du 16 mai ». La majorité républicaine lui ayant rappelé ses obligations constitutionnelles (manifeste des 363), Mac-Mahon dissout la Chambre des députés et

use de tous les moyens de pression administratifs pour influencer sur le résultat des élections.

Les républicains gardent cependant la majorité, obligeant le président à « se soumettre ». En janvier 1879, ils l'ont également au Sénat, et Mac-Mahon, seul monarchiste au pouvoir, est obligé de démissionner. Avec l'élection de Jules Grévy à la présidence de la République, le 30 janvier 1879, **toutes les institutions de la République** sont désormais aux mains des républicains.

4.3. L'installation de l'État républicain (1879-1884)

4.3.1. Présentation du « parti » républicain

Les républicains, désormais au pouvoir, souhaitent appliquer le programme hérité des Lumières, visant à établir une vraie **démocratie politique** en France. Héritiers des générations qui ont lutté contre la monarchie et l'Empire, ainsi que des hommes de 1848, ils disposent pour la première fois de tous les pouvoirs et du soutien massif de la population, y compris rurale, sans opposition sérieuse. Ils vont appliquer leur programme avec pragmatisme, d'où leur surnom de « républicains opportunistes ».

Ils sont divisés en **deux grandes tendances**, dont témoignent les groupes parlementaires constitués après les élections de 1881 : les « opportunistes » (modérés) de l'Union républicaine (Jules Ferry) et les radicaux de la gauche républicaine (Léon Gambetta).

Ils partagent cependant tous **le même idéal** libéral, démocratique et anticlérical, qu'ils appliquent dans une série de grandes lois fondatrices votées entre 1879 et 1884.

4.3.2. L'établissement d'une démocratie politique

Les républicains prennent d'abord **des mesures symboliques**. *La Marseillaise* est adoptée comme hymne national en 1879, et le

14 juillet comme fête nationale l'année suivante, tandis que les chambres reviennent s'installer à Paris et que les sénateurs inamovibles sont supprimés.

Plus concrètement, les républicains inscrivent dans la loi **les principales libertés**. En 1881 sont rétablies la liberté des réunions publiques et surtout celle de la presse, dans une loi (29 juillet) considérée comme l'une des plus libérales de l'histoire dans la mesure où elle instaure une liberté d'expression presque intégrale.

La **démocratie locale** est également renforcée, avec l'élection des maires au suffrage universel (1884) et la publicité des séances des conseils municipaux.

4.3.3. Les réformes sociales

Les **droits sociaux** sont renforcés, avec en 1884 l'instauration de la liberté syndicale (loi Waldeck-Rousseau du 21 mars) et le rétablissement du droit au divorce (loi Naquet du 27 juillet).

Par deux lois que le ministre de l'Instruction publique Jules Ferry fait voter le 16 juin 1881 et le 28 mars 1882, **l'enseignement primaire** devient gratuit et obligatoire ; ses programmes sont laïcisés, ainsi que ses locaux et son personnel.

Au-delà de l'école, la **laïcisation** concerne l'ensemble de la société : les prières publiques à l'ouverture des sessions parlementaires sont supprimées, les jésuites sont expulsés, les congrégations davantage contrôlées, notamment dans l'enseignement.

5. Les défis de la République modérée (1884-1899)

5.1. La recomposition des droites

5.1.1. Les monarchistes ralliés

La victoire républicaine de 1879 provoque une **crise au sein de la droite**. Les trois courants monarchistes (légitimiste, orléaniste, bonapartiste) semblent assommés. Leurs électeurs s'abstiennent massivement aux élections législatives de 1881 (30 % d'abstention) et la droite ne recueille que 17 % des voix.

Devant l'évidence de l'enracinement du régime républicain, une partie des monarchistes décide de se rallier à la République : ce sont **les « progressistes »**, qui se recrutent essentiellement parmi les anciens orléanistes, proches des républicains les plus modérés. Ils vont former avec eux une alliance des centres qui gouvernera pendant quasiment toutes les années 1890.

Un peu plus tard, une partie de l'Église et de l'opinion catholique, héritière de la tradition légitimiste, se résigne au **Ralliement**. Elle est encouragée à accepter la République par le pape lui-même (encyclique *Rerum Novarum*, 1891).

5.1.2. Le refuge du nationalisme

Une autre partie de la droite reste intransigeante dans son refus de la République et constitue à la fin des années 1880 **une nouvelle tendance**, le nationalisme. L'élément principal de son idéologie n'est pas la nature du régime politique, mais l'idée de défendre d'abord et surtout l'intérêt de la nation et ses valeurs. C'est un dépassement de l'ancien patriotisme, plutôt ancré à gauche et chez les républicains.

Le nationalisme reprend à son compte une partie de l'**héritage bonapartiste** : culte du chef, de l'armée, antiparlementarisme, attachement à la grandeur nationale. S'y ajoutent la xénophobie et l'antisémitisme, ainsi que le refus du socialisme. C'est un mouvement hétéroclite qui séduit des gens de toutes les classes sociales, issues de la droite comme de la gauche.

Il se structure autour de **ligues** (Ligue des patriotes fondée en 1882, Ligue d'Action française fondée en 1905...) et de figures

emblématiques comme Maurice Barrès, Charles Maurras ou Édouard Drumont.

5.1.3. La crise boulangiste (1886-1889)

Le général **Georges Boulanger**, ministre de la Guerre (1886), se rend populaire par sa réforme de l'armée et une attitude ferme face à l'Allemagne (on le surnomme « le général Revanche »). Son slogan, « Dissolution. Révision. Constituante » témoigne de sa volonté de réformer le régime dans un sens plus autoritaire, ce qui lui vaut le soutien d'une partie de la droite.

Les républicains modérés au pouvoir s'inquiètent de sa **popularité croissante** et cherchent à l'éliminer (exclusion du gouvernement, mutation en province, mise à la retraite). Son élection triomphale à une élection législative partielle à Paris en janvier 1889 provoque une agitation qui fait craindre un coup d'État. Menacé d'arrestation, Boulanger est contraint à l'exil. Le mouvement boulangiste s'effondre alors rapidement.

Cet épisode marque **la première grande épreuve de la Troisième République** et constitue le moment de cristallisation de la droite nationaliste.

5.2. La République affaiblie ?

5.2.1. Les scandales

La montée de l'extrême-droite est favorisée par **deux scandales** qui viennent éclabousser une partie de la classe politique.

Le premier est le **scandale des décorations** (1887), qui éclate en pleine effervescence boulangiste. On découvre que le député Daniel Wilson, gendre du président Jules Grévy, utilise sa situation pour faire toutes sortes de trafics, notamment de Légions d'Honneur.

Le gouvernement et le président de la République lui-même sont obligés de démissionner.

En 1892 éclate à son tour le **scandale de Panama**, encore plus retentissant : afin d'obtenir le vote d'une loi l'autorisant à contracter un emprunt susceptible de combler son déficit, la compagnie chargée de creuser le canal de Panama a acheté des journaux et de nombreux députés. Cette vaste affaire de corruption révélée par la presse nationaliste discrédite une partie de la classe politique républicaine et renforce l'antiparlementarisme.

5.2.2. Le fonctionnement empirique des institutions

Le fonctionnement du régime montre un certain nombre de limites. La première est la **faible durée de vie des gouvernements** : 21 se succèdent entre 1885 et 1899 (même si ce sont souvent les mêmes ministres qui les composent). En l'absence de majorité organisée à la Chambre, il suffit parfois du rejet d'un seul texte pour faire démissionner le gouvernement.

La **Chambre des députés**, pièce maîtresse du dispositif institutionnel, est accusée par certains observateurs d'empiéter constamment sur le pouvoir exécutif, notamment par le droit d'interpellation qui place les ministres sous la menace permanente d'un vote de défiance.

Le **président de la République** joue un rôle mal défini. Il possède des pouvoirs constitutionnels dont il n'utilise jamais (veto suspensif, droit de dissolution discrédité par Mac-Mahon). À l'inverse, il joue un rôle majeur dans la désignation des présidents du Conseil, et l'élection au poste suprême fait donc l'objet de tractations entre les différentes forces politiques du parlement.

5.2.3. La question sociale

Si les républicains sont unis sur la question de la démocratie politique, il y a entre eux des **divergences sur la question**

sociale. Les modérés au pouvoir, souvent issus de la grande bourgeoisie, sont peu favorables aux droits sociaux, comme en témoigne l'échec répété du projet d'impôt sur le revenu.

Le mouvement ouvrier, brisé par la répression de la Commune, connaît pourtant une renaissance dans les années 1880-1890, dont la forme la plus visible sont les **attentats anarchistes** qui touchent le sommet de la République : une bombe explose au Palais-Bourbon (lancée par Auguste Vaillant en décembre 1893) et le président Sadi Carnot est assassiné (par Sante Geronimo Caserio le 24 juin 1894).

La **répression** contre les anarchistes est violente, avec le vote de lois restreignant la liberté de la presse (« lois scélérates » en 1893-1894) et un renforcement du contrôle policier. Les mouvements ouvriers sont eux aussi durement réprimés, comme la grève de Fourmies en 1891 (fusillade du 1^{er} mai qui fait neuf morts).

5.3. Le choc de l'affaire Dreyfus

5.3.1. Une affaire d'espionnage

En octobre 1894, on découvre des **fuites de secrets militaires** vers l'ambassade d'Allemagne. Un officier juif, le capitaine Alfred Dreyfus, est arrêté, jugé et condamné à la déportation au bagne de Cayenne.

La presse nationaliste mène une active campagne de dénonciation, trouvant en la personne de Dreyfus **un bouc émissaire idéal**, qui montre l'influence jugée néfaste des juifs dans la société et l'armée françaises.

Pourtant, le capitaine a toujours clamé son **innocence**, et le dossier réuni contre lui est maigre. Sa famille se mobilise pour l'aider. Le contre-espionnage français trouve le véritable coupable, mais l'état-major, soucieux de protéger l'honneur de l'armée, décide d'étouffer l'affaire.

5.3.2. Une affaire politique

En 1897, l'affaire trouve **un nouvel élan**, avec les interventions du vice-président du Sénat Auguste Scheurer-Kestner, qui interpelle le gouvernement, et surtout d'Émile Zola qui publie le 13 janvier 1898 dans *L'Aurore* un article (« J'accuse ! ») où il dénonce le scandale couvert par les autorités militaires.

L'opinion se saisit alors de l'affaire et on assiste à une **division en deux camps**, qui transcendent les clivages traditionnels : d'un côté, les dreyfusards souhaitent la réhabilitation du capitaine au nom de la justice et des droits de l'homme ; de l'autre, les antidreyfusards, cherchent surtout à protéger l'honneur de l'armée, et donc de la France, et refusent que celui-ci soit sacrifié à la réhabilitation d'un homme, qui plus est juif.

L'affrontement entre les deux tendances dure deux ans, à coups de campagnes de presse, de procès et de révélations sur les faux documents produits par l'état-major pour accuser Dreyfus.

5.3.3. Une affaire d'État

La situation dégénère en 1898-1899 : le gouvernement Méline, jugé trop conciliant avec la droite, doit démissionner, et le président de la République lui-même, Émile Loubet, est agressé par un antidreyfusard sur le champ de courses de Longchamp en juin 1899.

La violence est latente dans la capitale où les ligues nationalistes organisent de nombreuses **réunions et manifestations houleuses**. Le 23 février 1899, jour des funérailles nationales du président Félix Faure, l'un des leaders nationalistes, Paul Déroulède, tente d'entraîner une partie de l'armée vers l'Élysée. La tentative de coup de force échoue.

La **réaction des républicains** est vive : un gouvernement de « défense républicaine » dirigé par Waldeck-Rousseau est constitué en juin 1899 ; il organise l'épuration de la magistrature et de l'armée, et la répression judiciaire contre les ligues.

Ce nouveau ministère marque en même temps la **fin de la République modérée**. Celle-ci a permis l'installation d'un régime libéral et démocratique, et l'enracinement de la République. Mais l'alliance des centres (républicains modérés et monarchistes ralliés) a aussi montré ses limites. Son conservatisme en matière sociale l'a empêchée de répondre à certaines aspirations et a suscité la montée des mécontentements. Face au renforcement des droites les plus dures, la gauche s'unit et entame une nouvelle phase, celle de la République radicale.

6. La République radicale (1899-1914)

6.1. La question religieuse

6.1.1. Des gouvernements unis par l'anticléricalisme

De 1899 à 1909, c'est **une nouvelle alliance** qui gouverne en France, unissant l'ensemble des forces de gauche : socialistes, radicaux-socialistes, radicaux, républicains modérés ou « de gauche ». Cette alliance prend à partir de 1902 le nom de « Bloc des gauches ».

Ces diverses tendances ont **un programme commun**, autour de la défense de la République contre toutes les forces qui lui sont opposées, et notamment l'extrême-droite nationaliste et antiparlementaire, ainsi que les cléricaux.

Une première mesure emblématique marque la volonté de renforcer encore la démocratie : c'est la **loi sur les associations** (1^{er} juillet 1901), qui les autorise sur simple déclaration, et permet par exemple la création de partis politiques.

6.1.2. La montée des tensions religieuses

Le Bloc des gauches se forme dans le contexte de l'affaire Dreyfus, marqué par un **retour du courant clérical**, notamment avec le journal catholique *La Croix* qui participe activement à la campagne antidreyfusarde.

C'est le président du Conseil Émile Combes qui mène l'**offensive à partir de 1902**, dirigée d'abord contre les congrégations. La libérale loi de 1901 fait pour elles une exception, puisque contrairement aux autres elles doivent demander une autorisation pour exister. C'est un moyen pour le pouvoir d'en faire disparaître un certain nombre.

Cette politique sévère provoque des **tensions avec le Vatican**, avec lequel la France partage la gestion des affaires religieuses depuis le Concordat de 1801. Le pape critique ouvertement la politique anticléricale du gouvernement français et appelle les catholiques à la désobéissance. Le conflit s'envenime et va jusqu'à la rupture des relations diplomatiques en 1904.

6.1.3. La loi de Séparation

Afin de résoudre le problème, le gouvernement fait voter une **loi de séparation des Églises et de l'État** (9 décembre 1905). Désormais, la République, au nom du principe de liberté de conscience, ne reconnaît ni ne subventionne aucun culte. Les biens des Églises devront être gérés par des associations cultuelles constituées en vertu de la loi de 1901.

Cette loi ne résout pas tous les problèmes, comme en témoigne l'**affaire des inventaires** des biens des églises. De nombreux incidents émaillent l'accomplissement de ces procédures rendues obligatoires par la loi, car elles poussent à la résistance des fidèles révoltés par l'intrusion des autorités dans des lieux sacrés.

Il faut attendre 1907 pour voir l'**apaisement des tensions**, grâce à la suspension des inventaires et à une législation réglant définitivement la question des biens cultuels.

6.2. La question sociale

6.2.1. La reconstitution du mouvement ouvrier

La répression contre l'anarchisme et la nouvelle loi sur les associations aboutissent à une reconfiguration du mouvement ouvrier, autour de deux institutions majeures qui fédèrent l'ensemble des groupes de lutte.

Dans le domaine de l'action politique, un grand parti ouvrier se forme, la **Section française de l'internationale ouvrière** (SFIO), en 1905. Dès 1893 toutefois, les socialistes ont obtenu des sièges de députés (notamment Jean Jaurès). En 1899, Alexandre Millerand est le premier socialiste à participer à un gouvernement depuis 1848, comme ministre du Commerce et de l'Industrie.

Dans le domaine de l'action syndicale, c'est la **Confédération générale du travail** (CGT), créée en 1895, qui domine, bien qu'elle ne regroupe qu'une minorité des ouvriers. Elle refuse toutefois au congrès d'Amiens (1906) toute collaboration avec la SFIO, au nom de son idéologie antiétatique, l'anarcho-syndicalisme.

6.2.2. Violences et répression

Les années de la Belle Époque sont marquées par l'**intensité des conflits sociaux**, qui trouvent leur point culminant en 1906-1910.

Ils concernent un **nombre croissant de catégories de travailleurs** : ouvriers et mineurs dans un premier temps, mais aussi dockers et cheminots, agriculteurs (notamment les viticulteurs du Midi en 1907), fonctionnaires (instituteurs, postiers, qui ne possèdent pourtant pas le droit de grève), électriciens...

Ces grèves sont marquées par **une grande violence**. À la résolution des partisans du syndicalisme révolutionnaire de la CGT, le gouvernement répond par une répression sévère, en n'hésitant pas à faire tirer sur les grévistes. En 1908, des affrontements provoquent plusieurs morts en région parisienne. Des mesures de rétorsion sont

prises : arrestation des chefs de la CGT, réquisitions de grévistes, révocations... Cette répression provoque le départ des socialistes du Bloc des gauches en 1909.

6.2.3. Des réformes sociales

Le Bloc des gauches cherche parallèlement à satisfaire une partie des revendications des travailleurs. Il contribue d'abord à alléger le **temps de travail** : la journée de huit heures de travail, réclamée par la CGT, est accordée aux mineurs (1905). On instaure également le repos hebdomadaire obligatoire de 24 heures (loi du 13 juillet 1906).

Les travailleurs obtiennent également une série de **garanties** : les femmes toucheront désormais directement leur salaire (1907). L'assurance devient obligatoire (1905) et on crée un système généralisé de retraites ouvrières et paysannes (1910).

Dernière mesure symbolique : le 15 juillet 1914 est créé l'**impôt sur le revenu**, qui doit permettre une fiscalité plus juste et plus équitable. Réclamé depuis longtemps par les radicaux, il suscite pendant plusieurs années des débats acharnés.

6.3. La montée des tensions internationales

6.3.1. De nouvelles alliances

Depuis sa défaite de 1871, la France vit dans une situation d'**isolement diplomatique**. Elle est passée en 1870 pour le pays agresseur, et aucun de ses anciens alliés (Angleterre, Italie) n'a voulu l'aider. Son régime républicain la dessert ensuite, car l'Europe est encore très largement monarchique, et hostile aux tendances radicales de la France, qui inquiètent.

La crainte de l'expansionnisme allemand permet cependant un **rapprochement avec la Russie tsariste**. Des accords militaires

sont signés entre les deux pays en 1891-1892, et deux visites officielles réciproques sont ensuite organisées.

La République signe également une **Entente cordiale avec l'Angleterre** en 1904. Cet accord diplomatique et militaire permet d'apaiser les tensions nées des rivalités coloniales entre les deux pays.

6.3.2. L'esprit de revanche

Depuis 1871 et la perte de l'Alsace-Lorraine, se maintient dans une partie de la culture française l'idée d'une **revanche contre l'Allemagne**. Ce sentiment cependant est loin d'être général, et connaît des changements d'intensité en fonction notamment de l'évolution des relations avec l'Allemagne.

La ferveur nationaliste reprend au début des années 1910 à l'occasion des débats sur la **loi des trois ans**. Réclamée par l'état-major et la droite, combattue par la gauche en raison de son coût, elle est censée étendre à trois ans la durée du service militaire, afin que la France puisse disposer d'un nombre de soldats plus facilement mobilisables en cas de conflit. En dépit des polémiques, la loi est adoptée le 7 août 1913.

Dans cette atmosphère de ferveur patriotique de plus en plus générale, seuls les socialistes s'opposent à cet esprit belliqueux, et mettent en avant un **discours pacifiste**. Leur principal leader, Jean Jaurès, le paie de sa vie : il est assassiné le 31 juillet 1914.

6.3.3. La marche à la guerre

Au début du siècle se multiplient les **provocations de l'Allemagne** à l'encontre de la France, et d'abord dans le domaine colonial, où le *Reich* menace la présence française au Maroc (crises de 1905 et 1911) et réclame qu'on lui cède des territoires. Les incidents de frontières se multiplient également au début des années 1910.

La **dégradation de la situation internationale** est cependant générale en Europe, en raison de la situation tendue dans la « poudrière des Balkans » où les rivalités ethniques et territoriales provoquent des crises à répétition dans lesquelles les grandes puissances sont de plus en plus impliquées.

L'attentat de Sarajevo (28 juin 1914) provoque la crise la plus grave : la logique des alliances entraîne des **déclarations de guerre** tous azimuts. Le 3 août 1914, l'Allemagne déclare la guerre à la France. L'« Union sacrée » se fait autour de l'intérêt supérieur du pays et de la République. La « Grande Guerre » qui commence constitue une nouvelle étape dans l'histoire de la République et la France contemporaine.

Une France nouvelle : économie, société, culture

1. L'industrialisation : un nouveau modèle économique

La France passe entre 1848 et 1914 de la première à la deuxième phase de l'industrialisation dont les effets, limités jusque-là, se font désormais pleinement sentir et infusent l'ensemble du système économique. Cette évolution progressive se fait sans ruptures majeures, au gré des phases de la conjoncture. Si le système de production se modifie, c'est tout le modèle économique français qui se trouve redéfini.

1.1. Une conjoncture changeante

1.1.1. L'essor des années 1850-1860

Après la crise de la fin des années 1840, en partie responsable du mécontentement social qui avait mené à la révolution de Février, les deux décennies du Second Empire sont marquées par un **dynamisme économique** certain. Le taux de croissance de la production, qui ne dépasse pas 2 % pour la période 1845-1850, atteint 3,9 % entre 1850 et 1855, et 3,2 % entre 1855 et 1865.

Cet essor est surtout basé sur **l'élan industriel**, avec la constitution du deuxième réseau de chemins de fer français (après celui, embryonnaire, de la monarchie de Juillet), qui entraîne le reste

de l'industrie et notamment la métallurgie (construction du matériel ferroviaire).

Toutefois cette période est aussi marquée par une **dépression agricole** : provoquée par la concurrence croissante des produits étrangers, elle se manifeste par une baisse des prix, une diminution de la valeur de la terre, la multiplication des petites exploitations, tout ceci entraînant un ralentissement de la modernisation.

1.1.2. La Grande Dépression de la fin du XIX^e siècle (1873-1896)

Un **krach financier** européen, parti de la place de Vienne en 1873, provoque la première grande crise internationale du monde capitaliste. La France, touchée plus tardivement mais plus durement que les autres pays, alterne les périodes de reprise (ainsi de 1875 à 1882, où l'essor de la production industrielle est rapide) et les rechutes, comme en 1882 et en 1889.

Plusieurs **facteurs** expliquent ces difficultés : la stagnation du pouvoir d'achat des agriculteurs qui réduit leur demande et affecte la production de biens industriels ; le recours au protectionnisme des partenaires commerciaux de la France, ce qui la prive de débouchés...

Le ralentissement de l'activité entraîne des **faillites** retentissantes (krach de l'Union générale, 1882) et un important **chômage** qui explique en partie les agitations sociales de la période (boulangisme par exemple).

1.1.3. La prospérité de la Belle Époque

La reprise économique s'amorce dès 1896. Le taux de croissance de la production industrielle, inférieur à 2,5 % jusque-là, dépasse désormais ce chiffre, et atteint même 4,5 % en 1905-1910. Autre indicateur de la croissance, la valeur des stocks monétaires passe de 15 à 27 milliards de francs entre 1897 et 1913.

Les facteurs de cette croissance sont multiples : d'un point de vue conjoncturel, un nouvel afflux d'or venu d'Afrique du Sud joue un rôle majeur. Au niveau structurel, la France bénéficie de l'arrivée à maturité du système industriel et bancaire développé depuis le début de l'industrialisation, et de l'importance des investissements et de l'innovation.

L'expression de « Belle Époque », forgée au lendemain de la Grande Guerre, renvoie notamment à la prospérité qui est celle de la France durant ces années d'enrichissement. Elle ne profite toutefois pas à tous de la même manière, ce qui explique l'importance des conflits sociaux.

1.2. Des secteurs clés pour l'industrie française

1.2.1. Le triomphe du charbon et de l'acier

La **production de houille** (le principal type de charbon) qui n'était que de cinq millions de tonnes en 1850, passe à 20 millions en 1880 et à 40 en 1914. Les bassins houillers du Nord, du Massif Central, de Bourgogne, deviennent des régions industrielles majeures, où la mine est au cœur des enjeux sociaux et politiques. Le charbon est toutefois essentiel à deux éléments majeurs du système économique.

Il est d'abord le combustible de ce qui reste la principale source d'énergie, la **machine à vapeur**, que ce soit dans les locomotives ou les machines industrielles (dont le nombre double à la Belle Époque).

On l'utilise aussi dans la **sidérurgie**, qui arrive à son apogée à partir des années 1880 grâce à une série de progrès depuis les années 1850 qui permettent une production en grande quantité. De 500 000 tonnes de fonte et d'acier produites au milieu du siècle, on passe à trois millions en 1880 et à neuf millions en 1913.

1.2.2. Les débuts de l'électricité

Un véritable **mythe de la « fée électricité »** se construit dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, entretenu par des expositions spécifiques (à partir de 1881) ou encore par les illuminations de la tour Eiffel. L'électricité fait figure d'énergie de l'avenir.

Son **utilisation** s'étend à l'éclairage urbain, aux tâches domestiques (aspirateur, fer à repasser, machine à coudre), mais surtout au transport : l'électrification du chemin de fer commence en 1899, à Paris et dans sa banlieue, et il existe 2 300 km de tramways électriques en France en 1914. L'industrie et l'atelier voient également se multiplier les moteurs électriques.

Mais l'utilisation de l'électricité connaît **des limites**, les réseaux de distribution étant encore relativement restreints et non connectés entre eux : à la veille de la guerre, ils ne desservent que 7 000 communes et 800 000 abonnés. Beaucoup de Français n'y auront pas accès avant longtemps.

1.2.3. De nouvelles industries de pointe

Le **secteur de la chimie** est particulièrement lié aux innovations techniques, dans lesquelles la France est à la pointe (bien que l'Allemagne domine ce secteur), et qui permettent de mettre au point des matériaux artificiels (aluminium, soude, matières plastiques et synthétiques...) qui viennent remplacer ou améliorer les produits naturels. Ce secteur concerne un vaste éventail d'activités, du textile aux produits pharmaceutiques en passant par les engrais agricoles ou la production de soude.

Le domaine des transports évolue avec l'apparition de l'**industrie automobile**. Elle est aussi le résultat d'une série d'innovations dans lesquelles les Français jouent un rôle majeur, comme les frères Renault. La France multiplie sa production par vingt entre 1900 et 1913, et reste jusqu'à 1914 la première exportatrice mondiale d'automobiles.

Il faut évoquer aussi l'essor plus tardif de l'**industrie aéronautique**, qui compte déjà 94 constructeurs en 1914.

1.3. Les mutations structurelles : un nouveau modèle économique

1.3.1. Les nouveaux chemins de l'argent

La période voit la **constitution d'un système bancaire moderne**, avec l'apparition sous le Second Empire des banques en sociétés par actions qui drainent l'épargne vers l'activité économique (prêts aux entreprises, investissements). Elles étendent leurs réseaux : la Société générale, créée en 1864, possède un millier d'agences en 1914. Les techniques bancaires s'améliorent, avec par exemple le chèque autorisé dès 1865.

La France est alors la **deuxième puissance financière mondiale** derrière le Royaume-Uni, tant dans l'importance de la Bourse de Paris qu'en termes de volume des exportations de capitaux. Les investissements à l'étranger se développent à la Belle Époque (ils représentent 7 % de la richesse française en 1914), en Europe (emprunts russes) et dans l'empire colonial surtout.

Le **rapport des Français à l'argent** évolue : le chèque, qui représente les trois quarts des opérations bancaires en 1914, supprime la monnaie métallique dans les échanges commerciaux, tandis que l'utilisation du billet reste encore peu répandue. Les épargnants continuent à rechercher les fonds d'État et les valeurs foncières, et se tournent tardivement vers les sociétés industrielles.

1.3.2. La maturation du capitalisme français

La France connaît une **modernisation des structures capitalistes**. La légalisation des sociétés anonymes (loi du 24 juillet 1867) et leur multiplication permettent aux entreprises de drainer davantage de capitaux. Le modèle traditionnel de l'entreprise au

capital familial n'est plus exclusif, à l'heure où les besoins de financement s'accroissent.

La **faiblesse de la concentration** reste pourtant un problème structurel de l'économie française. La taille des entreprises reste modeste (4,3 ouvriers par patron en 1906 en moyenne), notamment dans l'industrie. Dans certains secteurs toutefois (chimie), c'est la grande entreprise qui domine. Pendant longtemps persiste aussi le modèle proto-industriel d'une production dans des petits ateliers ruraux dispersés. Il faut attendre les années 1880 pour que l'usine se généralise.

La **structuration du monde patronal** progresse. Les cartels et ententes entre entreprises se développent, notamment pour maintenir les niveaux de prix. Les comités patronaux (Comité des forges, Comité des houillères), organisés par branche, jouent essentiellement un rôle de lobbying auprès de l'État.

1.3.3. Les recompositions de la main-d'œuvre

Le **travail des femmes est une réalité précoce**, que la Grande Guerre ne fera qu'accentuer : elles sont 4,6 millions d'actives en 1866, 7,7 millions en 1906. Traditionnellement présentes dans l'agriculture, le commerce, l'éducation, la santé, ainsi que dans les mines et certains secteurs industriels (textile : 56 % de femmes en 1906), elles investissent aussi en masse les services qui se développent dans la deuxième moitié du siècle.

Le nombre de **travailleurs immigrés** augmente sensiblement durant la période : on en compte 350 000 au milieu du siècle, un million en 1881, et ils représentent en 1906 18 % des effectifs dans la métallurgie lourde et 6,5 % dans les mines. Leur présence suscite des réactions parfois violentes de rejet, notamment durant les périodes de tension sociale, comme le montrent les incidents mortels à l'encontre de travailleurs italiens à Aigues-Mortes en 1893.

La France, à la veille de la Grande Guerre, est une des principales puissances économiques du monde, en dépit de faiblesses

structurelles. Entrée de plain-pied dans l'industrialisation, elle voit sa société bouleversée par la lente modification des structures économiques.

2. Les groupes sociaux à l'heure de l'industrialisation

2.1. Un déclin du monde rural ?

2.1.1. Une diminution du rôle économique des campagnes

Si la France s'industrialise, la **domination de l'activité agricole** reste néanmoins une réalité jusqu'aux années 1880 : elle est encore alors le premier secteur en termes de revenu national (58 % dans les années 1860-1870), comme de population active (51 % en 1856). Le Second Empire représente plutôt une période de progrès pour l'agriculture.

Un tournant est pris dans les années 1870-1880, avec une crise agricole provoquée par la concurrence des produits étrangers. À la Belle Époque, l'agriculture ne représente plus que 36 % de la population active, et 27 % du revenu national.

De nombreux indicateurs témoignent alors du **faible dynamisme de l'agriculture française** : stagnation des terres cultivables, émiettement de la propriété, lenteur du progrès technique et de la mécanisation, faiblesse du taux de croissance (jamais plus de 1,5 % par an à la Belle Époque).

2.1.2. La prégnance du modèle urbain

La société rurale connaît **un fort phénomène d'acculturation**, déjà ancien mais qui s'accélère à partir des années 1880 avec le développement de la presse, de l'école, des migrations interrégionales... On assiste au déclin de certaines coutumes, comme les fêtes et les veillées, au profit de nouvelles formes de sociabilité

venues de la ville. Celle-ci influence les tenues vestimentaires, les façons de parler, le système de valeurs.

Le monde rural pâtit du **mépris pour la paysannerie** hérité des Lumières et entretenu par la littérature et certains discours politiques. Jusqu'aux années 1880, le paysan est généralement jugé conservateur, routinier, ignorant, notamment par les républicains.

Le regard devient plus bienveillant à la fin du siècle. La littérature, l'art, l'ethnographie s'intéressent davantage à un monde qui disparaît, et **le folklore** permet de conserver certaines traditions, mais de façon artificielle, car influencée par des mythes construits à la ville.

2.1.3. Un milieu répulsif

Dès lors, l'**exode rural** constitue un phénomène majeur de la démographie française au XIX^e siècle. Amorcé avant le milieu du XIX^e siècle, il s'accélère dans les décennies qui suivent. Les campagnes regroupent 75 % de la population totale en 1850, 65 % en 1881, 55 % en 1914.

Cet exode touche **des catégories différentes** selon les périodes. Il concerne d'abord surtout des artisans qualifiés, ensuite remplacés par des travailleurs agricoles, de petits exploitants, des jeunes chassés vers la ville par la baisse des revenus et le chômage.

Les **régions les plus touchées** sont les Alpes, le Massif Central, la Corse. Les régions de vignoble pâtiennent également du phylloxera qui ravage les vignobles à partir des années 1860 et ruine des terroirs entiers (dans le Bassin parisien, le Languedoc, les Charentes) : il provoque la destruction de 300 000 emplois agricoles.

2.2. Anciens et nouveaux groupes aisés

2.2.1. La domination de la grande bourgeoisie économique

L'industrialisation permet l'enrichissement du patronat manufacturier et industriel. La figure typique est celle de **l'entrepreneur capitaliste** (Eugène Schneider, Louis Renault...), dont le dynamisme, la gestion rigoureuse et l'intelligence technique sont à la base de la réussite. Souvent héritier, il est aussi parfois un autodidacte et par là même un modèle de réussite.

La figure du **manager** (le mot est passé de l'anglais au français en 1857) se développe à partir des années 1880. Formé par des études techniques ou universitaires poussées, il dirige l'entreprise sans en posséder le capital, notamment dans les sociétés anonymes.

Les plus grandes fortunes restent cependant celles des **grands banquiers et négociants**, à l'image de la famille Rothschild. Recevant le plus souvent en héritage un capital bâti sur plusieurs générations, ils disposent de revenus colossaux investis dans de nombreuses entreprises, ce qui leur donne un pouvoir économique important.

2.2.2. La fusion des élites

Les deux hautes bourgeoisies, industrielle et financière, ont **des liens étroits**. Les industriels ont besoin de l'appui des financiers pour constituer et maintenir leur capital, surtout à partir du milieu du siècle, quand les investissements se font plus lourds avec le développement du machinisme.

Cette bourgeoisie économique a également tendance à fusionner avec **l'ancienne noblesse en déclin**. Celle-ci parvient à se maintenir au pouvoir politique, tout en le partageant davantage avec la bourgeoisie, sous le Second Empire et même au début de la Troisième République (la « République des ducs » des années 1870) mais est marginalisée ensuite. Sa fortune, essentiellement foncière, pâtit durement de la crise agricole.

Toutefois la noblesse se maintient grâce à ses **liens avec la bourgeoisie**, économiques (investissement dans les mines et

l'industrie), culturels (reproduction du mode de vie aristocratique par les grands bourgeois) et personnels (alliances matrimoniales).

2.2.3. Une nouveauté : les classes moyennes

À un rang inférieur à celui de l'élite économique et politique, la moyenne bourgeoisie et la petite bourgeoisie se structurent de plus en plus en **un groupe social à part entière**, qui se caractérise par l'indépendance économique, des revenus corrects et une activité non manuelle.

Elle est constituée de **groupes extrêmement variés** dans leurs activités, leurs revenus et leur culture qui connaissent tous une augmentation de leurs effectifs : professions libérales (le nombre de médecins double entre 1876 et 1911), hauts et moyens fonctionnaires, petits et moyens entrepreneurs, ingénieurs (25 000 en 1914), employés...

Généralement éduquée, la classe moyenne joue **un rôle politique croissant**. Le professeur Duruy, l'avocat Waldeck-Rousseau, l'ingénieur Sadi Carnot, le médecin Clemenceau sont des exemples de ces « nouvelles couches » (Gambetta) qui bénéficient de la démocratisation du pouvoir.

2.3. Les recompositions des classes populaires

2.3.1. Des limites floues

Les classes populaires constituent **une catégorie difficile à appréhender**, entre l'idéal romantique du « Peuple » célébré par Michelet en 1846, la réalité du prolétariat mise en avant par les théoriciens du mouvement ouvrier et l'imaginaire des « classes dangereuses » développé dans une partie des élites.

Les **critères de définition** sont l'exercice d'un travail souvent salarié, peu qualifié et manuel, et l'absence d'aisance financière.

Cela concerne les ouvriers, les domestiques, les prostituées, les vagabonds, etc., à la ville et à la campagne. L'approche statistique reste cependant difficile, comme pour les autres groupes sociaux.

La limite supérieure, celle avec les classes moyennes est difficile à préciser. **Le cas des employés** est emblématique. Titulaires d'un niveau de qualification qui les place dans la classe moyenne, les cols blancs sont de plus en plus nombreux à mesure que la scolarisation s'étend, et leurs revenus baissent. Ils ont plus de mal à assurer l'exercice d'un mode de vie bourgeois, et à se distinguer des ouvriers dont les plus qualifiés ont parfois des salaires supérieurs.

2.3.2. L'essor du monde ouvrier

L'industrialisation continue longtemps à se faire dans **le cadre traditionnel du métier**, hérité de l'artisanat. L'ouvrier reste ainsi associé à la figure de l'artisan, titulaire d'une qualification technique obtenue par l'apprentissage. Ce monde de l'atelier persiste encore à la Belle Époque, à la campagne comme à la ville, mais il est en crise dès le milieu du siècle (appauvrissement).

À partir des années 1880 seulement, **l'ouvrier d'usine** devient la figure centrale du monde industriel. Se constitue progressivement l'image de l'ouvrier essentiellement urbain, doté d'une conscience de classe croissante, forgée dans la solidarité d'un quotidien difficile et dans la lutte sociale.

Ce qui caractérise en effet l'ouvrier est la **difficulté des conditions de travail**. L'usine est souvent présentée comme un bagne. Les règlements et la surveillance des contremaîtres sont rigoureux. La mécanisation des tâches dévalorise le travail, qui nécessite moins de qualification et justifie la modestie des salaires.

2.3.3. De l'inégalité au sentiment d'injustice

L'industrialisation est un facteur d'**enrichissement de la société** : entre 1850 et 1814, la fortune des Français est multipliée

par deux. Tous les groupes connaissent sur le long terme une amélioration de leur niveau de vie.

La société reste cependant marquée par **une profonde inégalité**. Une minorité de la population possède une majorité de la richesse. Beaucoup ne ressentent pas, à l'échelle de leur vie, les effets de l'enrichissement général, et la misère reste pour beaucoup une réalité.

Cette inégalité est perçue comme une injustice et suscite le **mécontentement**. L'action syndicale, qui s'intensifie à la Belle Époque, s'organise en partie sur l'idée d'une meilleure répartition des fruits du progrès industriel.

3. Les débuts de la culture de masse

3.1. Une nouvelle ère : production et consommation de masse

La grande mutation du système économique aboutit à un **changement d'échelle** de l'offre et de la demande, qui permet une massification et une unification des pratiques de consommation.

3.1.1. La croissance de l'offre

La mécanisation permet un **accroissement considérable de la production**, notamment en biens de consommation. La production de Renault est de sept voitures en 1898, mais dépasse le millier dès 1905, les 5 000 dès 1910.

Les entreprises sont soucieuses de l'amélioration de leur **productivité**. Dès les années 1880, les principes du travail à la chaîne sont mis en place, et l'industrie automobile, Peugeot notamment, rationalise sa production au début du xx^e siècle, avant les premières applications du taylorisme en 1910.

La réduction des coûts de production entraîne la **baisse des prix** qui permet de démocratiser l'accès aux nouveaux produits. Ceux du

textile ont été les premiers à bénéficier du phénomène dès la première moitié du ^{XIX}^e siècle. La voiture, la bicyclette, sont à leurs débuts des produits de luxe, dont le prix baisse ensuite.

3.1.2. L'essor de la demande

La demande elle-même augmente, grâce à des phénomènes variés : les **évolutions économiques et sociales globales**, comme l'urbanisation (44 % d'urbains en 1911, contre 25 % en 1850) et l'augmentation du pouvoir d'achat, en sont des facteurs privilégiés.

L'essor du marketing et de la publicité est déterminant. Les formes privilégiées en sont l'affiche, qui connaît un apogée dans les années 1900, et la presse où se multiplient les réclames, lesquelles insistent sur la nouveauté des produits et les effets de mode, auxquels la population urbaine est de plus en plus sensible.

La consommation se trouve aussi facilitée par **l'accès croissant aux produits**. Les grands magasins se multiplient, de même que s'étoffent les réseaux spécialisés de vente comme les librairies. Le développement du crédit encourage aussi la consommation.

3.1.3. La massification en chiffres

La deuxième moitié du ^{XIX}^e siècle voit un **changement de régime statistique**, les ordres de grandeur des pratiques sociales évoluant de manière rapide. L'augmentation relativement limitée de la population (36 millions d'habitants en 1850, 39 millions en 1914) l'explique moins que la mutation du système économique et culturel.

Les pratiques sociales au début du ^{XX}^e siècle se comptent désormais bien souvent **en millions** : 3,5 millions de vélos en France en 1914 ; certains journaux comme *Le Petit Parisien* se vendent à plus d'un million d'exemplaires. Les Expositions

universelles sont les manifestations qui attirent le plus de monde : 5 millions à la première en 1855, 50 millions en 1900.

La massification des pratiques est pourtant **un processus lent et inégal**. À la veille de 1914, il n'y a « que » 40 000 automobiles en circulation, seuls 18 % des foyers parisiens possèdent un cabinet de toilette, il n'y a que huit téléphones pour 1 000 habitants...

3.2. La civilisation de l'imprimé

3.2.1. L'extension de l'alphabétisation

Le ^{XIX}^e siècle est « le siècle de l'école ». Le **développement de la scolarisation**, lancé par la loi Guizot (1833), se poursuit avec les lois Falloux (1850) et Duruy (1867) qui multiplient les écoles pour les filles et étendent la gratuité. Les lois Ferry (1881-1882) achèvent le processus en rendant l'instruction primaire gratuite et obligatoire de 6 à 13 ans.

L'alphabétisation progresse en conséquence. Dès les années 1870, les trois quarts des hommes et les deux tiers des femmes savent écrire. L'enseignement primaire est en effet essentiellement basé sur l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, ainsi que du calcul. Son programme s'étend cependant : histoire et géographie (1867), instruction civique (1882)...

Parallèlement, les **bibliothèques scolaires** se développent. Ces évolutions font entrer la lecture dans les habitudes quotidiennes : en développant la demande, elles transforment la lecture en une pratique culturelle de masse.

3.2.2. Les effets de la révolution du livre

Si la demande augmente, l'offre fait de même grâce à l'**action des éditeurs modernes**. Le « capitalisme d'édition » (Jean-Yves Mollier) s'institutionnalise au milieu du ^{XIX}^e siècle. La figure nouvelle

de l'éditeur, entrepreneur soucieux d'augmenter ses chiffres de ventes, contribue à démocratiser le livre, en le considérant comme un produit commercial.

La **baisse des prix** est un élément majeur de cette stratégie. Entamée par Charpentier en 1838, elle se poursuit sous le Second Empire avec les collections à bas prix de Louis Hachette (Bibliothèque des chemins de fer, à 2 francs) ou Michel Lévy (collection à 1 franc).

Les **stratégies commerciales** se révèlent déterminantes : multiplication des réseaux de vente (bibliothèques de gare de Hachette, 1852), fidélisation des lecteurs (phénomène de la collection), développement de l'illustration, réduction du format : ces innovations, et d'autres, contribuent à faire du livre un produit de consommation courante.

3.2.3. Le règne de la presse

La presse connaît depuis les années 1830 les **mêmes évolutions que le livre**, qui s'accroissent ensuite : fidélisation par le roman-feuilleton, baisse des prix, illustrations, spécialisation... On entre dans la « civilisation du journal » : sa lecture devient une pratique quotidienne et répandue partout. Il influence la littérature, la politique, les modes de vie...

La **naissance de la presse populaire** révolutionne le monde des quotidiens. Le *Petit Journal* (1863), titre pionnier, fixe les règles du genre : exploitation des faits divers, prix modiques (le journal « à un sou », soit 5 centimes), illustrations...

La Belle Époque représente **un âge d'or**. Les 73 titres de la presse quotidienne parisienne tirent à près de 5,3 millions d'exemplaires en 1912. La presse spécialisée et illustrée se développe, ainsi que la pratique du reportage. La presse provinciale est aussi très dynamique.

3.3. Vers une civilisation des loisirs

3.3.1. Des loisirs pour tous ?

Le **temps consacré au loisir** dépend du temps consacré au travail, qui est important, même s'il a tendance à baisser à partir du milieu du XIX^e siècle. La durée quotidienne évolue peu, la journée de 8 heures par exemple n'étant appliquée que tardivement et ponctuellement. De surcroît, si le dimanche chômé est supprimé en 1879, la journée de repos hebdomadaire ne s'impose qu'en 1906.

Les formes du divertissement dépendent des **moyens financiers et intellectuels**. Les élites pratiquent, dans des lieux fermés aux autres classes, le « loisir cultivé » (Alain Corbin) : chasse et courses, clubs et salons, voyages et collectionnisme nécessitent du temps, de l'argent et un minimum d'éducation.

Le loisir est ainsi lié aux **formes de la sociabilité**. Dans les campagnes, fêtes, veillées et dimanches entretiennent la cohésion du groupe. Dans les villes, la pratique du carnaval perdure, tandis que l'offre de spectacles foisonne.

3.3.2. Le renouvellement des spectacles

Le **règne du spectacle** se confirme dans la deuxième moitié du XIX^e siècle : il est la pratique culturelle la plus répandue. Avec l'embourgeoisement du théâtre proprement dit, on passe de la « dramaturgie » (Jean-Claude Yon), caractéristique de la première moitié du siècle à l'émergence d'une « société du spectacle ». À la Belle Époque, une trentaine de salles de théâtre et trois cents cafés-concerts ouvrent leurs portes chaque soir à Paris et l'on estime à un demi-million le nombre de spectateurs qui y vont au moins une fois par semaine.

Parmi les **nouvelles formes de spectacle**, le café-concert, apparu dans les années 1840, connaît un essor important auprès d'un large public, l'opérette se développe dans les années 1860. Le

music-hall apparaît à la même époque et propose en une soirée plusieurs spectacles (chansons, numéros de cirque et de danse, etc.).

Le **développement du cinématographe** à la Belle Époque fait entrer les loisirs dans une nouvelle ère, celle de l'audiovisuel. Breveté en 1895 par les frères Lumière, il est d'abord un spectacle de foire, itinérant, avant de se sédentariser dans des salles spécifiques (plus d'un millier en 1914). Georges Méliès, les frères Pathé ou encore Léon Gaumont sont les pionniers d'une nouvelle technique qui devient rapidement un art, un loisir et une industrie.

3.3.3. Le développement du sport moderne

Le sport, resté élitaires dans la première moitié du XIX^e siècle, connaît **un mouvement d'institutionnalisation** ensuite. Celle-ci se fait dans le cadre scolaire, où l'enseignement de la gymnastique s'étend, et où se constituent les premières équipes d'établissement (premier tournoi interscolaire de rugby en 1890). Dans le cadre associatif, les sociétés de gymnastique et de tir, à connotation militaire, sont concurrencées par les sociétés sportives, plus tournées vers le divertissement.

Le sport est aussi touché par le **processus de démocratisation**, permis par l'industrialisation et la médiatisation. Le cyclisme en est un parfait exemple avec la forte croissance de la production de vélos et la création d'événements populaires comme le Tour de France (1903), lancé par le journal *L'Auto*. Les pratiques d'abord élitaires (sports anglo-saxons) se diffusent progressivement aux classes moyennes et ne touchent les classes populaires qu'au XX^e siècle.

4. Des derniers feux du romantisme aux avant-gardes : le monde de la création

4.1. Les nouvelles conditions d'exercice de la création

4.1.1. L'affaiblissement du contrôle étatique

Traditionnellement l'État monarchique joue un rôle majeur dans le domaine de la création par une **politique de mécénat** qui fournit du travail aux artistes et assure le prestige du régime, tout en permettant un certain contrôle esthétique sur la production. Napoléon III comme la République perpétuent cette tradition, avec moins de contraintes cependant.

La **liberté littéraire** a du mal à s'imposer, comme en témoignent de retentissants procès d'écrivains (Flaubert et Baudelaire en 1857). Mais le régime réglementaire s'allège progressivement : la censure des écrits est supprimée, provisoirement en 1848 et définitivement en 1881, la censure des théâtres l'est en 1906. La « liberté [économique] des théâtres » avait été décrétée par Napoléon III dès 1864 et le régime des brevets pour l'Imprimerie et la Librairie supprimé par les républicains en septembre 1870.

L'époque voit en outre la **fin de la domination de l'académisme** : un nombre croissant d'artistes s'affranchissent des règles traditionnelles de l'art dès le milieu du siècle, et l'Académie des Beaux-Arts joue un rôle de moins en moins important dans la vie artistique (elle perd en 1881 l'organisation du Salon de peinture).

4.1.2. Le poids nouveau du marché

Dans le domaine littéraire, le poids de l'industrie privée est ancien et se renforce avec le rôle croissant de l'éditeur capitaliste qui achève le processus de **désacralisation de l'auteur**. Celui-ci est de plus en plus soumis aux contraintes commerciales, et à la nécessité d'écrire pour vendre.

Le collectionnisme d'art, répandu dans la noblesse et la grande bourgeoisie, est ancien aussi, mais il faut attendre les années 1880 pour voir **l'émergence d'un marché de l'art** en France, avec réseaux de galeries et de salles des ventes, presse spécialisée... Le

marchand d'art, tel Paul Durand-Ruel, devient un interlocuteur privilégié entre artistes et acheteurs.

La création liée aux **spectacles** connaît les mêmes évolutions. La libéralisation de 1864 permet une profusion de salles où peuvent se produire davantage d'artistes, notamment des chanteurs. Le marché de la **chanson** (paroles imprimées avec ou sans la partition), ancien, se développe rapidement, ce dont témoigne la création de la SACEM (Société des Auteurs, Compositeurs et Éditeurs de Musique) dès 1851.

4.1.3. Art, science et industrie

Les progrès scientifiques et techniques jouent un rôle essentiel dans l'évolution de la création. Ainsi, le conditionnement de la **peinture en tube** facilite la peinture en extérieur ; certains sites réputés voient s'installer des colonies d'artistes auxquelles on attribue même parfois le nom d'« écoles » (Fontainebleau, Barbizon, Pont-Aven).

Les **travaux sur l'optique** modifient aussi le regard des peintres, qui vont davantage travailler sur le rendu de la lumière et de ses variations : c'est le cas des impressionnistes (années 1860-1880), des pointillistes (ou divisionnistes), ou encore des nabis (1888-vers 1900), ainsi que de peintres isolés comme Gauguin ou Cézanne.

L'industrialisation influence aussi les styles. En architecture, le métal est de plus en plus utilisé, notamment dans le style « ingénieur » qui triomphe avec la tour Eiffel (1889). La production de masse inspire également les artistes : dès 1913, Marcel Duchamp, avec ses *ready-made*, élève l'objet le plus banal au rang d'œuvre d'art.

4.2. Un demi-siècle de bouleversements esthétiques

4.2.1. Romantisme et académisme : des genres marginalisés

La période du Second Empire correspond aux **derniers feux du romantisme**. Gautier publie *Émaux et camées* (1852) et Hugo reste un auteur prolifique. À l'opéra, c'est l'époque de Gounod qui reprend des grands thèmes romantiques (*Faust*, 1859, *Roméo et Juliette*, 1864). Mais les grandes figures du romantisme disparaissent les unes après les autres : Schumann (1856), Musset (1857), Delacroix (1863), Lamartine et Berlioz (1869)...

L'**académisme** pictural, avec ses thèmes antiques et historiques, est à son apogée sous Napoléon III qui l'apprécie particulièrement (Ingres, Gérôme, Cabanel...). En dépit des renouvellements esthétiques, cette tradition académique perdure après 1870 dans le style « pompier », art officiel qui exalte les valeurs républicaines et bénéficie des commandes de l'État. En littérature, c'est l'Académie française qui fait figure de temple des traditions.

4.2.2. Reproduire la réalité

L'échec des espoirs de 1848 compromet l'idéalisme qui caractérisait les mouvements néo-classique et romantique. Les créateurs se réfugient pour beaucoup dans le **réalisme** qui cherche à reproduire le réel avec exactitude. Il s'impose en peinture avec Courbet et Millet, en sculpture avec Carpeaux et Rodin, en littérature avec Flaubert, Maupassant, ou encore, dans les années 1880-1890, avec le naturalisme de Zola.

La question de la reproduction du réel se pose de façon cruciale dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, à l'heure surtout où **la photographie** vient concurrencer l'artiste, notamment le peintre, dans ce qui était sa fonction traditionnelle. Depuis les travaux de Niepce et Daguerre (années 1820-1830), cette technique se perfectionne et surtout envahit le quotidien, avec le format dit « carte de visite » (à partir de 1854), les cartes postales (à partir de 1873) ou la presse illustrée de photoreportages.

4.2.3. Dépasser la réalité

En rupture avec la tradition d'imitation de la réalité, les **courants d'avant-garde** qui se multiplient à partir des années 1860, redéfinissent les bases de la création esthétique.

L'impressionnisme, qu'il soit pictural (Monet, Renoir et les autres peintres influencés par Manet) ou, à partir de 1894, musical (Debussy, Ravel, Dukas...), cherche à rendre *l'impression* que l'artiste éprouve devant le spectacle de la nature.

Dans la lignée du romantisme, le **courant symboliste**, représenté par Mallarmé en poésie, Debussy en musique, Moreau en peinture, en appelle à la *sensibilité* de l'artiste, dans une démarche parfois empreinte de mysticisme. En peinture, le **fauvisme** (1905-1907) cherche à *exprimer* le rapport de l'artiste à la nature, tandis que le **cubisme** (à partir de 1908) de Braque et Picasso veut faire ressortir la *structure* profonde des éléments plutôt que leur forme visible.

L'**abstraction** marque l'aboutissement de ces évolutions : l'artiste abandonne carrément l'imitation de la nature, comme le font Robert et Sonia Delaunay dès 1912-1913. La même révolution fondamentale se produit en musique avec les remises en cause de l'harmonie traditionnelle (Stravinsky).

4.3. L'art et le peuple

4.3.1. Un art pour le peuple

La période est marquée par d'importantes réflexions sur le rapport du créateur au public. 1848 fait renaître l'idée d'un « **art pour le peuple** », autour de trois idées-forces : accès égalitaire de tous les citoyens aux collections artistiques ; rôle majeur de l'art dans l'éducation des masses ; contribution du patrimoine artistique à la création d'une identité nationale.

La **multiplication des musées** durant la période est une réponse à ces ambitions : on en compte 200 en 1850, 600 en 1914.

Le Louvre est ouvert gratuitement au grand public tous les jours à partir de 1855. Le musée est présenté comme un élément central du processus d'éducation populaire, au même titre que l'école ou la bibliothèque.

Des **efforts de démocratisation** (bien que l'idée n'existe pas alors) sont portés autour de 1900. Le mouvement des Universités populaires (1896) fait se rencontrer les intellectuels et les couches populaires, tandis que plusieurs initiatives cherchent à rapprocher le théâtre du peuple. Le mouvement reste cependant minoritaire.

4.3.2. Les créateurs au service du peuple

De nombreux artistes et écrivains s'attachent à mettre **leur art au service de la cause du peuple**. *Les Misérables* de Victor Hugo (1862), les écrits de Jules Vallès, les romans d'Émile Zola décrivent un peuple souffrant et luttant pour l'amélioration de ses conditions de vie.

Prenant fait et cause pour les classes défavorisées, **certains artistes s'engagent** en politique : c'est le cas du peintre réaliste Gustave Courbet, qui participe à la Commune de Paris en 1871.

On cherche également à **donner à l'art une fonction sociale**, celle d'améliorer le cadre de vie. L'art nouveau qui se développe dans les années 1890 en témoigne, notamment autour d'Émile Gallé à Nancy : les artistes participent à l'élaboration des objets du quotidien, de la façade des immeubles aux éléments de la décoration intérieure (meubles, luminaires, vases...). Hector Guimard dessine ainsi les entrées des stations du métro parisien. C'est aussi une façon de réhabiliter les arts décoratifs ou appliqués, jusque-là jugés mineurs.

5. Le triomphe de la science

5.1. Une nouvelle religion : le progrès scientifique

5.1.1. Un déclin du religieux

Le mouvement de **rechristianisation** entrepris par l'Église catholique sous la Restauration reprend sous le Second Empire avec la nouvelle alliance du trône et de l'autel, certes parfois houleuse. Tandis que le culte marial se développe (apparition de Lourdes, 1858), la pratique religieuse connaît un nouvel essor, qui s'essouffle à partir des années 1880, notamment avec les progrès du laïcisme. La situation connaît cependant d'importantes variations en fonction des groupes sociaux et des régions.

L'Église reste partagée face à **la question de la modernité**. Si le courant toujours florissant du catholicisme social (Œuvre des cercles catholiques ouvriers, 1871) comme celui du Ralliement s'inscrivent résolument dans la société nouvelle, une partie intransigeante de l'opinion catholique condamne toujours libéralisme et socialisme, ainsi que les progrès du matérialisme et du rationalisme scientifiques qui remettent en cause les dogmes religieux.

5.1.2. Progressisme, positivisme, scientisme

Le ^{XIX}^e siècle marque en effet l'apogée de **la croyance dans les bienfaits de la science**, dans la lignée de l'idéal progressiste des Lumières et du positivisme développé par Auguste Comte dans les années 1830. Grâce à la science, l'intelligence humaine est jugée capable de percer les secrets de l'univers, mais aussi de résoudre tous les problèmes qui se posent à l'homme.

Cela nécessite cependant une démarche rigoureuse basée sur **la méthode expérimentale**. Précisée par Claude Bernard (*Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, 1865), celle-ci fait de l'expérience l'élément clé de la démarche scientifique.

Le **scientisme** qui domine dès lors fait de cette méthode la base incontournable de toute action humaine, y compris en dehors du champ scientifique (Zola par exemple cherche à l'appliquer dans

l'observation littéraire des sociétés). Par son systématisme, cette entreprise s'avère cependant une impasse intellectuelle.

5.1.3. Une politique scientifique ?

La période du Second Empire est marquée par la prise de conscience des **lacunes de la recherche** scientifique française. Pasteur dénonce ainsi en 1868 dans *Le Budget de la science* la pauvreté des équipements scientifiques du pays.

Ce problème suscite **l'intérêt des dirigeants**. Le souci de favoriser l'innovation technologique afin de soutenir la concurrence internationale (notamment allemande), scientifique comme économique, stimule l'intervention des autorités.

Sont ainsi créés le Comité des travaux historiques et des sociétés savantes (1856) et, en 1868, les laboratoires sur le modèle allemand, ainsi que l'École pratique des hautes études. Les **réformes républicaines de l'enseignement supérieur** (années 1880-1890) permettent aussi d'améliorer la formation des étudiants. Mais les financements publics restent pendant toute la période peu développés par rapport aux initiatives privées.

5.2. Une période de progrès scientifiques

5.2.1. L'institutionnalisation de la science

La multiplication des **sociétés savantes** est un bon indicateur de l'institutionnalisation des différentes disciplines. On en compte 300 dans les années 1840, 750 au début du xx^e siècle. Entamé dans la première moitié du siècle, le mouvement de création s'intensifie dans les années 1850 (météorologie, zoologie, chimie...), puis dans le dernier quart du xix^e siècle (mathématiques, astronomie, océanographie...).

D'autres structures institutionnelles participent à ce mouvement en offrant aux scientifiques un cadre pour leur formation et pour leurs recherches : instituts et écoles se multiplient dans toute la France, dotés de laboratoires et bénéficiant le plus souvent de financements privés – notamment industriels. C'est le cas notamment de l'Institut Pasteur, fondé en 1887 par le fameux découvreur du vaccin contre la rage.

Congrès et revues permettent échanges et débats entre chercheurs. Des éditeurs se spécialisent dans l'édition scientifique, comme Baillièrè et Masson. Ce dernier publie onze revues scientifiques en 1846, quarante en 1914.

5.2.2. Les avancées de la science

De nombreuses découvertes et inventions datent de la deuxième moitié du XIX^e siècle et témoignent du **dynamisme de la recherche française**, qui s'intègre à un élan plus général, à l'échelle de l'Europe. La France obtient ainsi onze prix Nobel entre 1901 et 1914, ce qui la place au deuxième rang mondial derrière l'Allemagne (quatorze).

Les avancées se font **dans tous les domaines**, comme en témoignent, entre autres, les travaux de Léon Foucault sur la vitesse de la lumière, ceux de Carnot sur la thermodynamique, de Claude Bernard sur le glucose, de Berthelot sur la synthèse chimique, de Pasteur sur la vaccination (rage, 1885), d'Henri Poincaré sur les équations mathématiques, de Charcot sur le cerveau, de Pierre et Marie Curie sur le radium...

Plusieurs **inventions majeures** datent également de cette époque, comme le frigorifique, la dynamo, l'automobile, la TSF..., sans oublier les progrès accomplis dans la maîtrise de l'électricité.

5.2.3. La structuration des sciences humaines

La fin du siècle voit surtout la structuration d'un champ relativement nouveau, celui des sciences humaines.

La **psychologie** prend dans les années 1870 son autonomie par rapport à la philosophie et se constitue en science à part entière, basée sur la méthode expérimentale, en se rapprochant de la médecine.

En **histoire**, l'école dite « méthodique », constituée autour de la *Revue historique* fondée en 1876 par Gabriel Monod, veut elle aussi faire de l'histoire une vraie science en définissant une méthode d'analyse rigoureuse des sources (*Introduction aux études historiques* de Langlois et Seignobos, 1898).

L'école française de **géographie** s'installe, elle, dans les années 1890, sous l'impulsion de Paul Vidal de La Blache (*Annales de géographie*, 1891), et la **sociologie** voit au même moment ses règles définies par Émile Durkheim (*L'Année sociologique*, 1898).

5.3. La diffusion de la culture scientifique

Le culte de la science n'est pas seulement le fait des spécialistes : il se mesure également au succès de ce thème dans la culture de masse dont les prémices se mettent en place à partir du milieu du siècle.

5.3.1. Le rôle des Expositions universelles

Initié à Londres en 1851, **le phénomène des Expositions universelles** marque le monde industrialisé de la deuxième moitié du XIX^e siècle. Paris en accueille cinq (1855, 1867, 1878, 1889, 1900). Ces foires internationales permettent aux États participants d'exposer leurs procédés et machines les plus récents et les plus modernes. Véritables grands-messes de la science et de l'industrie, elles constituent ainsi les vitrines privilégiées du progrès technique.

Or, ces événements attirent **un public nombreux**, et toujours croissant : on passe de 5 à 50 millions de visiteurs entre 1855 et 1900. Ceux-ci, parisiens, provinciaux ou étrangers, sont issus de toutes les classes sociales. Tout est fait d'ailleurs pour attirer le public : prix bas, accessibilité, publication de guides... Ce succès, comme celui des nombreuses autres expositions organisées à moins grande échelle – régionales, nationales ou spécialisées (électricité, automobile...) –, témoigne de la fascination exercée sur le public par le progrès.

5.3.2. La vulgarisation scientifique

L'imprimé constitue un autre vecteur de diffusion des connaissances scientifiques et un élément de ce culte du progrès. **L'édition scientifique populaire** est particulièrement dynamique dans le troisième quart du siècle. Les grands éditeurs créent des collections spécialisées (Bibliothèque des merveilles de Hachette, 1863-1895), rendant la science accessible aux adultes, amusante pour les enfants. Certains ouvrages connaissent un grand succès : les livraisons par fascicules de *l'Astronomie populaire* de Camille Flammarion (1869) attirent 45 000 lecteurs en trois ans.

Les **romans scientifiques** permettent également de sensibiliser le public sous une forme plus ludique. Les 62 romans des *Voyages extraordinaires* de Jules Verne publiés à partir de 1863 constituent l'un des plus grands succès d'édition du siècle : *Le Tour du monde en 80 jours* est ainsi tiré à 108 000 exemplaires entre 1873 et 1904.

Les éditeurs ont également recours à des **publications périodiques**. *Le Magasin pittoresque* d'Édouard Charton (1833) est concurrencé, à partir des années 1860 surtout, par de nouvelles publications, comme le *Magasin d'éducation et de récréation* (1864) qui fait appel aux plus grandes signatures et tire jusqu'à 10 000 exemplaires en 1875.

On assiste cependant à un **essoufflement du marché de la vulgarisation** à partir des années 1880, en raison du

développement de l'instruction scientifique à l'école, et au goût croissant pour la lecture de romans populaires et de récits d'aventures au moment où s'intensifient les conquêtes coloniales.

6. Une société impériale ?

6.1. La France à la conquête d'un second empire colonial

Les années 1850 marquent la reprise de l'élan colonial français, en Afrique comme en Asie. La France n'est plus en 1848, en effet, une puissance coloniale. Depuis la perte des possessions canadiennes et indiennes (1763), sa présence se limite à quelques comptoirs africains et indiens, aux Mascareignes et aux Antilles, possessions héritées de l'époque moderne, ainsi qu'au nord de l'Algérie conquis depuis 1830. L'économie des « îles à sucre » se trouve d'ailleurs en 1848 bouleversée par la décision d'abolir l'esclavage. Ce nouvel élan colonial se fait dans trois régions.

6.1.1. L'Afrique du Nord

En **Algérie**, la reddition de l'émir Abd el-Kader en décembre 1847 ne marque pas la fin de la conquête, car seul le nord du pays est aux mains des Français. L'expansion se poursuit durant les années 1850 (Kabylie, Aurès), avant de reprendre dans les années 1880 : il faut alors une vingtaine d'années pour contrôler l'ensemble des oasis du Sud.

Afin d'assurer la sécurité des possessions algériennes, la Troisième République entreprend la prise de contrôle de la **Tunisie** et du **Maroc**, territoires très convoités par ses voisins européens. Un traité de protectorat est signé avec la première en 1881. La prise en mains du Maroc met plus de temps, en raison des convoitises allemandes (crises de 1905 et 1911). Il faut attendre 1912 pour voir la France y établir un protectorat.

6.1.2. *L'Extrême-Orient et le Pacifique*

La présence française s'étend ponctuellement dans l'océan Pacifique, où il s'agit d'obtenir des points d'appui sur les routes maritimes, avec **Tahiti** en 1847, la **Nouvelle-Calédonie** en 1853, les îles de la **Loyauté** en 1864.

C'est également la rivalité avec le Royaume-Uni qui pousse la France à s'implanter en Asie du Sud-Est, dans ce qui deviendra l'**Indochine**, en fait constituée de plusieurs territoires colonisés à des moments et sous des statuts différents : Cochinchine (1862-1867), Cambodge (1863), Annam et Tonkin (1883), Laos (1886-1895).

La **Chine**, qui connaît une crise interne profonde au milieu du siècle, suscite également l'appétit des Européens. La France participe à la campagne de 1858-1860 permettant la prise et le sac de Pékin, et obtient une zone d'influence économique dans le sud du pays.

6.1.3. *L'Afrique subsaharienne*

C'est à partir des années 1870 que la France, à l'instar des autres pays européens, se lance à la conquête de l'Afrique subsaharienne (« course aux clochers »), jusque-là restée largement inexplorée. Cette conquête se fait d'abord à partir de 1857, en partant du Sénégal, anciennement colonisé, vers l'est, et aboutit à la création en 1904, de l'**Afrique occidentale française** (AOF), qui regroupe six colonies.

Plus au sud, c'est à partir de 1882 que la France se taille un autre ensemble, un peu moins vaste, l'**Afrique équatoriale française** (AEF), constitué en 1910 de quatre colonies s'étendant du Congo au Tchad.

Protectorat en 1885, **Madagascar** devient à son tour colonie en 1896. Le processus de conquête et de pacification de l'île est long et marqué par la violence.

6.1.4. Autres formes de l'expansionnisme français

L'expansionnisme de la France ne prend pas seulement la forme de conquêtes coloniales, comme le montre l'exemple de la Chine. Il s'agit aussi de **se constituer des zones d'influence**, utiles au positionnement stratégique et aux échanges économiques de la France. Deux régions intéressent de ce point de vue le pays.

Le **Proche-Orient** constitue depuis longtemps un espace attractif pour les Français qui, des Croisades à Napoléon, ont cherché à s'y implanter. C'est au nom de la protection des chrétiens d'Orient que la France se lance dans la guerre de Crimée (1854-1856), puis envoie des soldats au Liban (1860-1861) ; les milieux d'affaires français accentuent leur influence ancienne sur l'Égypte (ouverture du canal de Suez en 1869). L'influence française décline cependant ensuite au profit des Britanniques et des Allemands.

En **Amérique centrale**, Napoléon III cherche avec la guerre du Mexique (1862-1867) à créer une zone d'influence française pour contrecarrer la présence britannique en Amérique du Sud et la puissance naissante des États-Unis. Devant la résistance des Mexicains, cette tentative tourne au fiasco : l'empereur autrichien Maximilien, installé par les Français à Mexico, est exécuté. L'influence française se fera à nouveau ressentir dans la région à partir de 1882 avec la construction du canal de Panama (Lesseps, Eiffel).

6.2. Une colonisation des esprits ? L'empire dans la culture de masse

6.2.1. Dans le débat politique

L'entreprise coloniale n'a pas été consensuelle, et a au contraire suscité **d'importants débats** pendant toute la période. Longtemps contestée pour son coût, en hommes et en finances, elle est notamment critiquée sous le Second Empire par les républicains qui

voient dans les entreprises lointaines de Napoléon III un avatar du pouvoir personnel.

Il faut attendre les années 1870-1880 pour voir le débat tourner à l'avantage de la colonisation, avec la constitution d'une sorte de « **parti colonial** » qui regroupe tant des hommes politiques (comme Jules Ferry) que des économistes (Paul Leroy-Beaulieu...) ou des officiers. Plusieurs arguments sont alors évoqués : la colonisation doit apporter à l'économie française les ressources et les débouchés dont elle a besoin en période de crise. Elle est aussi l'occasion de rétablir la puissance militaire et diplomatique de la France amoindrie depuis 1871. Enfin, elle constitue un moyen d'apporter les bienfaits de la civilisation et de l'éducation aux populations « sauvages » des territoires colonisés.

Cette argumentation, constituée de façon assez empirique, est cependant loin de convaincre l'ensemble de la population. Une partie des milieux d'affaires comme de la classe politique reste réticente devant l'aventure coloniale. Surtout, dès la fin du XIX^e siècle, émerge un **courant anticolonialiste** qui critique les nombreux abus auxquels se livrent militaires et administrateurs dans les colonies.

6.2.2. Un « bain colonial » ?

Il est difficile d'évaluer la place prise par l'imaginaire colonial dans les pratiques culturelles et les représentations des Français durant la période. Si le thème exotique et colonial envahit une partie de la production et de l'offre culturelles, l'étude de sa réception pose problème.

Le goût pour les colonies se greffe tout d'abord sur la passion plus ancienne pour le voyage, l'exotisme, l'aventure, qui constitue une véritable « mystique moderne » (Sylvain Venayre). Illustrée par toutes les formes d'orientalisme qui touchent la production artistique, elle se retrouve surtout dans une littérature foisonnante dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, celle des **récits de voyage et d'aventures**, dont les romans de Jules Verne sont l'archétype, et

qui trouve son apogée à la Belle Époque. La presse investit aussi ce champ, avec des magazines spécialisés comme *Le Tour du monde* (1860) ou le *Journal des voyages et des aventures de terre et de mer* (1877), qui domine à partir des années 1870 et publie notamment les récits de grands explorateurs comme Brazza.

Si les Français ont le goût de l'exotisme, bien peu voyagent, et ils n'ont de contact avec les colonies qu'à travers **les expositions**. Alors que les Expositions universelles présentent, à partir de 1889 surtout, des espaces consacrés à l'empire, des expositions coloniales spécifiques sont organisées à partir de 1894, notamment celles de Marseille (1906) et de Paris (1907) qui attirent chacune deux millions de visiteurs. On y reconstitue des villages traditionnels, où les « indigènes » doivent mimer des scènes de leur vie quotidienne. Ces **zoos humains**, qui se multiplient dans les parcs zoologiques comme le Jardin des plantes à partir des années 1870, mettent en exergue la soi-disant sauvagerie des colonisés afin de susciter l'intérêt et l'excitation du public. Ils participent d'une entreprise de justification de la colonisation française.

Par ailleurs, toute une production mettant en avant la colonisation envahit le quotidien à partir des années 1880 : cartes postales, publicités, affiches, chansons, pièces de théâtre, films alimentent une « **culture coloniale** » et produisent un imaginaire empreint de fantasmes et de racisme, dont l'impact est cependant difficile à évaluer. Les historiens débattent de la question de savoir si ce phénomène, qui peut s'apparenter à de la propagande, a permis ou non l'adhésion des Français à la colonisation. Il semble en effet que la constitution d'une véritable « société impériale » (Christophe Charle) sera davantage une réalité dans l'entre-deux-guerres.

Grandes figures

1. Louis-Napoléon Bonaparte/Napoléon III (1808-1873)

Premier président élu de la République et dernier souverain de l'histoire de France, Napoléon III est le dirigeant qui est resté le plus longtemps au pouvoir à l'époque contemporaine (22 ans).

Neveu de Napoléon I^{er}, il subit en 1815 l'exil des Bonaparte mais prend rapidement conscience du destin qu'il croit être le sien, surtout après être devenu l'**héritier du trône impérial**. Les deux coups d'État qu'il tente (1836, 1840) lui valent un nouvel exil puis un emprisonnement au fort de Ham (1840-1846), d'où il parvient à s'enfuir pour l'Angleterre.

De ces années d'exil et de prison, il tire une série de réflexions et **un programme** alliant le respect du modèle politique impérial défini par son oncle, la défense des nationalités, l'attachement au libéralisme économique étudié en Angleterre et une certaine sensibilité aux difficultés de la condition ouvrière.

Rentré en France en 1848, il est élu député puis **président de la République**. A-t-il déjà pour projet de rétablir l'Empire ? Il souhaite en tout cas rester au pouvoir après son mandat, et le coup d'État du 2 décembre 1851 lui permet de s'arroger les pleins pouvoirs, qu'il utilise pour se faire proclamer empereur un an plus tard.

Le régime qu'il fonde est basé sur son **pouvoir personnel**, qu'il exerce pleinement de longues années, contrôlant l'ensemble du processus de décision, donnant au pays les impulsions qu'il pense nécessaires (notamment en matière économique), jouissant d'une popularité certaine renforcée par ses victoires militaires. C'est

également à son initiative qu'est entamée la libéralisation de l'Empire.

L'âge et **la maladie** viennent cependant démontrer les limites de l'exercice personnel du pouvoir. À la fin des années 1860, Napoléon III n'a plus vraiment la force de caractère nécessaire à l'exercice de ses fonctions. Sa faiblesse se révèle au pire moment, alors qu'il dirige l'armée contre la Prusse. Fait prisonnier à Sedan le 2 septembre 1870, il est emmené en captivité en Allemagne avant de rejoindre sa femme et son fils en Angleterre où il meurt en 1873.

Admiré par les uns pour son œuvre modernisatrice, détesté par les autres pour sa dictature et la défaite de 1870, Napoléon III aura en tout cas marqué en profondeur l'histoire contemporaine de la France.

2. Georges Clemenceau (1841-1929)

Médecin de profession, il est élu en 1871 à l'Assemblée de Bordeaux. Pendant vingt ans, ce chantre de la Révolution, républicain convaincu, anticlérical, est un **leader de la gauche radicale** : démissionnaire au moment de la Commune, il redevient député en 1876, et se distingue alors par ses talents d'orateur qui font de lui un « tombeur de ministères ». Après avoir soutenu Boulanger, il s'en éloigne. Compromis dans le scandale de Panama, il abandonne pour quelques années la vie politique en 1891.

Il consacre alors son activité à l'écriture, soit dans des ouvrages où il expose son programme social, soit dans la presse, notamment *L'Aurore* dont il devient rédacteur en chef et dont il fait une arme au service du **combat dreyfusard**, par ses éditoriaux ou en acceptant de publier le « J'accuse ! » de Zola.

Élu sénateur, sa figure d'homme de gauche est sévèrement écornée durant les trois ans où il est **ministre de l'Intérieur puis président du Conseil** (1906-1909). Se déclarant lui-même « premier flic de France », affublé des surnoms de « Tigre », de « bête rouge » ou de « briseur de grèves », il mène en effet une

répression sévère contre les mouvements sociaux : tirs contre les manifestants, révocation des fonctionnaires grévistes...

Le **bilan de son gouvernement** est maigre, en dépit du programme social qu'il avait pu développer (apaisement du conflit avec l'Église, création d'un ministère du Travail), et entraîne son renversement en juillet 1909.

Sa carrière politique toutefois n'est pas terminée, et il connaîtra un regain de gloire et de popularité au moment de la **Grande Guerre**, en étant le président du Conseil de la victoire (1917-1920) et un fervent défenseur des intérêts de la France lors de la conférence de Versailles.

3. Émile Combes (1835-1921)

Il fut l'un des principaux présidents du Conseil de la Belle Époque. Son gouvernement (juin 1902-janvier 1905) est marqué par sa fermeté envers les congrégations religieuses, par la rupture des relations diplomatiques avec le Vatican et par le lancement du projet de loi de séparation des Églises et de l'État. Le terme de « combisme » en vient ainsi à désigner une **politique anticléricale**.

Le jeune Émile Combes avait pourtant failli être prêtre, mais y avait renoncé sur les conseils de ses professeurs du séminaire. Il n'en termine pas moins ses **études religieuses** par une thèse de doctorat sur saint Thomas d'Aquin, avant d'abandonner l'Église catholique après avoir perdu la foi. Il reprend alors ses études et devient médecin.

Il entre en politique par le biais de l'anti-bonapartisme et de la démocratie locale. Conseiller municipal puis maire de Pons (1874), en Charente-Inférieure, il devient conseiller général (1879) puis sénateur (1885), gravissant un à un les échelons de la hiérarchie républicaine, en évoluant **de l'opportunisme au radicalisme** et sans passer par la Chambre des députés.

C'est sur le conseil de son prédécesseur, Waldeck-Rousseau, que le président Loubet le nomme président du Conseil en 1902, en dépit de sa maigre expérience ministérielle (il a été seulement ministre de l'Instruction publique en 1895-1896). Il dirige un **gouvernement de combat anticlérical**, appuyé sur la majorité du Bloc des gauches, dont le bilan social en revanche s'avère maigre (adoption de la journée de 8 heures pour les ouvriers des arsenaux), alors que les projets de retraites ouvrières et d'impôt sur le revenu échouent.

Le **scandale des fiches**, qui révèle en octobre 1904 l'entreprise du gouvernement visant à surveiller les officiers catholiques, provoque sa démission. Combes redevient sénateur et ne rentrera au gouvernement qu'en 1915.

4. Marie Curie (1867-1934)

Marie Sklodowska est issue d'une famille d'enseignants polonais. Privée, dans son pays natal, de la possibilité de s'inscrire à l'Université, elle vient poursuivre ses **études à Paris** en 1891. Elle entre à la Sorbonne où elle obtient deux licences, en physique (1893) et mathématiques (1894), avant d'être reçue première à l'agrégation de physique en 1896. Commencent alors des recherches consacrées au magnétisme de l'acier, qui l'amènent à rencontrer un spécialiste de la question, Pierre Curie, qu'elle épouse en 1895.

L'objet de ses recherches porte à partir de 1897, dans le cadre de sa thèse, sur **la radioactivité**, un type de rayonnement encore peu connu, récemment observé par Henri Becquerel, et auquel elle donne son nom. Basés sur l'étude de l'uranium, ses travaux lui permettent de découvrir de nouveaux éléments au rayonnement bien plus puissant, le polonium et le radium.

Ses découvertes, effectuées en collaboration avec son mari, lui valent **de nombreuses médailles et récompenses**, et notamment l'obtention de deux prix Nobel, de physique en 1903 (avec Becquerel) et de chimie en 1911. Première femme consacrée

par le comité Nobel, elle est également nommée professeur à la Sorbonne sur le poste de son mari, décédé en 1906.

Ses origines étrangères et sa féminité suscitent aussi l'**hostilité de certains milieux conservateurs**. Après l'insuccès de sa candidature à l'Académie des Sciences (1910), elle est éclaboussée en 1911 par le scandale provoqué par sa relation avec Paul Langevin.

Minée par la maladie provoquée par une trop longue exposition aux éléments radioactifs, elle poursuit néanmoins ses recherches dans les années 1920, avant de mourir d'une leucémie en 1934. Ses cendres seront transférées au Panthéon en 1995.

5. Claude Debussy (1862-1918)

Ayant développé très tôt un goût pour la musique, Claude Debussy participe dès l'âge de 14 ans à un premier concert public et compose ses premières œuvres à 17 ans. Après plusieurs années de Conservatoire, il connaît une **formation académique réussie**, obtient le prix de Rome avec sa cantate *L'Enfant prodigue* en 1884 avant d'effectuer un séjour à la villa Médicis (1884-1886).

Il fait cependant rapidement preuve d'un certain **anticonformisme musical**, dont témoignent ses œuvres majeures, comme *Prélude à l'après-midi d'un faune* (1894) et l'opéra *Pelléas et Mélisande* (1902), ainsi que ses nombreuses compositions pour piano et/ou orchestre (*Estampes*, 1903 ; *La Mer*, 1905). Ses innovations en matière d'écriture harmonique en font l'un des principaux acteurs de la rénovation musicale dont Paris est l'un des centres au début du xx^e siècle.

Très **influencé par la littérature**, il met en musique des poésies de Baudelaire, Catulle-Mendès, Mallarmé, Verlaine, et des textes de Balzac, Maeterlinck, Edgar Poe. Son goût pour l'orientalisme marque aussi son œuvre.

En dépit des scandales personnels qui minent sa réputation, il est ainsi l'**une des figures éminentes du monde musical de la**

Belle Époque, membre de la Société nationale de musique, membre du conseil d'administration du Conservatoire, chevalier de la Légion d'Honneur, lié à d'autres musiciens comme Paul Dukas ou Maurice Ravel.

6. Émile Durkheim (1858-1917)

Élève de l'École normale supérieure, Durkheim se destine à la philosophie qu'il enseigne à partir de 1882. Nommé à la faculté des Lettres de Bordeaux (1887), il y est chargé d'un cours de « science sociale et pédagogie » avant de rejoindre la Sorbonne (1902) où il enseigne la « science de l'éducation et la sociologie » (chaire créée en 1903).

C'est en effet en tant que **père de l'école française de sociologie** que Durkheim est surtout connu. Renouvelant profondément une discipline initiée par Auguste Comte, il veut en faire une science au service de l'étude de la société, celle-ci étant considérée, dans une démarche inspirée du positivisme et des sciences naturelles, comme un corps fonctionnant sur le modèle d'organismes naturels et susceptible d'études. Faisant la part de l'individuel et du collectif dans les mécanismes sociaux, il cherche à comprendre ce qui permet aux membres de cette société de tenir ensemble, notamment les valeurs partagées et transmises par l'école ou la famille.

Il est dans les années 1890 l'acteur principal de la **structuration de la sociologie en discipline indépendante**, détachée de la philosophie. En même temps que des travaux pionniers sur le travail (1893) et le suicide (1897), il publie *Les Règles de la méthode sociologique* (1894) qui jettent les bases de la sociologie moderne, avant de lancer en 1898 *L'Année sociologique*, revue de référence où le rejoignent d'autres auteurs majeurs, comme François Simiand ou Maurice Halbwachs.

7. Victor Duruy (1811-1894)

Né dans une famille de la petite bourgeoisie parisienne, normalien, agrégé, il est pendant trente ans **professeur d'histoire** dans les grands lycées parisiens, tout en publiant parallèlement de nombreux manuels, ainsi que des ouvrages de synthèse historique. Spécialiste de l'Antiquité et de l'histoire romaine, il est approché par Napoléon III pour sa biographie de César. Séduisant l'Empereur par ses opinions libérales et ses projets de réforme de l'enseignement, il devient en 1863 ministre de l'Instruction publique.

Durant les six années de son ministère, il mène **une ample œuvre réformatrice**. Soucieux de donner au peuple l'éducation dont il a besoin pour assumer le suffrage universel, il promeut l'enseignement primaire (loi de 1867), y rend l'histoire et la géographie obligatoires, encourage la gymnastique, développe les cours d'adultes, améliore le sort des instituteurs. Sensible au nouveau contexte économique (industrialisation, libre-échange) il donne à la petite et moyenne bourgeoisie la formation dont elle a besoin par l'enseignement secondaire « spécial » (1865), et promeut l'enseignement des langues vivantes. Désirant limiter l'influence de l'Église, il crée un enseignement secondaire féminin (1867). Attaché enfin au rayonnement intellectuel de la France, il crée le lycée français de Galatasaray (Turquie), et fonde l'École pratique des hautes études (1868).

Après la démission du gouvernement en juillet 1869, il rejoint le Sénat mais abandonne la politique après 1870. Élu à trois académies, dont l'Académie française, il fait figure dans les années 1870-1880 de **référence en matière d'éducation**, même pour les républicains qui saluent son œuvre.

8. Jules Ferry (1832-1893)

Si le nom de Jules Ferry reste irrémédiablement associé aux **lois scolaires** qu'il a fait voter, fondatrices de l'école gratuite, obligatoire et laïque (1881-1882), son action politique ne se limite pas au seul domaine de l'éducation.

Issu d'une famille de la bonne bourgeoisie lorraine, avocat, républicain, franc-maçon, Jules Ferry se fait un nom comme **opposant au Second Empire** en dénonçant notamment la gestion financière du préfet Haussmann, et en devenant député en 1869. Maire de Paris le 4 septembre 1870, puis préfet de la ville, il doit gérer le siège de la capitale et quitter la ville au déclenchement de la Commune.

Député des Vosges de 1876 à 1889, il est **l'un des leaders de la République opportuniste** : deux fois président du Conseil (1880-1881, 1883-1885), il cumule cette fonction avec celle de ministre de l'Instruction publique (1879-1881 puis presque sans interruption entre 1880 et 1883). C'est à ces titres qu'il participe activement à l'élaboration des grandes lois républicaines du début des années 1880.

Également ministre des Affaires étrangères (1883-1885), il joue un **rôle important dans la politique coloniale**. En patriote attaché à l'expansion de la présence française, il promeut les conquêtes en Tunisie, à Madagascar, au Congo ; les échecs en Indochine entraînent sa chute (1885) et il termine sa carrière au Sénat.

9. Joseph Gallieni (1849-1916)

Militaire formé au Prytanée de La Flèche puis à Saint-Cyr, il est promu sous-lieutenant d'un régiment de marine en 1870. C'est à ce poste qu'il participe au conflit contre la Prusse, durant lequel il est fait prisonnier. Emmené en captivité, il passe six mois en Allemagne.

À son retour en France, il entame une **carrière coloniale** qui le mène dans toutes les parties de l'Empire : Réunion (1873-1876), Niger (1876-1882), Soudan (1886-1891), Indochine (1892-1896), enfin Madagascar (1896-1905). Il apparaît rapidement comme un spécialiste et un théoricien de la **contre-insurrection**, qu'il organise avec l'aide de son second, Hubert Lyautey. Soucieux de maintenir le calme dans les colonies par une politique de réformes et

de construction d'infrastructures, il base aussi son action sur l'opposition entre les races.

Ses succès militaires et politiques (traité de 1881 accordant à la France le commerce du Haut-Niger, lutte contre les pirates chinois, pacification du Soudan et de Madagascar...) lui valent de mener **une brillante carrière**. Il est promu général en 1896 et devient la même année gouverneur-général de Madagascar. Nommé gouverneur militaire de Lyon à son retour en France en 1905, il entre au Conseil supérieur de la guerre en 1906. Bien qu'il ait pris sa retraite en avril 1914, on le nomme gouverneur de Paris après la déclaration de guerre. Il est enfin nommé ministre de la Guerre en 1915, poste qu'il conservera jusqu'à sa mort l'année suivante.

10. Léon Gambetta (1838-1882)

Après des études de droit, Gambetta devient avocat et se fait un nom à la fin des années 1860 dans la **défense des républicains** pris dans des procès politiques. Il apparaît aux élections de 1869 comme l'un des principaux leaders de l'opposition radicale (programme de Belleville). Élu député, il est l'un de ceux qui proclament la République le 4 septembre 1870.

Ministre de l'Intérieur puis aussi de la Guerre dans le Gouvernement de la Défense nationale (1870-1871), il y mène une action énergique en faveur de l'effort de guerre, mais est désavoué par ses collègues pour ses méthodes autoritaires, et doit démissionner.

Député à partir de 1871, excellent orateur, il joue un rôle majeur dans les victoires électorales des républicains par ses nombreux discours (il est surnommé le « commis-voyageur de la République »), participe à l'élaboration des lois constitutionnelles et à l'épreuve de force contre Mac-Mahon en 1877.

Le « **Grand Ministère** » qu'il constitue en 1881 ne dure que deux mois : très populaire dans l'opinion, il l'est peu parmi ses collègues modérés qui craignent son programme trop avancé.

Renversé sur la question de la réforme électorale, il meurt accidentellement quelques mois plus tard.

Si son bilan ministériel reste modeste et sa position marginale dans le champ républicain, il n'en reste pas moins l'un des principaux acteurs de la chute du Second Empire et de l'installation de la République.

11. Victor Hugo (1802-1885)

Figure la plus connue de la littérature française du XIX^e siècle, Victor Hugo eut aussi un rôle politique, dont le bilan est négligeable du point de vue de l'action mais important du point de vue des valeurs, de sorte que la Troisième République en fit l'une de ses figures tutélaires, lui offrant des funérailles nationales et une place au Panthéon après sa mort en 1885.

Issu d'un milieu bonapartiste, favorable à la royauté sous la Restauration, il s'impose à la fin des années 1820 comme **l'un des principaux noms de l'école romantique**, tant par son théâtre (*Hernani*, 1830) que par ses romans (*Notre Dame de Paris*, 1831) et sa poésie (*Les Contemplations*, 1856).

Pair de France sous la monarchie de Juillet, il se rallie à la République en 1848 et est élu député. Siégeant dans les rangs de la droite, il se rapproche progressivement de la **gauche démocratique**.

Il tente lors du coup d'État de 1851 de soulever les faubourgs. Recherché par la police, il s'enfuit et commence un **exil dans les îles anglo-normandes** qui ne se termine qu'à la chute de Napoléon III, auquel il consacre des écrits virulents (*Napoléon le Petit*, *Les Châtiments*).

Élu député en 1871, il démissionne rapidement pour se consacrer à son œuvre littéraire. L'intransigeance de son opposition et le succès de ses nombreux romans, qui s'enchaînent dans les années 1850-1870, lui valent **une renommée considérable**. Ses écrits engagés dans la dénonciation de l'injustice sociale (*Les*

Misérables, 1862) et la défense des valeurs de fraternité et de tolérance (*Le Dernier Jour d'un condamné*, 1829) en font un écrivain très populaire.

12. Jean Jaurès (1859-1914)

Issu d'une famille de négociants en laine reconvertis dans l'agriculture, Jaurès fait de brillantes études, est reçu à l'École normale supérieure et devient **professeur de philosophie** (1881), au lycée puis à la faculté des Lettres de Toulouse.

Sa **carrière politique** commence en 1885 avec son élection comme député républicain du Tarn. Battu en 1889, il ne retrouve les bancs de l'Assemblée qu'en 1893, après avoir rapidement glissé vers le socialisme, notamment en prenant la défense des mineurs en grève de Carmaux, qui l'élisent député.

Il devient alors **l'un des principaux leaders du socialisme français**, contribuant à l'unification des différentes tendances du courant au sein de la SFIO en 1905. Fondateur du quotidien *L'Humanité* (1904), il connaît une influence croissante, en France comme à l'étranger.

Militant pacifiste ancien et actif, il redouble d'efforts après l'attentat de Sarajevo pour éviter la guerre, mais est assassiné le 31 juillet 1914 par un étudiant nationaliste, Raoul Villain.

Grande figure de l'histoire de la gauche en France, reposant au Panthéon depuis 1924, Jean Jaurès constitue depuis sa mort une **référence politique** commune à de nombreux courants, en dépit de remises en cause ponctuelles de son système de pensée.

13. Louise Michel (1830-1905)

Institutrice en Haute-Marne puis à Paris (1856), où elle fonde une école en 1865, elle y débute une petite carrière littéraire. Elle commence surtout à y fréquenter les milieux républicains et

socialistes, se lie pour longtemps avec Clemenceau et Hugo, et écrit dans plusieurs journaux d'opposition.

Elle joue **un rôle actif dans la Commune**, dont elle participe au déclenchement et aux combats, notamment durant la Semaine Sanglante. Arrêtée et emprisonnée, elle est déportée en Nouvelle-Calédonie où elle reprend son rôle d'institutrice, pour aider les Canaques.

Rentrée en France en 1880, elle devient une **militante anarchiste active**, en France comme en Angleterre où elle vit de 1890 à 1895. Elle défend l'adoption du drapeau noir pour se différencier des socialistes. Elle est plusieurs fois arrêtée et condamnée pour son activisme. Elle rejoint la franc-maçonnerie en 1904.

Surnommée « la Vierge rouge », elle est l'une des figures féminines les plus connues des mouvements révolutionnaires du XIX^e siècle.

14. Ernest Renan (1823-1892)

Il passe toute sa jeunesse dans des établissements catholiques et se destine à la prêtrise jusqu'à une crise personnelle qui le fait douter de sa foi en 1845 et le fait renoncer à la carrière ecclésiastique. Il contribue dès lors à écrire **une histoire laïcisée de la religion**, dans laquelle les dogmes sont ramenés à leur statut de croyances, et dépouillés de leur fonction de vérité. Son *Histoire des origines du christianisme* commence avec la publication en 1863 de *La Vie de Jésus*, qui rencontra un succès de scandale.

Historien spécialiste de philologie et des langues anciennes (*Essai historique et théorique sur les langues sémitiques*, 1847), un temps professeur d'hébreu au Collège de France, il effectue de nombreux voyages au Proche-Orient et en Italie. Lié à Marcelin Berthelot, il développe une **démarche scientifique** basée sur l'idéal positiviste, qu'il exprime dans *L'Avenir de la science* (rédigé en 1849 mais publié en 1890).

C'est aussi **un intellectuel engagé** dans les débats de son temps. Il publie *La Réforme intellectuelle et morale de la France* (1871) qui fait figure de programme de redressement national après l'Année terrible. Il est aussi à l'origine de la conception française de l'idée de nation, définie dans une célèbre conférence tenue en 1882. Ses écrits politiques comme les drames philosophiques publiés dans les dernières années de sa vie (*Caliban*, 1878) lui valurent une influence intellectuelle qui traversa les générations du xx^e siècle.

15. Adolphe Thiers (1797-1877)

Avocat marseillais, Thiers monte à Paris en 1821 et se fait par sa plume un nom dans les rangs de **l'opposition libérale à la Restauration**, comme historien de la Révolution et publiciste (*Le National*). Participant activement à la **fondation de la monarchie de Juillet**, il est député durant tout le régime, plusieurs fois ministre, et deux fois président du Conseil.

À nouveau député sous la Deuxième République, il devient **l'un des chefs du parti de l'Ordre**, soutient notamment la loi restreignant le suffrage universel, et est arrêté lors du coup d'État. Après un court exil, il rentre en France mais ne redevient député qu'en 1863. Il s'impose rapidement comme l'un des chefs de l'opposition libérale et contribue par ses discours à saper le pouvoir de Napoléon III.

La Troisième République permet au vieil homme politique d'accéder aux fonctions suprêmes : élu dans 26 départements à l'Assemblée de 1871, il est nommé **chef du pouvoir exécutif**. C'est à ce titre qu'il négocie le traité de Francfort, organise la libération du territoire, dirige la répression de la Commune. Devenu président de la République en août 1871, rallié à une République modérée, il est renversé par l'Assemblée, restée majoritairement royaliste, en mai 1873.

Durant sa longue carrière politique, dans l'opposition à Charles X, à Guizot, à Napoléon III, aux communards, « Monsieur Thiers » fut

le représentant d'une bourgeoisie libérale et conservatrice, attachée à l'ordre et au parlementarisme.

16. Émile Zola (1840-1902)

Figure majeure de la littérature française de la deuxième moitié du XIX^e siècle, fils d'un ingénieur italien, il commence sa carrière comme employé de la librairie Hachette avant de se lancer dans la littérature. Il développe à partir de *Thérèse Raquin* (1867) une **esthétique naturaliste**, qui cherche à faire du roman un outil au service de la vérité. Zola tire des théories scientifiques de son temps une démarche expérimentale et analytique dont la série des *Rougon-Macquart* est l'archétype. Sous-titrée « Histoire naturelle et sociale d'une famille sous le Second Empire », celle-ci est constituée de vingt romans publiés de 1871 à 1893. Certains connaissent un succès de scandale, comme *L'Assommoir* (1877) ou *Nana* (1880). On lui doit deux autres cycles romanesques, moins étoffés : les *Trois Villes* (1894-1898) et les *Quatre Évangiles* (1899-1903).

Émile Zola est par ailleurs **critique d'art**, ami dès son enfance aixoise de Paul Cézanne, et défenseur de Manet puis des impressionnistes.

Il est aussi une figure d'**intellectuel engagé**, tant par certains de ses écrits empreints de la question sociale (*Germinal*, 1885) que par son combat en faveur du capitaine Dreyfus. Son célèbre article « J'accuse ! », publié en 1898, fut à l'origine d'une forte mobilisation autour de l'affaire. Cet engagement lui valut aussi de nombreuses inimitiés, et il meurt asphyxié, peut-être suite à un acte de malveillance, en septembre 1902. Hommage de la République à celui qui en avait puissamment défendu les valeurs, ses cendres sont transférées au Panthéon en juin 1908.

Grands événements

1. La première Exposition universelle de Paris (1855)

Décidée par un décret impérial de mars 1853, l'Exposition universelle de 1855 est la première organisée à Paris, mais la deuxième de l'histoire, après la *Great Exhibition* au Crystal Palace de Londres en 1851. Elle est l'héritière des « expositions nationales des produits de l'industrie » lancées en 1798.

C'est **un événement très officiel**, organisé par le Prince Napoléon, cousin de l'Empereur, et qui attire des exposants venus de 25 pays. L'Exposition dure six mois, du 15 mai, jour de l'inauguration, à la clôture officielle le 15 novembre, en présence, à chaque fois, du couple impérial, de la cour et de centaines d'invités français et étrangers.

L'Exposition constitue **une vitrine du progrès technique et de l'industrialisation**. L'architecte Viel édifie pour l'occasion sur les Champs-Élysées un « Palais de l'Industrie » long de 250 mètres, surmonté d'une verrière, et réalisé par des entrepreneurs français (Barrault et Bridel) et britanniques (York & Co.). Une « galerie des machines », longue de 1 200 mètres, est aussi édifiée le long de la Seine. Les charpentes sont en fonte. On utilise un éclairage à l'électricité lors des cérémonies de remise des prix et de clôture. Les plus récentes inventions sont exposées, de l'aluminium, rendu exploitable en 1854, aux premiers tissus imperméables, en passant par le ciment hydraulique. L'Exposition constitue une véritable foire des produits industriels où se côtoient machines textiles, monte-charges, hauts-fourneaux, machines à vapeur, locomotives, pompes hydrauliques pour les mines, télégraphes...

Avec ses cinq millions de visiteurs – parisiens, provinciaux et étrangers –, l'Exposition universelle constitue **l'un des premiers événements majeurs d'une culture de masse**. Elle inaugure une tradition reprise en France en 1867, 1878, 1889 et 1900, et constitue l'un des vecteurs principaux de promotion d'une culture scientifique et du culte du progrès au XIX^e siècle.

2. La première bachelière (1861)

Le **baccalauréat**, créé par Napoléon I^{er} en 1808, constitue au XIX^e siècle le premier diplôme de l'enseignement supérieur. Celui-ci, de même que l'enseignement secondaire, est totalement fermé aux femmes, dont les attributions sociales sont liées à la sphère privée (le foyer), et dont on considère par conséquent qu'elles n'ont pas besoin de faire des études ou d'obtenir des diplômes. Du reste, le baccalauréat est basé, comme l'enseignement secondaire, sur une forte connaissance du latin, langue qui ne figure pas au programme des établissements d'enseignement féminin. Cette situation fait l'objet des critiques de certaines féministes, d'autant que bien des femmes exercent déjà des fonctions publiques, à l'instar de George Sand, de la comtesse de Ségur et de nombreuses autres femmes écrivains.

C'est également le cas de **Julie-Victoire Daubié** (1824-1874), une institutrice, qui écrit en 1859 un essai, *La Femme pauvre au XIX^e siècle*, récompensé par l'Académie impériale de Lyon. Soucieuse de renforcer sa formation, elle réclame en 1861 l'autorisation de passer le baccalauréat. Le ministre Gustave Rouland refuse dans un premier temps mais Victoire Daubié obtient l'appui de l'impératrice Eugénie et d'une partie de la presse. Elle peut finalement passer les épreuves, qu'elle prépare notamment avec l'aide de son frère prêtre. Reçue bachelière à Lyon le 17 août 1861, à l'âge de 37 ans, elle obtient ensuite l'autorisation de poursuivre ses études, et devient en 1872 la première femme à obtenir une licence (ès Lettres).

Le cas de Victoire Daubié crée **un précédent sans effets immédiats**. Quinze femmes seulement obtiennent le baccalauréat entre 1861 et 1873. En 1867, Victor Duruy tente de créer un enseignement secondaire féminin, qui n'est toutefois pas sanctionné par le baccalauréat, et ce sera encore le cas pour les lycées de jeunes filles créés en 1880 (loi Camille Sée). Il faudra finalement attendre 1924 pour voir les femmes autorisées à passer le baccalauréat.

3. La création du Petit Journal (1863)

Moïse Polydore Millaud (1813-1871) a déjà créé plusieurs titres de presse lorsqu'il lance le 1^{er} février 1863 le premier numéro d'une nouvelle feuille, *Le Petit Journal*. Rien de bien nouveau dans ce quotidien qui propose comme bon nombre de ses concurrents un programme varié, alliant nouvelles officielles et judiciaires, chronique théâtrale, bulletin bibliographique...

Ce qui change cependant avec ce journal, c'est son prix : cinq centimes seulement, chiffre symbolique. C'est la naissance du **journal à un sou**. À l'instar de patrons de presse et d'éditeurs soucieux d'augmenter leurs ventes, Millaud casse les prix en vendant son journal deux à trois fois moins cher que ne le sont en moyenne ses concurrents.

Rapidement également, *Le Petit Journal* trouve un style particulier qui en fait **l'un des titres pionniers de la presse populaire**. L'accent est mis sur des rubriques particulières, et d'abord le feuilleton, qui permet de fidéliser le lecteur, avec les romans d'aventure (comme le *Rocamboles* de Ponson du Terrail), ou les romans policiers. Surtout, à partir des années 1870, le journal se fait une spécialité de l'exploitation du fait divers, afin de donner « le palpitant qui plaît aux masses » : sentimentalisme et sensationnalisme sont désormais les maîtres mots de la ligne du journal qui crée, par un langage simple et direct, une proximité inédite avec ses lecteurs.

Le **succès** est au rendez-vous. En deux ans, le chiffre des tirages fait plus que tripler, croissance permise par le recours aux techniques les plus modernes d'impression (rotatives Marinoni). La croissance est ensuite rapide, et le journal atteint en 1890 un million d'exemplaires, diffusés dans les couches populaires et moyennes des villes, mais aussi dans le monde rural. Le succès de la formule est tel qu'il suscite des imitations. C'est ainsi que, sur ce modèle, est créé en 1876 *Le Petit Parisien*, dont le succès sera identique. La presse populaire est définitivement lancée en France.

4. La semaine sanglante (1871)

La Semaine Sanglante commence le 21 mai 1871 lorsque l'armée des « Versaillais » (par référence à la ville où siègent alors les institutions) entreprend la reconquête de la capitale aux mains des communards depuis le 18 mars. Elle est la conséquence de l'échec de toutes les tentatives de conciliation entreprises par des personnalités diverses depuis le début de la révolte.

L'armée entre dans la ville – encore dotée de remparts – par la porte d'Auteuil, dont on savait par un informateur qu'elle n'était pas gardée. La **progression** se fait d'ouest en est, dans des combats marqués par une violence impitoyable de part et d'autre. Les militaires ont pour consigne d'exécuter sommairement tous ceux qui sont pris les armes à la main. Les communards, en infériorité numérique, tentent de ralentir la progression des Versaillais en dressant des barricades et en allumant des incendies, décision qui relève autant de la tactique militaire que du symbole politique. Le palais des Tuileries, l'Hôtel-de-ville, ou encore la Cour des comptes partent en fumée. Les derniers otages de la Commune sont également exécutés en guise de représailles, dont l'archevêque de Paris, Mgr Darboy.

Les derniers combats se déroulent dans la journée du 28 mai 1871, dans le quartier de Belleville et dans le cimetière du Père-Lachaise où sont réfugiés les derniers combattants, exécutés devant le Mur des fédérés. Le **bilan** est particulièrement lourd. On

dénombrer environ vingt mille morts parmi les communards, soit un quart de la population ouvrière de Paris, contre un millier dans l'armée. La répression qui s'ensuit est tout aussi violente, les conservateurs au pouvoir souhaitant expurger définitivement le mouvement révolutionnaire. Sur les 35 000 personnes jugées par des cours spéciales, on compte une centaine de condamnations à mort et 3 500 déportations. L'extrême-gauche est pour longtemps affaiblie en France. Il faut attendre 1880 pour voir prononcée l'amnistie des condamnés de la Commune.

5. L'Opéra à l'honneur (1875)

L'année 1875 est marquée par deux événements qui font date dans l'histoire de l'art lyrique.

Le premier est l'**inauguration du « nouvel Opéra » (plus tard désigné sous le nom d'Opéra Garnier)**, le 5 janvier. Le bâtiment est dû à l'architecte Charles Garnier, qui en avait obtenu le chantier en 1860 contre 170 autres candidats. Il est le résultat de quatorze années de travaux pour le moins chaotiques. Difficultés financières, rigueurs climatiques, troubles politiques se sont conjugués pour retarder la livraison de l'édifice. Le bâtiment, de 14 000 m² possède un plan ingénieux dont s'inspireront bien d'autres salles d'opéras dans le monde entier. Richement décoré de marbres et de dorures (à l'image de la fonction sociale de l'opéra, loisir de l'élite), doté d'une façade à la polychromie harmonieuse, c'est un monument typique du style éclectique à l'honneur sous le Second Empire, dont il devait être l'une des vitrines de la prospérité. C'est pourtant le président de la Troisième République, Mac-Mahon, qui procède à son inauguration, plus de quatre ans après la chute de Napoléon III, en présence d'invités de marque.

Le second événement marquant est la **création de *Carmen*** de Georges Bizet, au Théâtre de l'Opéra-Comique (3 mars). Le compositeur, né en 1838, a déjà donné notamment *Les Pêcheurs de perles* (1863) et *L'Arlésienne* (1872). Le livret est tiré d'une nouvelle publiée par Prosper Mérimée en 1847, et a été rédigé par Henri

Meilhac et Ludovic Halévy, qui ont été sous le Second Empire les librettistes favoris du compositeur à succès Jacques Offenbach. En dépit de ces atouts, la première de l'œuvre est un échec critique. Le compositeur meurt quelques semaines plus tard persuadé que son opéra n'aura aucun succès. Mais l'ouvrage, admiré par Wagner et Nietzsche, suscite l'enthousiasme en Europe, notamment en Espagne. Rejoué à Paris en 1883, il obtient enfin un triomphe, et sera joué mille fois en vingt ans, avant de devenir l'un des chefs-d'œuvre les plus populaires et les plus admirés de la musique mondiale.

6. Le krach de l'Union générale (1882)

Affaire purement financière, cet événement est révélateur de la fragilité du système économique pris dans la Grande Dépression, et des tensions politiques entretenues par la droite monarchiste et les courants nationalistes et antisémites.

L'Union générale est **une banque** créée en 1878 par un polytechnicien légitimiste, Eugène Bontoux, ancien directeur des chemins de fer du Sud autrichien. Le but officiel de l'entreprise est de contrecarrer l'influence des banques juives et protestantes ; les actionnaires et administrateurs de la nouvelle banque se recrutent surtout dans les milieux catholiques et royalistes. Afin d'influencer l'opinion et de maintenir la nécessaire confiance des investisseurs, Bontoux fonde avec l'éditeur Dalloz une société de presse qui contrôle plusieurs journaux. La stratégie se révèle efficace, la valeur de l'action frôle les 3 000 francs en 1881 ; les dividendes escomptés sont alors de 30 % sur 5 ans.

Pourtant cette hausse est construite sur **des bases fragiles**. Bontoux multiplie les erreurs et maintient artificiellement la cote. Une offensive sur les chemins de fer hongrois et serbes, où sont déjà actives plusieurs banques, dont le groupe Rothschild, inquiète les milieux financiers. Le prix de l'action s'effondre : il n'est plus que

de 500 francs en janvier 1882. Les dettes de la banque sont de 90 millions de francs. Bontoux est arrêté le 1^{er} février.

Cette affaire entraîne une **sévère crise boursière**. Alors que les krachs bancaires se suivent en Europe depuis 1873, la panique saisit les épargnants. De nombreuses banques, comme le Crédit lyonnais, subissent d'importants retraits de fonds.

Le krach entraîne aussi une violente **campagne antisémite**. Les Rothschild sont accusés d'avoir manœuvré pour couler l'Union générale. La presse nationaliste dénonce l'emprise de la finance juive sur le système économique. Ce sera un thème majeur du brûlot d'Édouard Drumont, *La France juive*, publié quatre ans plus tard, en 1886.

7. Le centenaire de la Révolution (1889)

Intervenant dans un contexte difficile, celui de la crise boulangiste et de la dépression économique, le centenaire de la Révolution française célébré en 1889 révèle néanmoins la solidité de la République qui s'en proclame l'héritière.

L'idée – nouvelle à une époque où l'idée d'anniversaire, politique ou individuel, n'est pas encore répandue – de célébrer le centenaire de la Révolution prend corps au début des années 1880, peu de temps après la prise de contrôle par les républicains de toutes les institutions du régime. Une revue, *La Révolution française*, est créée pour cela en 1881, et on lance l'idée d'organiser une nouvelle Fête de la fédération.

Le projet se concrétise par le grand événement politique du centenaire : un banquet républicain au Palais de l'Industrie auquel ont été invités par la municipalité parisienne tous les maires de France (18 août). Seuls 11 000 sont présents – sur à peu près 36 000 communes. Les difficultés de transport et les oppositions politiques expliquent en grande partie ce demi-succès. L'idée, neuve elle aussi, est cependant appelée à un grand succès puisque le

« banquet des maires » devient ensuite une tradition (celui du 22 septembre 1900 est resté fameux).

D'autres événements viennent contribuer à la célébration. L'Exposition universelle, la quatrième organisée à Paris, est inaugurée le 5 mai, et présente comme attraction principale, la tour Eiffel. À Paris comme dans bien des villes de province, le 14 juillet est l'occasion de défilés, de l'armée ou des sociétés de gymnastique. Il n'y a pas de programme systématique qui unisse ces commémorations dispersées, même si généralement c'est l'idée de l'unité de la nation qui est mise en avant. Celle-ci est d'ailleurs bien compromise à l'époque, alors que les monarchistes profitent du centenaire pour rappeler les « crimes » de la Révolution, et que les boulangistes menacent l'ordre institutionnel. Les élections de l'automne voient néanmoins la confirmation d'une majorité républicaine solidement installée dans le pays.

8. La crise de Fachoda (1898)

Les **rivalités coloniales** sont fortes dans les années 1890, depuis que le partage des vastes territoires africains a créé une concurrence nouvelle entre puissances européennes. En Égypte, deux logiques territoriales s'imposent : celle du Royaume-Uni, qui cherche à constituer un axe Nord-Sud, Le Caire-Le Cap, et veut donc protéger son influence en Haute-Égypte, et celle de la France, dont le sens de progression va d'ouest en est, du Niger à Djibouti.

C'est d'ailleurs de ces deux dernières régions que partent en 1898 **deux missions françaises** censées opérer leur jonction en Égypte : la mission Bonchamps, partie de Djibouti, et la mission Marchand, partie de Brazzaville. Cette dernière arrive en juillet, après la première, qui a déjà plié bagage, mais s'installe dans le fort en ruine de Fachoda, que les soldats entreprennent de reconstruire.

L'arrivée sur place, deux mois plus tard, d'une solide armée anglo-égyptienne dirigée par Lord Kitchener met la **tension à son comble**. Toute la question est de savoir laquelle des deux troupes

restera sur place et emportera la région. L'enjeu est cependant moins militaire que diplomatique. Alors que, dans un contexte d'exaltation nationaliste, les presses des deux côtés se déchaînent (on est en France en pleine affaire Dreyfus), le gouvernement français prend la décision de faire évacuer Fachoda (novembre 1898).

Cet épisode est la **dernière grande crise diplomatique entre Paris et Londres**. En mars 1899, une convention fixe la limite entre les zones d'influence des deux puissances. C'est même le début d'un rapprochement entre les deux États qui conduira à la signature de l'Entente cordiale en avril 1904.

9. Le premier tour de France (1903)

C'est le 1^{er} juillet 1903 que s'élancent de Montgeron, en région parisienne, la soixantaine de coureurs alignés pour **le premier tour de France cycliste**, organisé par le journal *L'Auto* et son directeur, Henri Desgrange. Parmi les compétiteurs, on ne compte que dix étrangers (quatre Suisses, trois Belges, deux Allemands, un Italien). Six étapes sont au programme, pour un parcours de près de 2 500 km, menant les cyclistes à Lyon, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Nantes, avant leur retour à Paris le 19 juillet. Avec trois étapes remportées et une avance finale record de près de trois heures sur le deuxième, c'est le Français Maurice Garin qui remporte les 3 000 francs offerts au vainqueur.

Ce premier tour de France est **un vrai succès populaire**. Si le public venu assister à la course est encore relativement peu nombreux – estimé entre 200 et 500 000 spectateurs –, en revanche les Français suivent dans la presse le récit des exploits des coureurs. Les chiffres de vente connaissent une hausse importante, notamment ceux du journal à l'origine de l'événement, *L'Auto*.

Car cet événement sportif est aussi **un événement médiatique**. *L'Auto-Vélo*, fondé en 1900 et rebaptisé *L'Auto* en 1903, voit ses ventes doubler et devient le premier quotidien de référence, prenant

ainsi avec cette initiative un avantage décisif sur son concurrent direct, le journal *Le Vélo*, créé en 1892. Le lien entre le journal et le Tour est tel que c'est en référence à la couleur de son papier que les vainqueurs d'étape seront affublés à partir de 1919 du mythique « maillot jaune ».

Le tour de France devient un vecteur important d'**institutionnalisation du sport** comme spectacle, et concourt à la démocratisation du vélo dont la pratique commence alors à s'étendre aux classes moyennes et ouvrières.

10. Le 1^{er} mai (1906)

C'est en 1905 que la direction de la CGT décide d'organiser, en date du 1^{er} mai 1906, la première grève générale française, sur une revendication unique : la journée de huit heures de travail.

Annoncée très en avance, la grève se déroule dans **un contexte défavorable** au mouvement ouvrier. Depuis quelques mois, en effet, l'agitation sociale est vive, entraînant un regain de peur dans l'opinion devant le risque de révolution. Ainsi en mars 1906, une catastrophe minière à Courrières provoque un vaste mouvement de grève qui paralyse la production charbonnière du nord de la France et s'étend à d'autres secteurs, au point qu'on recense 200 000 grévistes en avril.

Le gouvernement de Georges Clemenceau est donc prêt à tout pour éviter que la situation dégénère, et se prépare à l'**épreuve de force**. Il fait arrêter préventivement le secrétaire général de la CGT, Victor Griffuelhes, et quadriller Paris par les troupes. De nombreuses manifestations sont néanmoins organisées, et la proportion d'ouvriers grévistes est de un sur seize. La police procède à 800 arrestations.

L'expérience présente **un bilan mitigé**. Pour la CGT c'est un succès car elle a réussi une mobilisation d'une ampleur inédite, et s'est installée comme un acteur majeur du mouvement ouvrier. De 203 000 en 1906, l'effectif de ses adhérents s'élève à 340 000 en

1909. Du point de vue des revendications, cependant, la grève est un échec, puisque le patronat refuse d'accorder la journée de huit heures. En outre, la grève cristallise la peur du mouvement ouvrier et braque le gouvernement dans une attitude hostile aux revendications sociales.

Le 1^{er} mai 1906 marque cependant une étape importante. Il devient un jour férié en 1919, et Pétain en fait le jour de la Fête du travail en 1941.

Textes commentés

1. Jules Grévy, discours sur l'élection du président de la République (1848)

Le président de la République a tous les pouvoirs de la royauté : il dispose de la force armée ; il nomme aux emplois civils et militaires ; il dispense toutes les faveurs ; il a tous les moyens d'action, toutes les forces actives qu'avait le dernier roi. Mais ce que n'avait pas le roi, et qui mettra le président de la République dans une position bien autrement formidable, c'est qu'il sera l'élu du suffrage universel ; c'est qu'il aura la force immense que donnent des millions de voix. Il aura de plus, dans l'Assemblée, un parti plus ou moins considérable. Il aura donc toute la force matérielle dont disposait l'ancien roi et il aura de plus une force morale prodigieuse ; en somme il sera bien plus puissant que n'était Louis-Philippe.

Je dis que le seul fait de l'élection populaire donnera au président de la République une force excessive.

Oubliez-vous que ce sont les élections de l'an X qui ont donné à Bonaparte la force de relever le trône et de s'y asseoir ? Voilà le pouvoir que vous élevez ! Et vous dites que vous voulez fonder une république démocratique ? Que feriez-vous de plus si vous vouliez, sous un nom différent, restaurer la monarchie ? Un semblable pouvoir, conféré à un seul, quelque nom qu'on lui donne, roi ou président, est un pouvoir monarchique ; et celui que vous élevez est plus considérable que celui qui a été renversé.

Il est vrai que ce pouvoir, au lieu d'être héréditaire, sera temporaire et électif, mais il n'en sera que plus dangereux pour la

liberté.

Êtes-vous bien sûrs que, dans cette série de personnages qui se succéderont tous les quatre ans au trône de la présidence, il n'y aura que de purs républicains empressés d'en descendre ? Êtes-vous bien sûrs qu'il ne se trouvera jamais un ambitieux tenté de s'y perpétuer ? Et si cet ambitieux est un homme qui a su se rendre populaire, si c'est un général victorieux, entouré de ce prestige de la gloire militaire auquel les Français ne savent pas résister ; si c'est le rejeton d'une des familles qui ont régné sur la France, et s'il n'a jamais renoncé expressément à ce qu'il appelle ses droits ; si le commerce languit, si le peuple souffre, s'il est dans un de ces moments de crise où la misère et la déception le livrent à ceux qui cachent, sous des promesses, des projets contre sa liberté, répondez-vous que cet ambitieux ne parviendra pas à renverser la République ?

Discours de Jules Grévy du 7 octobre 1848 à l'Assemblée nationale

Jules Grévy (1807-1891) est un jeune député du Jura lorsqu'il prend la parole, le 7 octobre 1848, dans le cadre des débats parlementaires sur la rédaction de la constitution. La discussion en est arrivée à la question du président de la République. Les députés se sont accordés pour lui octroyer de larges pouvoirs, dont Grévy rappelle au début du texte qu'ils sont civils et militaires et ne sont guère inférieurs à ceux précédemment dévolus aux souverains français.

Sa critique principale porte sur le danger que renferme ce trop grand pouvoir, surtout si l'Assemblée décide, comme il en est justement question, de prévoir l'élection du président au suffrage universel. Celui-ci, depuis longtemps réclamé par les républicains, a été proclamé le 2 mars 1848, et appliqué pour la première fois en avril pour désigner l'Assemblée constituante alors en session. La majorité républicaine considère comme une évidence que ce mode de désignation ultra-démocratique soit étendu à celui qui représentera la République.

Jules Grévy en appelle aux souvenirs des contemporains et aux précédents historiques. Il rappelle que Napoléon Bonaparte avait en son temps assis son pouvoir absolu sur une base démocratique, celle des « élections de l'an X » et des plébiscites qui lui avaient permis de ratifier son pouvoir. Il en appelle également à la culture classique des députés – tous ou presque rompus aux humanités apprises dans les collèges royaux et municipaux, et fondées sur la connaissance de l'Antiquité grecque et romaine. Or, des cités grecques à l'Empire romain, cette histoire est pleine d'exemples de démagogues parvenus aux fonctions suprêmes en séduisant le peuple.

Ce renvoi à l'histoire pourrait montrer le caractère théorique du danger, mais pour Grévy de réelles menaces existent. Ce qu'il craint en effet, c'est « un général victorieux » : il pense à Cavaignac, dont l'autoritarisme s'est clairement manifesté durant et après les journées de Juin ; il craint aussi « le rejeton d'une des familles qui ont régné sur la France », façon de désigner très clairement Louis-Napoléon Bonaparte.

Les députés ne le suivent pas. Le 4 novembre suivant, la constitution est promulguée. Elle prévoit l'élection du président de la République au suffrage universel. On connaît la suite.

2. Jules Verne, Les 500 millions de la Béguem (1879)

Lorsque meurt au Bengale le fils de la richissime Béguem Gokool, les cinq cents millions d'héritage sont partagés entre deux descendants : le docteur Sarrasin, de Douai, et le professeur Schultze, d'Iéna, en Allemagne ; celui-ci consacre sa part à l'édification d'un vaste complexe industriel dans l'ouest des États-Unis.

Qu'on imagine un plateau de cinq à six lieues carrées, au sol sablonneux, parsemé de galets, aride et désolé comme le lit de quelque ancienne mer intérieure. Pour animer cette lande, lui donner la vie et le mouvement, la nature n'avait rien fait ; mais l'homme a déployé tout à coup une énergie et une vigueur sans égales. Sur la

plaine nue et rocailleuse, en cinq ans, dix-huit villages d'ouvriers, aux petites maisons de bois uniformes et grises, ont surgi, apportés tout bâtis de Chicago, et renferment une nombreuse population de rudes travailleurs. C'est au centre de ces villages, au pied même des Coal-Butts, inépuisables montagnes de charbon de terre, que s'élève une masse sombre, colossale, étrange, une agglomération de bâtiments réguliers percés de fenêtres symétriques, couverts de toits rouges, surmontés d'une forêt de cheminées cylindriques, et qui vomissent par ces mille bouches des torrents continus de vapeurs fuligineuses. Le ciel en est voilé d'un rideau noir, sur lequel passent par instants de rapides éclairs rouges. Le vent apporte un grondement lointain, pareil à celui d'un tonnerre ou d'une grosse houle, mais plus régulier et plus grave. Cette masse est Stahlstadt, la Cité de l'Acier, la ville allemande, la propriété personnelle de Herr Schultze, l'ex-professeur de chimie d'Iéna, devenu, de par les millions de la Bégum, le plus grand travailleur du fer et, spécialement, le plus grand fondeur de canons des deux mondes. [...]

Ce qu'aucun de ses concurrents ne peut faire, il arrive, lui, à le réaliser. En France, on obtient des lingots d'acier de quarante mille kilogrammes. En Angleterre, on a fabriqué un canon en fer forgé de cent tonnes. À Essen, M. Krupp est arrivé à fondre des blocs d'acier de cinq cent mille kilogrammes. Herr Schultze ne connaît pas de limites : demandez-lui un canon d'un poids quelconque et d'une puissance quelle qu'elle soit, il vous servira ce canon, brillant comme un sou neuf, dans les délais convenus. [...] Et il n'y a pas à dire, non seulement les canons de Herr Schultze atteignent des dimensions sans précédent, mais, s'ils sont susceptibles de se détériorer par l'usage, ils n'éclatent jamais. L'acier de Stahlstadt semble avoir des propriétés spéciales. Il court à cet égard des légendes d'alliages mystérieux, de secrets chimiques. Ce qu'il y a de sûr, c'est que personne n'en sait le fin mot. Ce qu'il y a de sûr aussi, c'est qu'à Stahlstadt, le secret est gardé avec un soin jaloux.

Source : Jules Verne, *Les 500 millions de la Bégum*, Paris, Hetzel, 1879.

Le texte de Jules Verne est emblématique de tout un imaginaire lié au développement industriel, lequel se trouve dans les années 1870, après l'essor du Second Empire, à un point d'apogée. On retrouve dans la description **des éléments significatifs du nouveau système industriel** : importance de la production d'acier, notamment pour les industries lourdes comme celle de l'armement ; édification de grands complexes de production qui sont autant de petites villes, à l'instar du Creusot des Schneider ; multiplication de « villages ouvriers » qui ne sont pas sans rappeler les quartiers des corons du Nord ; élévation des « montagnes de charbons de terre » qui renvoient aux terrils des bassins houillers ; « forêt[s] de cheminées cylindriques » qui marquent désormais les paysages urbains.

Cette description d'un univers nouveau avec lequel on a encore du mal à se familiariser passe par le renvoi à **un imaginaire fantastique hérité du romantisme**. Les « mille bouches » déversant « des torrents de vapeurs ferrugineuses » rappellent les hydres et les dragons de la légende ; le décor sensationnel, fait de noir et de rouge, d'éclairs et de vents, évoque les scènes infernales dépeintes par les artistes et écrivains ; les « alliages mystérieux » et « secrets chimiques » sont eux autant d'éléments empruntés à la magie, à l'alchimie et à la sorcellerie. De *La Peau de chagrin* de Balzac aux *Lettres du voyage sur le Rhin* de Victor Hugo, la littérature s'est attachée à décrire cette nouvelle réalité sociale par identification avec l'univers monstrueux des mythes.

On retrouve également en filigrane **une forme d'exaltation patriotique** qui passe ici par la diabolisation de l'Allemand. Huit ans après la perte de l'Alsace-Lorraine, l'auteur a beau jeu de faire de l'héritier germanique la figure même de celui qui emploie son argent à mauvais escient, pour fabriquer des armes et semer la destruction (des paysages comme des hommes), quand l'héritier français met sa part au service du progrès scientifique. Tout le roman relève du reste de ce manichéisme hérité du traumatisme de la défaite.

3. Jules Huret, le mythe « Rothschild » (1897)

Je vais donc voir « Rothschild » ! On a beau entendre ce nom cent fois par jour, M. Drumont peut le traîner régulièrement aux gémonies, il n'en sonne pas moins à toutes les oreilles avec un bruit de légende lointaine, comme quelque chose de mystérieux, de formidable et de fantastique, comme d'autres mots d'éblouissement et de richesse, qu'on ne peut prononcer sans fermer les yeux : Crésus, Golconde, mines d'or, milliard... Rothschild ! C'est un des premiers noms qui ont frappé mon oreille d'enfant, en même temps que ceux des contes de fées. Combien de fois n'ai-je pas entendu ma mère me répondre quand je tendais la main vers un jouet de plus de treize sous : « Tu crois donc que j'ai la bourse de Rothschild ? » Et quoi que je fasse, ce nom superbe évoquera toujours à mon esprit ce qu'il y aura pour moi d'inaccessible dans la vie.

Pour le moment, j'oubliais l'action effective de ce Roi des Rois dans le sort économique des nations européennes, pour ne penser qu'à la somme irréelle de bonheurs que sa fortune représente ; et je m'acharnais à me figurer des choses énormes et pourtant vraisemblables : celui que j'allais voir pouvait charger d'or des trains entiers, en emplir une maison de la cave au toit, égrener des cascades de diamants entre ses doigts pendant une heure, créer à sa fantaisie de la vraie joie, pour toujours, dans des âmes désespérées ! Même il pourrait payer 10 000 fr. chacun des cheveux de M. Drumont ! et tant d'autres choses diverses et folles.

Source : Jules Huret, *Enquête sur la question sociale en Europe*, Paris, Perrin, 1897.

C'est à l'occasion d'une enquête sur la question sociale en Europe que le journaliste Jules Huret est amené à rencontrer le baron Alphonse de Rothschild (1827-1905), deuxième fils de James, fondateur de la branche parisienne de cette famille de financiers européens. L'entrevue est l'occasion d'évoquer **le caractère mythique de ce nom**, l'un des rares à être passés dans le langage populaire comme synonyme de richesse et de luxe. L'auteur le place

sur le même rang que d'autres noms légendaires ayant traversé les siècles, de Crésus, roi de Lydie propriétaire des sables riches en or de la rivière Pactole, à Golconde, ville indienne réputée pour ses trésors et pillée au ^{xvii}^e siècle.

Ce mythe correspond à une réalité : **l'immense richesse de la banque et de la famille Rothschild**. Celle-ci est difficile à évaluer : l'historien Alain Plessis chiffre le capital de la maison à 40 millions de francs en 1870 et à 50 millions dix ans plus tard ; pour Niall Ferguson, le capital de la banque passe de 35 millions de francs au milieu du siècle à 160 millions à la mort de James en 1868. Deux châteaux, dont celui de Ferrières, l'hôtel particulier de la rue Laffitte, les multiples propriétés immobilières réparties dans les grandes villes européennes sont les signes extérieurs de cette opulence tout autant que les collections artistiques de ces riches collectionneurs et mécènes et leurs actions philanthropiques (Hôpital Rothschild, Œuvre des loyers, Fondation Rothschild...).

Cette richesse leur confère **un pouvoir immense**, et Alphonse de Rothschild peut en effet apparaître comme un « Roi des Rois ». Régent de la Banque de France, il a l'oreille des puissants, l'assise financière de sa banque lui permettant de consentir des prêts qui peuvent constituer autant d'instruments politiques. Participation aux emprunts d'État et investissements dans les sociétés industrielles et commerciales font de la banque Rothschild un acteur majeur du système économique.

Cette position privilégiée vaut aux Rothschild **une grande hostilité, notamment de la part des milieux antisémites**. Dès 1845, *Les Juifs rois de l'époque* d'Alphonse Toussenel, dénonçait la mainmise de la dynastie. Édouard Drumont, le virulent auteur de *La France juive* (1886), fait des Rothschild l'une de ses cibles privilégiées, et s'en prend violemment à eux dans ses éditoriaux de *La Libre parole*, le journal qu'il a fondé en 1892. Pamphlets et caricatures (la « pieuvre » Rothschild) foisonnent pour dénoncer l'emprise de la banque juive et les actions des Rothschild en faveur de la création d'un État juif.

4. Affiche de la CGT, 3 juin 1908

GOUVERNEMENT D'ASSASSINS

Après les massacres de Narbonne, après la tuerie de Raon-l'Étape, voici que le gouvernement assassine à Vigneux.

Depuis un mois les ouvriers de Seine-et-Oise sont en grève. Au cours de ce conflit, les autorités ont eu une attitude provocatrice, conséquence des excitations ministérielles. On ne saurait trop rappeler, en effet, que ces dernières années, chaque fois que les agents du Pouvoir ont commis un crime contre la Classe Ouvrière, ils ont recueilli faveurs, décorations, avancements... Aussi est-il compréhensible qu'au moindre conflit les autorités redoublent de zèle provocateur.

Pour suivre l'exemple donné – et mériter à leur tour les faveurs de Clemenceau – sous-préfet et gendarmes de l'arrondissement de Corbeil ont cherché UNE JOURNÉE.

Cette JOURNÉE, ils l'ont eue mardi !

Vers les trois heures de l'après-midi, une quinzaine de gendarmes, après avoir eu soin, à une distance que les témoins évaluent à 200 mètres, de charger leurs revolvers et carabines, se présentèrent devant l'établissement où siège le Comité de grève. Sous le prétexte d'arrêter, sans mandat, un gréviste qu'ils supposaient réfugié dans la salle de réunion, ils tentèrent de pénétrer de force.

Les grévistes s'opposèrent à l'invasion de ces brutes. Étant chez eux, dans un domicile privé, en réunion privée, ils n'avaient pas – même en vertu de la loi bourgeoise – à obtempérer aux injonctions des gendarmes.

Cependant, les pandores devenus fous de rage par l'attitude défensive des grévistes – obéissant sans doute à un mot d'ordre – se divisèrent en deux groupes : l'un qui resta posté face à la porte d'entrée ; l'autre qui alla se mettre devant les croisées de la salle de réunion.

Et la fusillade commença !

Tandis que la première bande fusillait les grévistes par la porte, la deuxième bande mitraillait à l'intérieur, au travers des fenêtres.

Les assassins tirèrent jusqu'à épuisement des munitions !...

À qui incombe la responsabilité de ce nouveau crime ?

Nous l'avons dit : au gouvernement – au trio Clemenceau-Briand-Viviani.

CLEMENCEAU LE TUEUR osera prétendre que les ouvriers ont provoqué. Il suffit de voir où sont les victimes pour constater que ce criminel joint à la scélératesse l'impudence du mensonge.

Les années 1906-1909 sont marquées par **de violents conflits sociaux**. D'une moyenne de 800 grèves annuelles entre 1896 et 1906, on passe à plus de 1 200 entre 1907 et 1913. Dans ces conflits, la Confédération Générale du Travail (CGT) joue un rôle essentiel. Sous l'impulsion idéologique de Gustave Hervé, fondateur en 1906 de l'hebdomadaire *La Guerre sociale*, elle mène une lutte révolutionnaire déterminée. Les incidents dénoncés par cette affiche, qui se déroulent à Vigneux, en banlieue parisienne, du 2 au 4 juin 1908, marquent le début d'un été particulièrement violent.

Le texte dénonce **la brutalité de la répression**. Des carriers en grève de la Fédération du Bâtiment, réunis dans la salle Ranque depuis le 2 juin, sont la cible d'un dérapage policier. La fusillade fait deux morts et dix blessés. La CGT a beau jeu de dénoncer l'atteinte à la légalité. Elle rappelle cependant les précédentes répressions contre les viticulteurs de Narbonne (juin 1907) et les ouvriers vosgiens de Raon-L'Étape (juillet 1907). Face aux dérives insurrectionnelles et anarchisantes de la CGT, le choix du gouvernement est en effet alors de ne faire aucune concession.

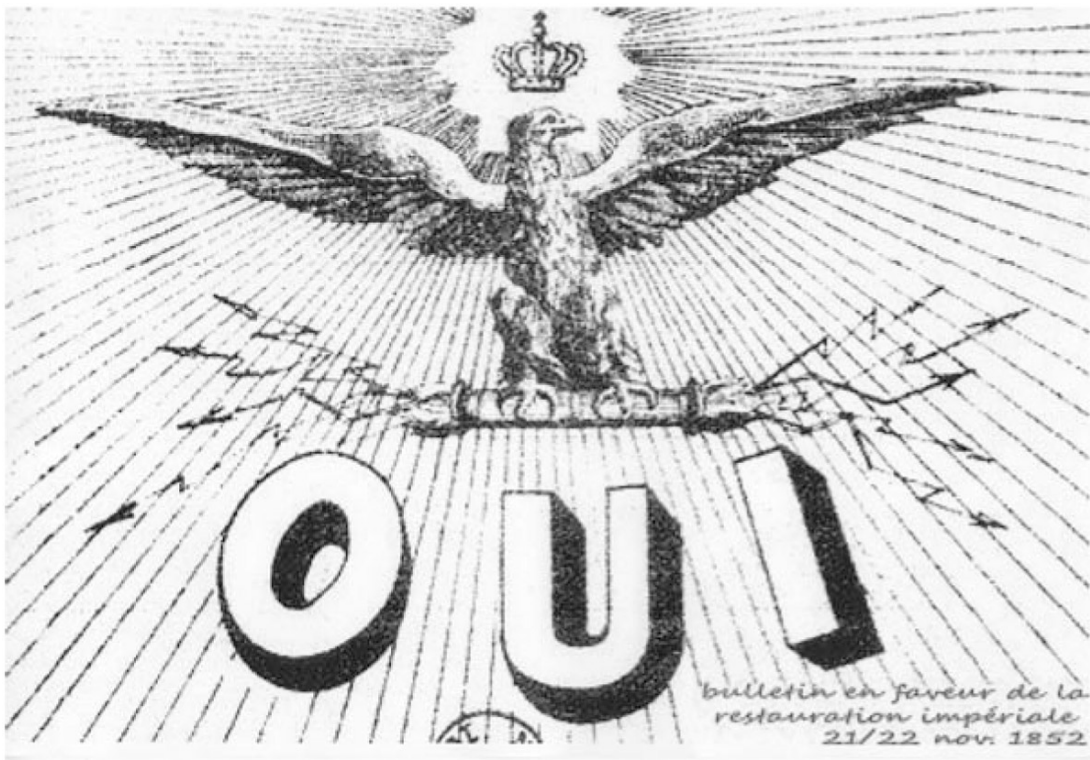
L'affiche est ainsi une véritable **déclaration de guerre au pouvoir et au socialisme**. Les trois hommes visés sont d'abord et avant tout Clemenceau, président du Conseil et ministre de l'Intérieur, considéré à juste titre comme un implacable briseur de grève (« le tueur »), mais aussi Aristide Briand, ministre de la Justice, et René Viviani, ministre du Travail, tous trois issus de la

mouvance socialiste ou radicale alors au pouvoir au sein du Bloc des gauches.

Le gouvernement choisit **l'épreuve de force** : une nouvelle « journée », qui se déroule non loin de là, à Villeneuve-Saint-Georges, le 30 juillet suivant, fait 4 morts et des centaines de blessés. C'est le début d'une lutte de plusieurs mois qui conduit au déclin de la CGT enfermée dans une stratégie d'affrontement vouée à l'échec.

Images commentées

1. Bulletin pour le plébiscite de 1852



***Bulletin « Oui » au plébiscite de novembre 1852,
©coll. privée***

La constitution du 14 janvier 1852 rétablit **la pratique du plébiscite**, disparue depuis le Premier Empire. Cette consultation devient un élément essentiel de la machine politique mise en place par le Prince-Président, qui en organise un les 21 et 22 novembre 1852, afin d'obtenir l'adhésion populaire au rétablissement de l'Empire.

Dans un pays où le suffrage universel n'existe que depuis moins de cinq ans et n'a été utilisé que trois fois pour des scrutins nationaux, **l'éducation politique** reste à faire, et les électeurs restent très largement influençables.

Le **bulletin de vote** apparaît alors comme un moyen important de cette influence. Le système électoral ne prévoit pas encore l'édition de bulletins officiels : c'est aux électeurs de rédiger eux-mêmes, sur le bulletin qu'ils mettront dans l'urne, le nom du candidat pour lequel ils votent, ou la mention « oui » ou « non » en cas de plébiscite. Très vite, les camps en présence dans les combats électoraux ont pris l'habitude de faire éditer des billets déjà imprimés, afin de faciliter la tâche des électeurs, bulletins ensuite distribués gratuitement. Le pouvoir quasi impérial reprend en novembre 1852 cette pratique et inonde le pays de bulletins pré-imprimés sur lesquels le « oui » figure de façon particulièrement lisible afin d'impressionner l'électeur illettré. L'aigle et les rayons, symboles d'un pouvoir fort, puissant, qui rappellent évidemment aussi la symbolique napoléonienne et la grandeur légendaire de l'Empire, ont ainsi pour but d'emporter l'adhésion des électeurs.

2. Notre-Dame de Paris restaurée par Viollet-le-Duc

Engagés en 1844, les travaux de restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris durent vingt ans, jusqu'en 1864, sous la direction de l'architecte Eugène Viollet-le-Duc (1814-1879). Ils sont pour lui l'occasion de livrer sa vision du Moyen Âge, à une époque où cette période connaît un regain d'intérêt, le « médiévalisme » se manifestant à la fois dans la littérature (succès d'*Ivanhoé* en 1820, de *Notre Dame de Paris* en 1831), le théâtre (*Les Burgraves* d'Hugo en 1843), l'opéra (*La Damnation de Faust* de Berlioz en 1846, *Faust* de Gounod en 1859), les musées (ouverture de celui de Cluny en 1843)... Ce Moyen Âge à la mode est cependant souvent un Moyen Âge réinventé par une époque romantique qui offre une vision mythifiée du passé gothique de la France.

Viollet-le-Duc a livré dans ses ouvrages une réflexion développée sur l'architecture médiévale. Il profite du chantier de la cathédrale pour appliquer ses théories, déjà en partie mises en œuvre lors de la restauration de la basilique de Vézelay dans les années 1840. Si le remplacement de toutes les pierres abîmées et la consolidation des tours font partie d'un programme classique de restauration, et si Viollet-le-Duc s'appuie sur des documents d'époque et sur les autres cathédrales pour redonner à Notre-Dame son état d'origine, certains éléments plus originaux sont de pures inventions absentes de la cathédrale médiévale, notamment les quatre groupes de quatre statues qui entourent la base de la flèche et qui représentent les Apôtres et les Évangélistes (dont l'un est représenté sous les traits de l'architecte lui-même).



Notre-Dame de Paris à la fin du ^{xix}^e siècle, gravure par Goupil et Cie, ©Wikimedia Commons

Les chimères et gargouilles constituent l'élément le plus emblématique du chantier. La plupart des sculptures monstrueuses d'origine avaient été détruites au siècle des Lumières comme symboles de superstition et d'irrationalité. Viollet-le-Duc tient à les reconstituer car elles permettent de rompre la monotonie de la façade et servent à l'évacuation des eaux de pluie. S'inspirant des travaux de l'historienne de l'art Félicie d'Ayzac, spécialiste de la

zoologie symbolique dans la statuaire chrétienne, il invente un programme de sculptures qui sont plus le fruit de l'imaginaire d'un homme du XIX^e siècle que d'une volonté de reconstitution minutieuse.

3. La foule se précipitant sur les résultats des élections de 1869



***Gravure parue dans L'Illustration, 1869,
©coll. privée***

La scène représentée sur cette gravure se déroule le soir de l'annonce des résultats du premier tour des quatrièmes **élections législatives** du Second Empire, qui s'est déroulé les 23 et 24 mai 1869. Les réverbères sont allumés, la nuit est tombée. C'est le moment pour le journal *Le Public*, un journal du soir dont on aperçoit la façade au centre de l'image, de faire sortir des presses de l'imprimerie voisine, A. Vallée, le numéro spécial contenant les résultats. Tandis que des calèches alignées dans la rue sont prêtes à emporter les ballots de journaux vers les points de diffusion de Paris et de sa banlieue, et que les crieurs, au premier plan, s'égaillent

dans les rues, la foule, essentiellement constituée de bourgeois avec cannes et chapeaux, se précipite pour découvrir en exclusivité le résultat du vote.

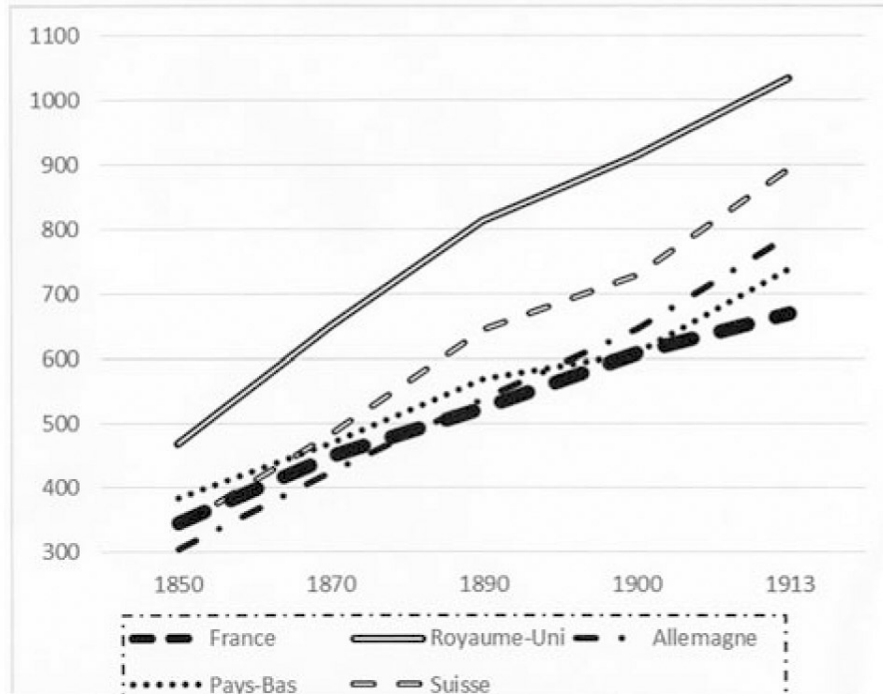
L'engouement de la foule témoigne de l'atmosphère particulière dans laquelle s'est déroulée cette campagne. Alors que les précédentes avaient pâti du régime restrictif imposé à la liberté d'expression, celle de 1869, pour la première fois depuis longtemps, est l'occasion d'un réel débat public, favorisé par les mesures de libéralisation prises depuis le début de la décennie. Elle donne même lieu à des incidents dans la capitale. L'enjeu pour la population parisienne est important, la ville n'ayant envoyé que des députés de l'opposition lors des précédentes élections de 1863. 80 % des électeurs se sont déplacés, signe de l'intérêt manifesté par la population parisienne pour ce scrutin dont l'enjeu est majeur.

La **presse quotidienne** occupe une place importante dans cette image et joue un rôle central dans cette reprise de la vie politique, surtout avec le vote de la loi du 11 juin 1868. Si *La Patrie, journal quotidien, politique, commercial et littéraire* paraît depuis 1841, ses deux voisins sur l'image sont récents : *Le Public* existe depuis novembre 1868, et *La Presse libre* depuis décembre – ce dernier journal a été récemment rebaptisé, au début du mois de mai 1869, *La Réforme politique et sociale*.

Le second tour, qui se déroule les 6 et 7 juin suivants, confirme la poussée de l'opposition, qui remporte à nouveau tous les sièges de la capitale, avec huit républicains et Thiers.

4. Graphique : la croissance de l'économie française

Ce graphique montre l'évolution du Produit national brut (PNB) par habitant, en France et chez ses principaux voisins européens, de 1850 à 1913. L'évolution de cet indicateur, qui prend en compte la production nationale rapportée à la population, est en général considérée comme un bon indicateur de l'évolution d'un système économique et de son efficacité.



Évolution du PNB par habitant dans quelques pays européens, en dollars américains de 1960

Source : D'après Paul Bairoch, Victoires et déboires.

Histoire économique et sociale du monde du XVI^e siècle à nos jours. II. Les pays développés au XIX^e siècle (1815-1914), Paris, Éditions Gallimard, Folio, 1997, p. 522-523.

On constate globalement une **croissance du PNB par habitant français durant la période**, puisqu'il passe de 345 à 670, ce qui s'inscrit dans une temporalité plus longue, puisqu'il est estimé à environ 200 en 1800. En près de soixante-dix ans, la richesse française double quasiment (coefficient multiplicateur : 1,9). La France connaît alors en effet un développement économique important alimenté essentiellement par le dynamisme du secteur industriel.

Toutefois on remarque **un rythme français de croissance moindre que celui de ses principaux partenaires** et concurrents économiques. Dominée dès le départ par la richesse du Royaume-Uni et de la Suisse, elle ne parvient jamais à les rattraper, et même l'écart a tendance à s'accroître avec eux, qui multiplient

leur PNB par habitant respectivement par 2,6 et 2,2 – alors que les niveaux de richesse étaient équivalents de ceux de la Suisse au début de la période (345 contre 340). Avec les Pays-Bas, la croissance est parallèle, et si la France bénéficie dans les années 1890 du ralentissement de la croissance néerlandaise, rattrapant le niveau de richesse de ce pays, ce dernier voit ensuite un nouvel essor économique supérieur à celui de la France, et creuse à son tour l'écart. C'est toutefois avec l'Allemagne que la comparaison tourne le plus au désavantage de la France, qui la domine au début de la période mais se trouve dépassée dans les années 1880. En définitive ce qui apparaît est le taux de croissance moins important de la France par rapport aux autres pays : + 94 %, alors que ses voisins ont un taux de croissance situé entre 120 et 160 % – excepté les Pays-Bas.

Les raisons qui expliquent ce moindre essor économique de la France sont nombreuses, et ont fait l'objet de **nombreux débats entre spécialistes de l'histoire économique**. Ont pu être ainsi incriminés le poids longtemps dominant de l'activité agricole, la moindre importance des grandes sociétés dynamiques et tournées vers l'international, l'importance des petites et moyennes entreprises, la moindre productivité des travailleurs... L'évolution démographique joue un rôle de circonstance aggravante, dans la mesure où le rythme d'augmentation de la population française, plus lent là encore que ceux de ses voisins, aurait dû jouer en faveur – du moins statistiquement – du pays. Quelles qu'en soient les raisons, ce rythme modéré de croissance a une conséquence concrète : la perte de terrain de la France dans la hiérarchie économique. Si elle reste une puissance économique majeure, représentant encore 11 % de la production industrielle européenne, et constituant la deuxième puissance financière du monde à la veille de la Grande Guerre, elle se trouve distancée par le Royaume-Uni et déclassée par l'Allemagne, ses deux principaux concurrents.

Dissertations corrigées

LA CONQUÊTE DES DROITS ET LIBERTÉS, DE 1848 AUX ANNÉES 1900

Les principes hérités de la Révolution française ont du mal à s'implanter dans la France de la deuxième moitié du XIX^e siècle, en proie aux hésitations d'une société qui cherche à se doter d'un nouveau modèle politique stable. La conquête des libertés est l'un des enjeux majeurs de la période.

Par droits et libertés, il faut entendre l'ensemble des applications du principe de « Liberté » sous toutes leurs formes : libertés d'opinion, de la presse, de réunion, de manifestation..., et, par extension, les droits, de vote, de coalition, de grève, etc. La conquête de ces libertés, c'est l'ensemble des combats – dans la presse, dans la rue ou à la tribune des assemblées – qui permettent de les installer en France, à la fois dans le droit, dans la pratique et dans les esprits. Entre 1848 et 1914, les principales libertés sont instaurées en France, selon des chronologies décalées, avec des mouvements d'avancée et de recul. Après un premier temps de succès sous la Deuxième République, les années 1850-1860 sont plutôt marquées par un recul généralisé des libertés, avant que celles-ci ne réussissent à s'implanter sous la Troisième République.

Comment donc cette conquête s'est-elle réalisée ? Et comment a-t-elle été possible en dépit des forces hostiles longtemps

puissantes ? Trois phases peuvent se distinguer.

1. Une conquête éphémère (1848-années 1850)

1.1. 1848 : le triomphe des libertés

- Les partisans de la Liberté au pouvoir : républicains et socialistes du gouvernement provisoire sont des fervents défenseurs du programme libéral, pour lequel ils ont souvent combattu sous la monarchie de Juillet.
- Proclamation des libertés : dès les premières semaines, généralisation du droit de vote par le suffrage universel, et instauration du droit au travail, de réunion, de la liberté de la presse.

1.2. Les remises en cause de l'élan libéral

- L'annulation des mesures de 1848 : remise en cause du droit au travail, des libertés de la presse et de réunion, du droit de vote par les législateurs conservateurs élus aux printemps 1848 et 1849 (*cf.* loi du 31 mai 1850 restreignant le suffrage universel).
- La dictature impériale : les décisions qui suivent le coup d'État et notamment la constitution du 14 janvier 1852 instaurent un régime qui supprime ce qui restait des libertés (notamment avec le nouveau régime de la presse).

1.3. Une lutte difficile

- Élimination des chefs : répressions des mouvements sociaux de 1848-1849 ; répression de la résistance au

coup d'État ; de nombreux chefs républicains, socialistes, libéraux, sont emprisonnés, exilés, ou tués.

- Libéraux réduits au silence par le régime impérial : l'absence de liberté d'expression, que ce soit dans la presse ou dans les assemblées, la faiblesse de la représentation républicaine et l'absence de vie politique empêchent la parole libérale.

2. Un retour en grâce des libertés (années 1860-années 1870)

2.1. La progression des libéraux

- Au sein du pouvoir législatif : progression électorale à partir des élections de 1863 ; discours et figures emblématiques comme Thiers (« libertés nécessaires », 1864).
- Au sein du pouvoir exécutif : ouverture des gouvernements à des figures libérales, de façon ponctuelle (Duruy en 1863) ou systématique (ministère du 2 janvier 1870, gouvernements des débuts de la Troisième République).

2.2. Une législation plus favorable

- À la fin du Second Empire : droit de coalition (1864), libéralisation du régime de la presse (1868).
- Au début de la Troisième République : décret de 1870 supprimant le carcan napoléonien sur les publications ; proclamation de la liberté de l'enseignement supérieur en 1875.

2.3. Le paradoxe de la Commune

- Une poussée libérale : le programme de la Commune proclame et applique les grands principes révolutionnaires dans leur intégralité.
- La cause des libertés compromise : la répression du mouvement communard prive la gauche libérale d'une partie de ses leaders ; certains voient la Commune comme un excès de libertés.

3. Le triomphe des libertés (années 1880-années 1900)

3.1. Le triomphe des libertés politiques

- Instauration définitive d'un droit de suffrage libre : disparition des pressions administratives sur les élections, instauration du bulletin de vote et de l'isoloir.
- Grande loi libérale de 1881 qui proclame la liberté d'expression et de la presse.

3.2. L'installation des droits sociaux

- Dans le domaine du travail : liberté syndicale (1884), réduction du temps de travail.
- Dans le domaine civil : droit au divorce (1884), liberté des associations (1901).

3.3. Les limites

- Applications inégales : répression des mouvements de grève et des manifestations, persistance de traditions contraires à l'application des droits, faiblesse des moyens pour faire respecter les droits du travail.

- Groupes sociaux encore privés de droits, comme les femmes qui n'ont pas le droit de vote en dépit de mouvements revendicatifs et de tentatives législatives (projet Duchaussoy, 1906 ; rapport Buisson, 1909).

Conclusion

La période 1848-1914 est celle de l'installation solide et durable en France des droits et libertés hérités de la Révolution. Cette instauration connaît des périodes d'éclipse (notamment sous le Second Empire dans sa phase autoritaire), mais le mouvement à long terme lui est favorable. Les Français de 1914 possèdent des droits politiques et sociaux dont leurs aînés de 1848 avaient rêvé et, dont ils avaient, un temps, pu profiter. Désormais la démocratie politique et sociale est installée en France et constitue l'un des piliers du régime républicain. Le système toutefois est imparfait, et les luttes syndicales de la Belle Époque, comme le combat pour le droit de vote des femmes, témoignent du fait que des progrès restent à réaliser.

LA FIN DES NOTABLES (1848-1914)

Introduction

Ce sujet renvoie au titre de l'ouvrage du philosophe Daniel Halévy, *La Fin des notables*, publié chez Grasset en 1930. Dans cet essai, l'auteur retrace l'histoire des premières années de la Troisième République, marquées par la perte du pouvoir par les notables traditionnels, monarchistes, qui jusqu'alors avaient dominé la France, au profit de nouvelles élites politiques, républicaines.

Bien qu'elle soit teintée d'anti-républicanisme, cette thèse peut être étendue aux années 1848-1914, qui voient en effet une profonde modification de la société française, avec une remise en

cause des élites traditionnelles. Le déclin du monde rural, l'industrialisation, l'émergence des « couches nouvelles » provoquent des recompositions au sein de ces élites – phénomène que le changement de régime et de culture politiques vient accentuer.

Pour autant, s'il y a déclin des notables traditionnels, le terme de « fin », qui renvoie à un événement brutal, doit être nuancé. Le mot « notables » désigne en effet les individus qui, par le pouvoir politique qu'ils possèdent, leur situation sociale, leur capital économique ou culturel, exercent une influence sur la société, à une échelle plus ou moins grande, du local au national. Il est évident que le groupe des notables ne disparaît donc pas durant la période, mais bien plutôt qu'il se recompose, sous le double effet de la démocratisation et de l'industrialisation. Comment donc, sous l'effet conjugué de ces deux processus, se recompose le groupe des notables en France ?

1. Le déclin des notables traditionnels

1.1. 1848 : un éphémère retour en grâce ?

- Révolution de Février : fin brutale du régime monarchique et disparition du pouvoir des notables orléanistes. Pourtant, ceux-ci retrouvent rapidement leur position sous l'effet des événements politiques et sociaux qui discréditent les nouvelles élites républicaines et socialistes, et des consultations électorales qui, dans un réflexe souvent de peur, leur donnent la majorité à l'Assemblée.
- À l'échelle locale, les notables traditionnels ne se trouvent guère atteints par le suffrage universel, qui vient souvent donner une nouvelle assise, démocratique, à un pouvoir ancestral. Les fonctions de maire, de député, continuent à être exercées, par exemple, par les nobles locaux.

1.2. La perte progressive du pouvoir

- Elle est d'abord statistique : ainsi, 43 % des députés sont nobles en 1852, 34 % en 1871, 23 % en 1893, 10 % en 1919.
- Elle est aussi politique. Avec la prise en main des institutions par les républicains durant les années 1876-1879, ce sont des hommes nouveaux qui arrivent au pouvoir et qui viennent remplacer les notables monarchistes traditionnels. La fin de la « République des ducs » (1879), qui est d'ailleurs le titre d'un autre ouvrage de Daniel Halévy, symbolise ce changement de régime politique et social.

1.3. Un prestige diminué

- L'autorité des notables traditionnels était souvent fondée sur la coutume, le caractère ancien, héréditaire de l'influence. Le lent progrès d'une mentalité démocratique vient concurrencer ce modèle aristocratique, tandis que disparaît en 1870 la société de cour.
- Ces élites d'hier et le modèle qu'elles représentent sont globalement emportés par la modernisation économique, sociale et culturelle, à l'heure par exemple où le propriétaire foncier cède définitivement la place au capitaine d'industrie dans la direction de l'économie.

2. Des notables longtemps présents

2.1. Le maintien des positions de la noblesse

- Conservation de « prés carrés » : l'armée, la diplomatie, l'Église, mais aussi le monde politique (il y a toujours un quart de députés nobles en 1893).

- Maintien de son rôle économique : grâce à la propriété de terrains riches en houille, et par la participation, à titre honorifique ou réel, aux conseils d'administration des sociétés industrielles.
- Conservation à l'échelle locale d'un prestige important, ancré dans les mentalités ; de nombreux nobles gardent, sinon le titre de maire, au moins une influence certaine sur leurs concitoyens.

2.2. L'Empire favorable aux notables

- Le Second Empire permet aux notables traditionnels de retrouver une place. Le rétablissement d'un régime monarchique, d'une cour, d'une aristocratie – même peu comparable avec ce qu'elle était sous la royauté – passe par l'intégration d'une partie des élites de la Restauration et de la monarchie de Juillet.
- Celles-ci conservent donc pendant ces 18 ans un rôle politique. Du comte de Morny, fait duc par son demi-frère Napoléon III, à des avocats comme Rouher ou Baroche, tous orléanistes avant 1848, un grand nombre de dirigeants du régime peuvent être considérés comme des notables traditionnels.

2.3. Les notables ralliés à la République

- Notables orléanistes : ralliement assez facile au régime républicain, surtout quand les espoirs de restauration monarchique disparaissent, et quand la République apparaît nettement conservatrice. Le ralliement de Thiers dès 1873 est à cet égard emblématique. Ces notables forment la centre-droit.
- Notables légitimistes : ils mettent plus de temps. Il faut attendre les années 1890 et les encouragements du

Vatican pour les voir accepter de jouer un rôle dans le nouveau régime.

3. Nouveaux notables, nouvelles élites

3.1. Une nouvelle classe de notables

- Dirigeants de sociétés : deviennent parfois des figures incontournables de notables locaux, à l’instar d’Eugène Schneider au Creusot, président du Corps législatif sous l’Empire, ou d’Augustin Pouyer-Quertier, patron textile qui fut à la fois maire de Fleury-sur-Andelle (Eure) de 1854 à 1891, conseiller général, député, sénateur et ministre. La haute bourgeoisie commerciale, industrielle et financière exerce désormais une influence majeure sur la société.
- Renouveau en profondeur de la classe politique (surtout à partir des années 1880), aux échelles locale et nationale, sous l’effet de la victoire et de l’enracinement de la culture républicaine. Entamée sous la monarchie de Juillet, l’arrivée au pouvoir des « nouvelles couches » de médecins, avocats, professeurs, s’accroît alors.

3.2. La perpétuation d’un modèle socioculturel

- Les nouvelles élites sociales reproduisent en partie le mode de vie des anciens notables. La haute bourgeoisie continue comme depuis des générations à imiter le modèle aristocratique (hôtels particuliers, signes extérieurs de richesse...).
- Phénomène de fusion des élites, par les alliances matrimoniales notamment, permettant le maintien du rang de la noblesse et la perpétuation du mode de vie des anciens notables.

3.3. Les limites de l'égalitarisme républicain

- Le suffrage universel, la généralisation de l'école, vecteurs d'égalité, ne permettent que ponctuellement l'ascension sociale. Les ouvriers représentent 3 % des députés en 1871, 10 % en 1919 : les classes populaires restent ultra-minoritaires au sein des élites dirigeantes.
- La mise en avant du discours démocratique, fondateur d'une nouvelle légitimité, n'aboutit pas à une réduction des hiérarchies sociales. Une élite de notables cumulant pouvoirs, richesses et influence se maintient. De monarchiques, ces notables sont devenus républicains.

Conclusion

Si la deuxième moitié du XIX^e siècle marque la fin des notables, c'est un phénomène progressif, et incomplet. Les élites traditionnelles qui dominaient la vie politique avant 1848 connaissent un déclin réel de leur influence, plus ou moins rapide selon les groupes et les régions, mais elles parviennent à conserver un rôle dans le nouveau système économique, politique et social. Les nouveaux notables, issus du régime républicain comme de l'industrialisation, reproduisent en partie le modèle des anciens, auxquels ils s'unissent par de nombreux liens. C'est par ce biais de la fusion des élites que les groupes dominants traditionnels conservent une partie de leur ancienne influence. Il faudra attendre la Première Guerre mondiale et ses effets démographiques (forte mortalité des officiers) et économiques (forte diminution des revenus de la rente) pour voir s'accélérer le déclin de l'ancienne noblesse française.

L'ÉCOLE EN FRANCE (1848-1914)

Introduction

Le système éducatif connaît dans la deuxième moitié du XIX^e siècle d'importantes mutations, qui en font ponctuellement un des sujets essentiels du débat national. L'école est évidemment au cœur de ce débat.

Ce qu'on entend par « école », ce n'est pas l'ensemble du système d'enseignement, mais bien seulement l'école « primaire », réservée aux classes populaires, par opposition aux établissements secondaires et supérieurs (collèges, lycées, facultés puis universités, grandes écoles) qui accueillent presque exclusivement les fils des élites. Elle constitue donc un lieu de ségrégation sociale, et ce rôle n'évolue que de façon ponctuelle durant la période. Pourtant, l'école est présentée, sous la Troisième République bien sûr, avec les lois Ferry, mais dès avant, comme un vecteur essentiel de construction d'une société nouvelle.

Comment l'école est-elle organisée ? Dans une société en voie de démocratisation, quelles missions lui sont attribuées ? On peut en distinguer trois.

1. Accueillir tous les enfants

1.1. L'idée d'école pour tous

L'idée de scolariser (et donc d'éduquer) tous les enfants n'est pas nouvelle : elle est héritée des philosophes des Lumières et de la Révolution (Condorcet notamment).

Elle est défendue dans la deuxième moitié du XIX^e siècle par un vaste courant qui transcende les clivages politiques et sociaux : des patrons philanthropes aux théoriciens socialistes, de la bourgeoisie libérale aux leaders républicains, tous défendent la généralisation de l'instruction. Certains vont jusqu'à prôner la gratuité et l'obligation de l'instruction primaire.

1.2. Le rattrapage des filles sur les garçons

Pour permettre à tous de recevoir une instruction, un préalable est la constitution d'un réseau scolaire dense. La législation est plus favorable aux garçons qu'aux filles, avec la loi Guizot (1833) qui fait obligation à toutes les communes d'entretenir une école primaire de garçons.

Les lois Falloux (1850) et Duruy (1867) étendent cette obligation pour les écoles de filles, aux communes de plus de 800, puis de 500 habitants. En quarante ans (1850-1879), le nombre de filles scolarisées passe de 1,5 à 2,4 millions.

1.3. Les lois Ferry : la généralisation de la scolarisation

L'arrivée au pouvoir des républicains permet l'accession au ministère de l'Instruction publique d'hommes comme Jules Ferry ou Ferdinand Buisson, résolus à achever le processus de scolarisation des Français (environ un demi-million d'enfants échappent encore à l'école, contre 3,8 millions d'enfants scolarisés).

Les deux lois Ferry des 16 juin 1881 et 28 mars 1882 instaurent respectivement la gratuité et l'obligation de l'instruction primaire, de 6 à 13 ans, pour les garçons et pour les filles, quel que soit le cadre dans lequel est donnée cette instruction (école publique, école privée, famille). L'idée ne fait cependant pas l'unanimité et il y a des résistances (absentéisme).

2. Éduquer les classes populaires

2.1. L'instruction : lire, écrire, compter

Pendant longtemps il s'agit du triptyque de base de la pédagogie scolaire. Dès les années 1870, les deux tiers des filles et les trois quarts des garçons sont d'ores et déjà alphabétisés. Avec l'obligation de l'instruction, la quasi-totalité de la population le sera à la fin du siècle.

D'importantes réflexions sur les méthodes se développent, notamment à partir des années 1880. Elles ont cependant parfois du mal à être appliquées sur le terrain. Les manuels et le tableau noir forment la base de la pratique pédagogique. L'école est le lieu d'acquisition d'une culture livresque.

2.2. Une formation au métier

L'instruction ne se cantonne ni aux écoles primaires ni à une instruction intellectuelle : une série d'établissements offrent une formation plus technique et pratique. De nombreuses écoles professionnelles privées existent depuis la première moitié du siècle, formées par des associations philanthropiques ou créées au sein des entreprises industrielles.

Dans l'enseignement public, plusieurs types d'établissements existent, écoles manuelles d'apprentissage, écoles primaires supérieures, cours spéciaux, écoles pratiques de commerce et d'industrie... Objets d'un long débat sur la place de l'enseignement professionnel à l'école, des cours de pré-apprentissage se développent à la Belle Époque.

2.3. Une éducation civique

L'école comme lieu d'apprentissage de la citoyenneté est une idée ancienne aussi, qui reprend de la vigueur avec l'instauration du suffrage universel. Les ministres Hippolyte Carnot en 1848 et Victor Duruy à partir de 1863 défendent le rôle civique de l'école. Le second instaure en 1867, dans ce sens, l'obligation de l'histoire et de la géographie dans les écoles primaires.

L'école de Jules Ferry institutionnalise cette mission autour d'une matière nouvelle, l'instruction civique et morale (1882). Les instituteurs, « hussards noirs de la République », ont pour fonction de faire de leurs élèves de bons républicains et de bons patriotes.

L'école est plus que jamais un lieu de socialisation et de moralisation des classes populaires.

3. Maintenir les distinctions sociales

3.1. Filles et garçons

La ségrégation reste forte entre filles et garçons ; sauf dans quelques communes aux moyens et effectifs limités, il n'y a pas de mixité. L'architecture scolaire de la Troisième République cristallise cette séparation (palais scolaires composés de bâtiments distincts).

Garçons et filles ont des personnels séparés (instituteurs/institutrices, inspecteurs/inspectrices) et des programmes qui diffèrent (travaux à l'aiguille pour les filles, par exemple).

3.2. Laïcs et religieux

Les écoles privées, majoritairement religieuses mais aussi laïques, sont nombreuses dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. Elles connaissent un essor sous le Second Empire, la loi Falloux (1850) ayant favorisé l'enseignement catholique.

Les mesures républicaines de laïcisation réduisent les possibilités (interdiction des congrégations enseignantes en 1904) mais ne font pas disparaître ces établissements. Une résistance s'organise même à la Belle Époque, avec l'appui de l'Église (menace d'interdiction de sacrements aux parents mettant leurs enfants à l'école publique).

3.3. Classes populaires et élites

La séparation d'avec l'enseignement secondaire est à la fois financière (école gratuite à partir de 1881, secondaire payant), culturelle (l'apprentissage des humanités au collège se prépare dès

les petites classes, dans un programme absent de l'école primaire), pratique (l'enseignement primaire se termine à 12 ans, l'enseignement secondaire commence à 10).

Les passerelles entre les deux systèmes sont rares (bourses) et se heurtent à la conscience, largement répandue et intégrée, qu'à un groupe social correspond un cursus scolaire. Celui du primaire est largement autonome, avec ses programmes, ses établissements, son personnel, ses diplômes propres (le « certif »). L'école n'est pas conçue avant 1914 comme un vecteur d'ascension sociale.

Conclusion

Les années 1848-1914 sont essentielles pour l'école qui acquiert le statut d'institution fondatrice de la société. Portée par une législation encourageante, elle se généralise et accomplit sa mission première : alphabétiser les Français(es). Sa fonction toutefois va bien au-delà : si elle n'est pas conçue comme un vecteur d'ascension et apparaît bien plutôt comme un lieu de reproduction sociale, elle devient en revanche, avec la Troisième République, un outil de socialisation autour des valeurs nationales. L'image quelque peu mythifiée des soldats de 1914 partant d'un même élan, et « la fleur au fusil », défendre la patrie et la République, constitue le symbole de cet unanimité créé par l'école.

Chronologie

	Politique intérieure	Faits économiques et sociaux	Culture, religion, éducation	Événements extérieurs
1848	<p>Proclamation de la République (24/2)</p> <p>Proclamation du suffrage universel (2/3)</p> <p>Premières élections au suffrage universel (23-24/4)</p> <p>Journées de Juin (23-26)</p> <p>Ministère Cavaignac (28/6)</p> <p>Vote de la constitution (4/11)</p> <p>Élection de Louis-Napoléon Bonaparte à la présidence de la République (10/12)</p>	<p>Proclamation du droit au travail (25/2)</p> <p>Limitation du temps de travail (2/3)</p>	<p>Débats sur l'art pour le peuple</p> <p>Projet Carnot d'école gratuite, obligatoire et laïque</p> <p>Concours artistique de définition des symboles républicains</p>	<p>Abolition de l'esclavage dans les colonies (27/4)</p>
1849	<p>Élections législatives (13/5)</p> <p>Restriction des clubs (19/6)</p> <p>Restriction de la liberté de la presse (27/7)</p>			<p>Expédition de Rome (avril)</p>

	Politique intérieure	Faits économiques et sociaux	Culture, religion, éducation	Événements extérieurs
1850	Restriction du suffrage universel (31/5)		Loi Falloux (15/3)	
1851	Refus de la révision constitutionnelle par l'Assemblée (19/7) Coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte (2/12) Plébiscite approuvant le coup d'État (20-21/12)			
1852	Nouvelle constitution (14/1) Nouveau régime de la presse (17/2) Élections législatives (29/2) Plébiscite approuvant le rétablissement de l'Empire (21-22/11) Proclamation du Second Empire (2/12)		Lancement des bibliothèques de gare par Louis Hachette	
1853	Mariage de Napoléon III avec Eugénie (29/1)			La Nouvelle-Calédonie, colonie française
1854				Début de la guerre de Crimée (27/3)

	Politique intérieure	Faits économiques et sociaux	Culture, religion, éducation	Événements extérieurs
1855			Première Exposition universelle de Paris Premières photographies aériennes, par Nadar Ouverture quotidienne du Louvre au public	
1856			Création du Comité des travaux historiques et scientifiques	Congrès de Paris mettant fin à la guerre de Crimée (25/2-16/4)
1857	Élections législatives (juin)		Procès de <i>Madame Bovary</i> et des <i>Fleurs du mal</i>	Lancement d'une campagne franco-anglaise en Chine
1858	Attentat d'Orsini (14/1) Loi de sûreté générale (27/2)		Apparition de la Vierge à Lourdes	
1859			<i>Faust</i> (Ch. Gounod)	Guerre d'Italie (mai-novembre)
1860	Décret sur le droit d'adresse (24/11)		Création du journal <i>Le Tour du monde</i>	Rattachement de Nice et de la Savoie à la France Expédition en Syrie
1861			Début des travaux de l'Opéra Garnier Julie-Victoire Daubié, première bachelière	

	Politique intérieure	Faits économiques et sociaux	Culture, religion, éducation	Événements extérieurs
1862			<i>Les Misérables</i> (V. Hugo), <i>Salammbô</i> (G. Flaubert)	Colonisation de la Cochinchine Début de la campagne du Mexique
1863	Élections législatives (mai)		Mort de Delacroix Création du <i>Petit Journal</i>	Protectorat français sur le Cambodge
1864	Discours de Thiers sur les libertés nécessaires (11/1)	Droit de coalition (25/5) Constitution du Comité des forges Création de la Société générale	Proclamation de la liberté des théâtres (6/1) <i>Roméo et Juliette</i> (Ch. Gounod)	Les îles de la Loyauté, colonie française
1865	Mort de Morny (10/3)	Autorisation du chèque	<i>Olympia</i> (Édouard Manet) présenté au Salon <i>Introduction à l'étude de la médecine expérimentale</i> (Cl. Bernard) Projet Duruy d'école gratuite et obligatoire	
1866	Droit d'amendement (18/7)			
1867	Message annonçant des réformes libérales (19/1)	Légalisation des sociétés anonymes	Loi Duruy sur l'instruction primaire (10/4) Exposition universelle	Fin de la guerre du Mexique ; exécution de l'empereur Maximilien

	Politique intérieure	Faits économiques et sociaux	Culture, religion, éducation	Événements extérieurs
1868	Lois libéralisant la presse (11/5) et les réunions (6/6)	Arrivée du phylloxéra en France	Création de l'École pratique des hautes études	
1869	Élections législatives (23-24/5)		<i>L'Éducation sentimentale</i> (G. Flaubert) <i>Astronomie populaire</i> (C. Flammarion) Mort de Lamartine et de Berlioz	Inauguration du canal de Suez
1870	Ministère Émile Ollivier (2/1) Plébiscite approuvant la mise en place d'un Empire libéral (8/5) Déchéance du Second Empire et proclamation de la République (4/9)			Déclaration de guerre à la Prusse (19/7) Invasion de la France Capitulation de Sedan : l'Empereur prisonnier (2/9) Début du siège de Paris (19/9)
1871	Élection de l'Assemblée de Bordeaux (8/2) Thiers chef du pouvoir exécutif (17/2) puis Président (31/8) Commune de Paris (mars-mai)	Fondation de l'Œuvre des cercles catholiques ouvriers	Début de publication du cycle des Rougon-Macquart (E. Zola)	Fin du siège de Paris (28/1) Traité de Francfort (10/5)

	Politique intérieure	Faits économiques et sociaux	Culture, religion, éducation	Événements extérieurs
1872			Création de l'École libre des sciences politiques (Sciences-Po)	
1873	Thiers remplacé par Mac-Mahon (24/5) Instauration du septennat (20/11)	Krach boursier à Vienne : début de la crise en Europe	<i>Le Tour du monde en 80 jours</i> (J. Verne) Premières cartes postales	
1874		Loi limitant le travail des enfants		Protectorat sur le Tonkin
1875	Vote des lois constitutionnelles (février, juillet)		Liberté de l'enseignement supérieur Inauguration de l'Opéra Garnier <i>Carmen</i> (G. Bizet)	
1876	Élections sénatoriales (janvier) et législatives (février-mars)		Création du <i>Petit Parisien</i> Création de la <i>Revue historique</i>	
1877	Crise du 16 mai Élections législatives (oct.)		<i>L'Assommoir</i> (E. Zola)	
1878			Exposition universelle	
1879	Élections sénatoriales, démission de Mac-Mahon, Grévy président (30 janvier)		<i>Nana</i> (E. Zola)	

	Politique intérieure	Faits économiques et sociaux	Culture, religion, éducation	Événements extérieurs
1880	Le 14 juillet fête nationale	Suppression de l'obligation de repos dominical	Création des lycées de jeunes filles (Camille Sée)	Annexion de Tahiti
1881	Loi sur les réunions publiques (30/6) et la liberté de la presse (29/7) Élections législatives (août-sept.)	Première exposition nationale consacrée à l'électricité	Loi Ferry rendant l'école primaire gratuite	Protectorat français sur la Tunisie
1882		Krach de l'Union générale	Loi Ferry rendant l'instruction primaire obligatoire et l'école primaire laïque Conférence de Renan sur la nation	
1883				Protectorat français sur l'Annam et le Tonkin Occupation de Madagascar
1884	Loi municipale (5/4)	Lois autorisant les syndicats (21/3) et le divorce (27/7)		
1885	Élections législatives (oct.)		Mort de Victor Hugo <i>Germinal</i> (E. Zola) Vaccin contre la rage	Protectorat sur Madagascar

	Politique intérieure	Faits économiques et sociaux	Culture, religion, éducation	Événements extérieurs
1886	Boulangier ministre de la Guerre (7/1)		<i>La France juive</i> (E. Drumont)	
1887	Scandale des décorations, démission de Grévy, Sadi Carnot président (décembre)			
1888	Boulangier député du Nord (15/4)			
1889	Fuite du général Boulangier (1/4)	Faillite de la compagnie du canal de Panama	Centenaire de la Révolution Construction de la tour Eiffel Exposition universelle	
1890	« Toast d'Alger » : début du ralliement des catholiques à la République (12/11)		Lancement de la télégraphie sans fil (TSF) <i>L'Avenir de la science</i> (E. Renan) Premier tournoi interscolaire de rugby	
1891	Encyclique <i>Rerum Novarum</i> (15/05)	Grèves de Fourmies Premières voitures à essence	Création des <i>Annales de géographie</i>	Début du rapprochement diplomatique avec la Russie
1892	Début du scandale de Panama	Grèves de Carmaux Loi sur le travail des enfants		Accord secret avec la Russie

	Politique intérieure	Faits économiques et sociaux	Culture, religion, éducation	Événements extérieurs
1893	Élections législatives (août-septembre) Attentat anarchiste au Palais-Bourbon et premières « lois scélérates » (décembre)	Incidents mortels d'Aigues-Mortes	Premiers disques commercialisés	
1894	Assassinat de Carnot, Casimir Périer président (juin) Condamnation du capitaine Dreyfus (décembre)		<i>Prélude à l'après-midi d'un faune</i> (C. Debussy)	
1895	Félix Faure président (17/1)	Création de la CGT (septembre)	Débuts du cinématographe (Auguste et Louis Lumière)	
1896		Amorce de reprise économique	Mouvement des universités populaires Mort de Verlaine	Madagascar, colonie française
1897			Premier vol de Clément Ader	
1898	« J'accuse » d'Émile Zola (13/1) Élections législatives (mai)		Découverte du radium par les époux Curie Fondation de l' <i>Année sociologique</i> (E. Durkheim)	Incident de Fachoda

	Politique intérieure	Faits économiques et sociaux	Culture, religion, éducation	Événements extérieurs
1899	Loubet président (18/2) Tentative de coup d'État antidreyfusard (23/2)			
1900			Exposition universelle	Expédition en Chine contre les Boxers
1901	Création du Parti radical et radical-socialiste (juin) Loi sur les associations (1/7)			
1902	Élections législatives (avril-mai) : constitution du Bloc des gauches Gouvernement Combes (6/6)		<i>Pelléas et Mélisande</i> (C. Debussy) Mort d'Émile Zola	
1903			Premier tour de France cycliste Les Curie, prix Nobel de physique	
1904			Création du journal <i>L'Humanité</i>	Entente cordiale avec le Royaume-Uni Rupture des relations diplomatiques avec le Vatican Création de l'Afrique occidentale française

	Politique intérieure	Faits économiques et sociaux	Culture, religion, éducation	Événements extérieurs
1905	Fondation de la SFIO (avril) Loi de Séparation des Églises et de l'État (9/12)	Journée de huit heures dans les mines (29/6)		Première crise marocaine avec l'Allemagne
1906	Fallières président (17/1) Élections législatives (mai) Gouvernement Clemenceau ; premier ministère du Travail (25/10)	Échec de la grève générale du 1 ^{er} mai Charte d'Amiens (CGT) Instauration du repos hebdomadaire pour les salariés	<i>Les Demoiselles d'Avignon</i> (P. Picasso) Suppression de la censure dramatique Exposition coloniale de Marseille	
1907		Émeutes en Languedoc Loi sur le salaire féminin		
1908		Émeutes de Draveil, Vigneux et Villeneuve-Saint-Georges (été)	Transfert des cendres de Zola au Panthéon	
1909	Gouvernement Briand (24/7)	Grèves des postiers	Représentation des Ballets russes de Diaghilev	
1910	Élections législatives (avril-mai)	Loi sur les retraites ouvrières (8/5) Grèves des cheminots Premières applications du taylorisme		Création de l'Afrique équatoriale française

	Politique intérieure	Faits économiques et sociaux	Culture, religion, éducation	Événements extérieurs
1911			Marie Curie prix Nobel de chimie	Deuxième crise marocaine
1912			Premières peintures abstraites de Robert et Sonia Delaunay	Protectorat français sur le Maroc
1913	Poincaré président (17/1) Loi des trois ans (7/7)		<i>Le Sacre du printemps</i> (29/5) <i>Du côté de chez Swann</i> (M. Proust) Premiers <i>ready-made</i> de Marcel Duchamp	
1914	Élections législatives (avril-mai) Assassinat de Jean Jaurès (31/7)	Impôt sur le revenu (15/7)		Attentat de Sarajevo (28/6) Déclaration de guerre allemande (3/8)

Bibliographie

Iconographie

BERNARD Anne-Marie, *Le Monde de Proust vu par Paul Nadar*, Paris, Éditions du Patrimoine, 1999.

MALÉCOT Claude, *Le Monde de Victor Hugo vu par les Nadar*, Paris, CMN/Monum, Éditions du Patrimoine, 2003.

MIQUEL Pierre, *Le Second Empire*, Paris, André Barret, « Trésors de la photographie », 1979.

Instruments de travail

AMBRIÈRE Madeleine (dir.), *Dictionnaire du XIX^e siècle européen*, Paris, PUF, 1997.

ANCEAU Éric, *Dictionnaire des députés du Second Empire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1999.

BIZIÈRE Jean-Maurice (dir.), *Dictionnaire des biographies, 5. Le XIX^e siècle*, Paris, Armand Colin, coll. « Coursus », 1994.

TULARD Jean (dir.), *Dictionnaire du Second Empire*, Paris, Fayard, 1995.

YVERT Benoît (dir.), *Dictionnaire des ministres de 1789 à 1989*, Paris, Perrin, 1990.

Histoire générale

XIX^e siècle

BARJOT Dominique, CHALINE Jean-Pierre, ENCREVÉ André, *La France au XIX^e siècle 1814-1914*, Paris, PUF, coll. « Premier cycle », 2008.

DÉMIER Francis, *La France du XIX^e siècle 1814-1914*, Paris, Seuil, coll. « Points Histoire », 2000.

FREDJ Claire, *La France au XIX^e siècle*, Paris, PUF, coll. « Licence histoire », 2009.

Périodes et moments du XIX^e siècle

AGULHON Maurice, *1848 ou l'apprentissage de la République 1848-1852*, Paris, Seuil, coll. « Nouvelle histoire de la France contemporaine », vol. 8, 2002.

ANCEAU Éric, *La France de 1848 à 1870. Entre ordre et mouvement*, Paris, Librairie générale française, 2002.

DELUERMOZ Quentin, *Le Crépuscule des révolutions, 1848-1871*, Paris, Seuil, coll. « Histoire de la France contemporaine », vol. 3, 2012.

DUCLERT Vincent, *L'Affaire Dreyfus*, Paris, La Découverte, 1994.

FONTAINE Marion, MONIER Frédéric, PROCHASSON Christophe (dir.), *Une contre-histoire de la III^e République*, Paris, La Découverte, 2013.

GARRIGUES Jean, *La France de 1848 à 1870*, Paris, Armand Colin, coll. « Coursus », 2011.

Histoire de France dirigée par Joël CORNETTE (Paris, Belin, 2010) : *La Révolution inachevée 1815-1870* (Sylvie APRILE), *La République imaginée 1870-1914* (Vincent DUCLERT).

LEJEUNE Dominique, *La France de la Belle Époque 1896-1914*, Paris, Armand Colin, coll. « Coursus », 6^e éd., 2011.

LEJEUNE Dominique, *La France des débuts de la III^e République 1870-1896*, Paris, Armand Colin, coll. « Coursus », 5^e éd., 2011.

ROUGERIE Jacques, *Paris libre, 1871*, Paris, Seuil, 2004.

YON Jean-Claude, *Le Second Empire. Politique, société, culture*, Paris, Armand Colin, coll. « U », 2^e éd., 2012.

Ouvrages thématiques

Histoire politique

BERSTEIN Serge et WINOCK Michel, *L'Invention de la démocratie (1789-1914)*, Paris, Seuil, coll. « Points Histoire », 2008.

JULLIARD Jacques, *Les Gauches françaises : histoire, politique et imaginaire, 1762-2012*, Paris, Flammarion, 2012.

LÉVÊQUE Paul, *Histoire des forces politiques en France*, Paris, Armand Colin, coll. « U », 1992-1994, vol. 1 et 2.

MAYEUR Jean-Marie, *La Vie politique sous la III^e République. 1870-1940*, Paris, Seuil, coll. « Points Histoire », 1984.

ROSANVALLON Pierre, *L'État en France de 1789 à nos jours*, Paris, Seuil, 1990.

ROSANVALLON Pierre, *Le Sacre du citoyen : histoire du suffrage universel en France*, Paris, Gallimard, 1992.

SIRINELLI Jean-François (dir.), *Les Droites françaises de la Révolution à nos jours*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1995.

Histoire économique

BARJOT Dominique, *Histoire économique de la France au XIX^e siècle*, Paris, Nathan, 1995.

BRODER Albert, *L'Économie française au XIX^e siècle*, Gap, Ophrys, 1993.

LÉVY-LEBOYER Maurice (dir.), *Histoire de la France industrielle*, Paris, Larousse, 1996.

RIOUX Jean-Pierre, *La Révolution industrielle 1780-1880*, Paris, Seuil, coll. « Points Histoire », 1989.

VERLEY Patrick, *La Révolution industrielle*, Paris, Folio histoire, 1997.

VERLEY Patrick, *Nouvelle Histoire économique de la France contemporaine. 2, L'industrialisation, 1830-1914*, Paris, La Découverte, 2003.

Histoire sociale

BOURILLON Florence, *Les Villes en France au XIX^e siècle*, Gap, Ophrys, 1992.

CHARLE Christophe, *Histoire sociale de la France au XIX^e siècle*, Paris, Seuil, coll. « Points Histoire », 1991.

DAUMARD Adeline, *Les Bourgeois et la bourgeoisie en France depuis 1815*, Paris, Flammarion, coll. « Champs », 1990.

DAVIET Jean-Pierre, *La Société industrielle en France 1814-1914. Productions, échanges, représentations*, Paris, Seuil, coll. « Points histoire », 1997.

GARRIGOU Alain, *Histoire sociale du suffrage universel en France 1848-2000*, Paris, Seuil, coll. « Points Histoire », 2002.

KARILA-COHEN Pierre et WILFERT Blaise, *Leçon d'histoire sur le syndicalisme en France*, Paris, PUF, coll. « Major », 1998.

MOULIN Annie, *Les Paysans dans la société française. De la Révolution à nos jours*, Paris, Seuil, coll. « Points histoire », 1992.

NOIRIEL Gérard, *Le Creuset français : histoire de l'immigration XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Seuil, coll. « Points histoire », 2006.

NOIRIEL Gérard, *Les Ouvriers dans la société française XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Seuil, coll. « Points histoire », 1986.

NOIRIEL Gérard, *Population, immigration et identité nationale en France, XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Hachette, 1992.

VERLEY Patrick, *Entreprises et entrepreneurs en France du XVIII^e au début du XX^e siècle*, Paris, Hachette, coll. « Carré Histoire », 1994.

WILLARD Claude (dir.), *La France ouvrière, des origines à 1920*, Paris, Éditions sociales, 1993.

ZANCARINI-FOURNEL Michelle, *Histoire des femmes en France (XIX^e-XX^e siècles)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Didac. Histoire », 2005.

Histoire culturelle

CORBIN Alain, *L'Avènement des loisirs (1850-1960)*, Paris, Aubier, 1995.

KALIFA Dominique, *La Culture de masse en France. 1860-1930*, Paris, La Découverte, 2001.

KALIFA Dominique, RÉGNIER Philippe, THÉRENTY Marie-Ève (dir.), *La Civilisation du journal : histoire culturelle et littéraire de la presse au XIX^e siècle*, Paris, Nouveau Monde Éditions, 2011.

PARINET Élisabeth, *Une histoire de l'édition à l'époque contemporaine*, Paris, Seuil, coll. « Points Histoire », 2004.

PROCHASSON Christophe, *Paris 1900 : essai d'histoire culturelle*, Paris, Calmann-Lévy, 1999.

RIOUX Jean-Pierre et SIRINELLI Jean-François, *La Culture de masse en France de la Belle Époque à nos jours*, Paris, Fayard, 2002.

TATON René (dir.), *La Science contemporaine. XIX^e siècle*, Paris, PUF, 1995.

VENAYRE Sylvain, *La Gloire de l'aventure : genèse d'une mystique moderne, 1850-1940*, Paris, Aubier, 2002.

YON Jean-Claude, *Histoire culturelle de la France au XIX^e siècle*, Paris, Armand Colin, coll. « U », 2010.

Histoire de l'art et de la littérature

FERRIER Jean-Louis (dir.), *L'Aventure de l'art au XIX^e siècle*, Paris, Chêne-Hachette, 1991.

LOYER François, *Histoire de l'architecture en France de la Révolution à nos jours*, Paris, Mengès/Éditions du Patrimoine, 1999.

MONNIER Gérard, *L'Art et ses institutions en France*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1995.

PORCILE François, *La Belle Époque de la musique française, 1871-1940*, Paris, Fayard, 1999.

POULOT Dominique, *Une histoire des musées de France, XVIII^e-XX^e siècle*, Paris, La Découverte, 2005.

VAILLANT Alain, BERTRAND Jean-Pierre et RÉGNIER Philippe, *Histoire de la littérature française du XIX^e siècle*, Paris, Nathan, 1998.

Histoire religieuse

BENBASSA Esther, *Histoire des Juifs de France*, Paris, Le Seuil, coll. « Points Histoire », 1997.

BOUDON Jacques-Olivier, *Religion et politique en France depuis 1789*, Paris, Armand Colin, 2007.

CHOLVY Gérard, *Christianisme et société en France au XIX^e siècle (1790-1914)*, Paris, Seuil, coll. « Points Histoire », 2001.

CHOLVY Gérard, HILAIRE Yves-Marie (dir.), *Histoire religieuse de la France*, Toulouse, Privat, 2000, 2 vol.

JOUTARD Philippe (dir.), *Histoire de la France religieuse. III, Du Roi très chrétien à la laïcité républicaine*, Paris, Seuil, 1991.

Histoire de l'éducation

ALBERTINI Pierre, *L'École en France, XIX^e-XX^e siècles : de la maternelle à l'université*, Paris, Hachette, 1992.

CHAPOULIE Jean-Michel, *L'École d'État conquiert la France : deux siècles de politique scolaire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010.

Histoire militaire et coloniale

BANCEL Nicolas, *La Colonisation française*, Paris, Larousse, 2007.

BOUCHE Denise, *Histoire de la colonisation française. Tome second, Flux et reflux, 1815-1962*, Paris, Fayard, 1991.

CHANET Jean-François, *Vers l'armée nouvelle : République conservatrice et réforme militaire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006.

DELMAS Jean (dir.), *Histoire militaire de la France*, Paris, PUF, 1992, vol. 2 (1715-1871) et 3 (1871-1940).

YACONO Xavier, *Histoire de la colonisation française*, Paris, PUF, 1988.

Sites Internet

<http://rh19.revues.org/>

Le site de la *Revue d'histoire du XIX^e siècle* donne accès à un grand nombre d'articles. Un moteur de recherche permet d'y effectuer des recherches sur des thèmes précis.

<http://www.univ-paris1.fr/centres-de-recherche/crhxix/bibliotheque-virtuelle/>

La bibliothèque virtuelle du Centre de recherches en histoire du XIX^e siècle (université Paris I Panthéon Sorbonne) offre quelques dossiers illustrés en libre consultation.

<http://www.senat.fr/histoire/histoire.htm>

Le site du Sénat propose une synthèse commode sur l'histoire de cette institution sous le Second Empire et la Troisième République.

<http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/index.asp>

Sur le site de l'Assemblée nationale, on trouvera un historique de cette institution, la présentation de quelques grands débats, ainsi qu'un accès à l'incontournable *Dictionnaire des parlementaires français*.

<http://www.musee-orsay.fr/fr/collections/oeuvres-commentees/accueil.html>

Page du site du musée d'Orsay, musée de l'art du XIX^e siècle, proposant des œuvres commentées.

<http://www.grandpalais.fr/fr/article/le-xixe-siecle>

Le site du Grand Palais propose un panorama des évolutions artistiques du XIX^e siècle.

<http://blog.bnf.fr/gallica/>

Le blog de la bibliothèque numérique Gallica (Bibliothèque nationale de France) contient de nombreux dossiers illustrés, consacrés à des thématiques du XIX^e siècle.

<http://www.histoire-image.org/>

Le site « L'Histoire par l'image » propose des études iconographiques sur le XIX^e siècle, réparties en trois périodes (1849-1870, 1871-1899, 1900-1919) et classées par ordre chronologique.

<http://www.19e.org/index.htm>

Un site amateur riche, qui propose des publications inégales mais pourra être utile pour obtenir des renseignements ponctuels.